T

tabānus, -ī m. : taon, aussi nommé *asilus*. Attesté depuis Varron et demeuré dans les langues romanes, dont les représentants supposent aussi **tafānus* (dialectal?), **tafănus* avec *ă* (esp. *tábano*) et *tabō, -ōnis* (attesté dans l'*Egloga Nasonis*, Poet. Carol. I 388, 21, M. L. 8507. V. Sofer, 64 et 172 ; B. W. s. u.

La forme se retrouve dans des noms propres étrusques avec les deux finales en *-anus* et en *-ō(n)* : *taφane, taφunias'*. V. *asilus*.

tabella : v. *tabula*.

tābeō, -ēs, -ēre (poétique, attesté depuis Liv. Andr., Ennius ; la prose ne connaît que *tābēscō*) : se fondre, se liquéfier, dégoutter, se désagréger (cf. Vg., Ae. 1, 173, *sale tabentes artus in litore ponunt*) ; par suite « se consumer, dépérir ».

Formes nominales, dérivés et composés : *tābēs, -is* f. : liquéfaction (*tābēs liquentis niuis*), désagrégation, corruption (sens physique et moral), traduit φθίσις ; glosé τηκεδών ; depuis Pacuvius ; *tābum, -ī* n. (*-bus* m., Sén., Herc. Oet. 520), uniquement poétique, « écoulement putride », et aussi « corruption », déjà dans Ennius ; *tābidus* : qui se désagrège, qui se corrompt et « qui désagrège » ; *tābidulus* (rare, poétique) ; *tābidōsus* (*tābiōsus?*) (Tert.) ; *tābitūdō* (Plin., Vulg.) ; *tābēscō, -is* : se fondre, se liquéfier, se consumer (= τήκομαι), et *con-, ex-, in-tābēscō* ; *tābefaciō, -fī* ; *tābificus*, attesté depuis Lucrèce et repris par la langue impériale, qui a créé *tābificō, -ficātiō, -ficābilis*, glosé τηκεδονικός ; *tābifluus*.

Tābēs, tābeō se disent de corps ou d'objets (neige, cire) qui se liquéfient ou tombent en putréfaction. Quelques représentants, très rares dans les langues romanes. M. L. 8511 ; le celtique a irl. *tam*.

Une racine i.-e. **tā-* « fondre » est attestée par v. sl. *tajetŭ* « τήκεται » et en grec par la forme à valeur déterminée τᾶκω, ion.-att. τήκω (avec suffixe de présent **-ke/o-*), ἐτάκην. Le latin a un élargissement labial. Cf. aussi gall. *tawdd* « état de fusion », *toddi* « fondre », v. irl. *tām* « mort ». Arm. *t'anam* « je mouille, je baigne » est plus loin pour le sens. En indo-iranien, l'ossète offre *taīn, tajun* « fondre » (notamment en parlant de la neige). Les formes germaniques (v. angl. *þawien* « fondre », all. *tauen*, etc.) ont un élargissement *-u-*. Vocalisme *a*, mot « populaire ».

taberna, -ae f. : d'après le Dig. 50, 16, 183, désignerait une habitation (en planches, cf. F. 490, 19 sqq.) en général : *tabernae appellatio declarat omne utile ad habitandum aedificium, non ex eo quod tabulis cluditur* ; cf. *contubernālis, tabernāculum* ; mais le mot apparaît spécialisé dans le sens de « boutique » (= καπηλεῖον, ἐργαστήριον), cf. Dig. 50, 16, 185 : *instructam tabernam sic accipiemus, quae et rebus et hominibus ad negotiationem paratis constat* ; en particulier « cabaret, taverne » : *Trēs Tabernae, t. dēuersōria, caupōnia*, et simplement *taberna*, sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8510. Celtique : irl. *taibern*, britt. *tafarn*. Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *tabernula* (*tabernola*, Varr., L. L. 5, 47 et 50) ; *tabernārius* : de boutique, par suite « commun, vulgaire » ; *tabernārius* m., *-ria* f., M. L. 8510 a ; *tabernāculum* : *-a dicuntur a similitudine tabernarum, quae ipsae quod ex tabulis olim fiebant dictae sunt, non, ut quidam putant, quod tabulis cludantur*, F. 490, 19 ; « tente » ; dans la langue augurale : *t. capere*, cf. Cic., Diu. 2, 35, 75, puis « tabernacle » dans la langue de l'Église (irl. *tabernacul*) ; *contubernium* : communauté de tente, camaraderie ; synonyme aussi de *concubinātus* ; *contubernālis* m. f. (remplacé à basse époque par *compāniō*, q. u.) ; *attubernālis* (Gloss.).

Aucun rapprochement certain. On a rapproché *trabs* ; cf. Donat, Ad. 359 : *taberna quasi trabena a ualidioribus dicta trabibus, quibus superiora suspensa sunt*. Une dissimilation de **traberna* est peu vraisemblable, et contredite par *fraternus*. Peut-être étrusque.

tabula, -ae f. (*tabola*, SC Ba. ; abl. pl. *tableis*, Lex Agr. 46) : planche ; spécialement « planche à écrire », « tablettes » (cf. *tabellae*, plus usuel dans ce sens) ; *tabulae* « livre de comptes » ; tableau sur lequel on inscrit les lois (*Lex XII Tabulārum*), les listes d'électeurs, les proclamations publiques, affiche, etc. (de là *tabulārius* « archiviste, greffier », *tabulārium* « archives »), testament, tablette votive ; et aussi « tableau » peint sur bois (*t. picta*). Dans la langue de l'agriculture, « carreau de vigne, carré de terrain » ; d'où *tabulātim* (Pall.). Aussi « planche » et « table à jeu » ; « banc fait de planches ». Sur tous ces sens, cf. Rich, s. u. Ancien (Lex XII Tab., Plt., SC Ba.), usuel. Panroman, sauf roumain. B. W. s. u. ; M. L. 8514, *tabula*, **taula*, **tafula* (ce dernier sans doute dialectal). Passé en irl. *taball*, britt. *tafol* ; en germanique : v. h. a. *zabal*, v. angl. *tæfel* ; en gr. τάβλα, ταβέλλα, etc.

Dérivés et composés : *tabulātus* : fait de planches ; *tabulātum* : plancher, étage, tillac, M. L. 8515, britt. *taflod* ; *tabulātiō, tabulāmentum* et *contabulō, -bulātiō*.

tabulāris : fait en forme de table ; *tabulāre* n. ; *tabulāria, -um* ; *tabulārius, -rium* (v. plus haut) ; *tab(u)līnum* : partie de la maison attenant à l'atrium et aux faucēs, galerie.

tabella (noté *tabela*, SC Ba.) f. : planchette, tablette ; au pluriel *tabellae* : tablettes à écrire (déjà dans Plt., SC Ba.) : tablette votive, tablette à voter, etc. M. L. 8509 ; B. W. *tavelé*. Dérivés : *tabellārius, -a, -um* ; subst. *tabellārius* : courrier ; *tabelliō* (époque impériale, Dig., Cod. Th.) : notaire. Celtique : britt. *tafell*, irl. *tablaire*.

A *tabella* « table à jeu » se rattachent *tablissō, -ās* : jouer aux *latrunculī* ; *tablista*, hybrides tardifs latino-grecs.

L'ombrien a tafle qu'on traduit par « in tabulā », surtout à cause de la ressemblance avec *tabula*. Du reste, aucune étymologie sûre. Ce mot technique doit être un emprunt.

taceō, -ēs, -uī, -itum, -ēre : verbe transitif et absolu « se taire » et « taire » ; même double emploi de *tacitus* : tacite, c'est-à-dire « qui se tait » et « que l'on tait, dont on ne parle pas » ; *tacitum* « silence » et « secret ». *Taceō* est différencié de *sileō*, auquel il est joint par Plt., Poe., prol. 3 ; *sileō* était plus compréhensif que *tacēre*. Mais la distinction est loin d'être constante, surtout en poésie ou dans la prose poétique, e. g. *solitudo et tacentes loci*, Tac., H. 3, 85 ; *loca tacentia*, Vg., Ae. 6, 265. Du reste, *silentium* est le substantif de *taceō*. Ancien (Naev.), usuel. Panroman, sauf langues hispaniques. M. L. 8517 ; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *taciturnus* ; *taciturnitās* (classique, usité depuis Térence) ; la formation de *taciturnus* a dû être favorisée par l'existence de *nocturnus*, la nuit et le silence étant souvent invoqués ensemble ; cf. *somnurnus* de Varr. ; *tacitulus* (Varr.) ; *taciturniō* (Sid.).

conticeō (rare et tardif) ; *conticēscō* (ancien, usuel et classique), d'où *conticinium* : moment de la nuit où tout se tait (formé sur *gallicinium*, auquel il s'oppose dans la langue militaire) ; *obticeō* « se taire devant » (Tér.) ; *obticēscō* (archaïque et poétique) ; *reticeō* (ancien et classique) ; *reticentia*, attesté depuis Plt. et qui, dans la langue de la rhétorique, a servi à traduire ἀποσιώπησις ; cf. Quint. 9, 2, 54.

En dehors de l'ombrien taçez, *tases* « tacitus », *tasetur* n. pl. « tacitī », le seul correspondant exact se trouve en germanique : got. *þahan* « se taire » (près de *þahains* « ἡσυχία »), v. h. a. *dagēn* ; v. aussi gall. *gosteg* « silence » chez Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, 295. Les mots signifiant « se taire » ont en général une faible extension et résultent de développements de sens récents. On a rapproché gr. πτήσσω (avec η représentant ᾱ) « je me blottis » (partic. aor. κατα-πτακών), πτάκα (accusatif singulier) « poltron », etc., et arm. *t'ak'čim* (aor. *t'ak'eay*) « je me cache ». Simple possibilité, qui a été indiquée par F. de Saussure, Recueil, p. 266.

***tacita, -ae** f. : lauréole (Ps.-Ap. 58, l. 10 adn.).

taeda (*tē-*), **-ae** f. (*daeda*, CGL II 496, 53) : espèce de pin résineux ; par métonymie « branche de pin » et surtout « torche » (de résine), usitée notamment dans les mariages, d'où *taeda* « hymen », chez les poètes. Le mot a servi aussi, dans la langue religieuse, à désigner un morceau de graisse qu'on enlevait, sans doute pour le brûler, du corps de la victime. Ancien (Enn.), usuel. Les formes romanes remontent à *taeda* et à *daeda*, M. L. 8520 ; cf. aussi **taedula*, M. L. 8523. Composé : *taedifer* (Ov.).

Sans doute emprunté, peut-être par un intermédiaire étrusque, à l'accusatif de gr. δαΐς, δαΐδα (la forme proprement romaine serait *daeda*).

taedet, taeduit (Sidoine ; parfait passif impersonnel *taesum*, Plt., Mo. 316, et *pertaesum est*), **-ēre** : être dégoûté de. Tend à devenir personnel à l'époque impériale, e. g. *coepi taedere captiuitatis* (St Jér., Vit. Malch. n. 7). Non roman.

Dérivés et composés : *taedium* : dégoût (depuis Cic.), conservé dans quelques formes romanes, M. L. 8522 ; et *taediō, -ās* (d'où *attaediāre* et **intaediāre*, M. L. 4477 a ; cf. *fastidiāre*) ; *taediōsus, taediōsē*, rares et tardifs ; *taedītūdō* (Gloss.) ; *taedēscit* (Min. Fel., qui l'oppose à *pudēscit* ; Gloss.) ; **taedicāre*, M. L. 8521? ; *taedulus* : *-m antiqui interdum pro fastidioso, interdum quod omnibus taedio esset ponere soliti sunt*, F. 496, 6 ; *pertaedet, pertaesum est* (sur la forme *pertīsum* « *quod consuetudo non probauit* », cf. Cic., Or. 48, 159 et F. 334, 28) ; *pertaedēscō* (Caton, Gell.).

Pas d'étymologie claire. Mot expressif à vocalisme radical *a* ; cf. *aeger* et *taeter*.

taenia, -ae f. : 1° bande, bandeau ; 2° tout objet plat et long, rappelant par sa forme une bande : ver solitaire, plate-bande, banc de rochers, etc. Emprunt ancien (Caton) au gr. ταινία ; latinisé.

Dérivés de l'époque impériale : *taeniola* (Col.) ; *taeniēnsis, -niāticus* (Plin.) ; *taeniōsus* (Gloss.).

taeter (*taetrus*, Gloss. ; *tēter*), **-tra, -trum** : affreux, dégoûtant, repoussant. Se dit de toute espèce de sensation, vue, odorat, etc. ; du physique comme du moral. Ancien (Plt., Enn., Cat.), classique. Non roman.

Dérivés : *taetrō, -ās* (Pac.) ; *taetritūdō* (Acc.). Pour *tetricus*, v. ce mot.

On a rapproché *taedet* ; mais le changement phonétique de *-dr-* en *-tr-* qu'il faudrait admettre pour poser ce rapprochement n'est ni établi ni probable. Il y a, du reste, entre *taedet* et *taeter*, une certaine différence de sens. On se demande s'il n'y aurait pas ici un adjectif à redoublement **tai-tro-* ; cf. *tetricus* et *trīstis*? V. *aeger*.

tagāx : v. *tangō*.

***talabarriō, -ōnis** m. ; *talabarriunculus, -ī* : mots de sens inconnu, de la langue vulgaire, employés par Labérius d'après Aulu-Gelle, 16, 7, 6.

talas(s)ius, -ī et **talas(s)iō, -ōnis** m. : ancienne divinité invoquée dans les cérémonies du mariage (T.-L. 1, 9, 12). Le sens et l'emploi en sont perdus à l'époque historique. Cf. Roscher, *Lexicon*, s. u. ; et P. F. 479, 13 : *Talassionem in nuptiis Varro ait signum esse lanificii. Talassionem enim uocabant quasillum, qui alio modo appellatur calathus, uas utique lanificiis aptum*. Cf. Funaioli, *Gr. Rom. Fgm.*, p. 369, n° 457. La graphie avec *th-* est hellénisante (d'après θάλαμος?).

tālea, -ae (*tālia*, Gloss.) f. : rejeton, bouture ; piquet, pointe. Ancien (Cat.), technique. M. L. 8538. Diminutif : *tāleola* (Col.). M. L. 8541. Il faut y rattacher sans doute *tāliō, -āre* « tailler, couper », verbe attesté à basse époque chez les gromatici et qui est panroman. M. L. 8542 ; B. W. s. u. ; *tālitūra* ; *intertāliāre* « *diuidere uel excidere ramum* », Non. 414, 30.

L'indo-européen n'admettant pas de racines de la forme **tāl-*, les rapprochements proposés, qui comporteraient pareille forme radicale, sont à écarter. Ils sont,

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

du reste, rares et vagues pour le sens. Terme technique, sans doute emprunté. Cf. peut-être *talla*.

talentum, -ī n. : talent.¶ Emprunt ancien au gr. τάλαντον et *sēmitalentum* = ἡμιτάλαντον. Dérivé : *talentārius* (Sisenna). M. L. 8540. Celtique : irl. *talland*.¶

tāliō, -āre : v. *tālea*.

tālio, -ōnis m. : talion, terme juridique attesté depuis la loi des XII Tables ; cf. F. 496, 15 : *talionis mentionem fieri in XII* (8, 2) *ait Verrius hoc modo : « si membrum rup⟨s⟩it, ni cum eo pacit, talio esto ». Neque id quid significet indicat, puto, quia notum est ; permittit enim lex parem uindictam.* Rare et technique. Non roman. Sur *tālio*, rattaché à *tālis*, a été fait *duplio*.

On a rapproché des mots celtiques de forme *tal-* (avec *a* bref), notamment v. irl. *tale* « paie », gall. *talu* « payer ». Si l'étymologie vaut, l'*ā* serait dû à un rapprochement avec *tālis* par étymologie populaire.

tālipedō : v. *tālus*.

1° tālis, -e : tel, de telle espèce, ou de telle nature. A pour corrélatif *quālis*. S'emploie souvent avec une valeur emphatique et joint à *tantus*, avec lequel il allitère. Ancien (Enn.), usuel, classique. Panroman (sur la valeur indéfinie de *tālis*, v. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*[5], p. 485). M. L. 8543.

Dérivés : *tāliter* (époque impériale) ; *tāliscumque*, fait sur *quāliscumque* (Priap. 16, 7).

2° tam (et *tame* : *in carmine positum est pro tam*, F. 494, 6?) adv. : autant. A pour corrélatif *quam*. Les différents sens en sont définis dans F. 494, 11 : « *tam* » *significationem habet, cum ponimus propositiuam quandam, cui subiungimus « quam », aut cum dicimus « tam egregium opus tam paruo pretio emisse », i. e. « sic, ita », ut apud Graecos quoque « οὕτως ἀγαθόν ». Item ex contrario ei dicimus « quam malus Homerus, tam bonus Choerilus poeta est ». At antiqui « tam » etiam pro « tamen » usi sunt, ut Naeuius* (Com. 130) : « *quid si taceat? dum uideat, tam sciat quid scriptum sit* ». ... *Titinius* (156) : « *Bene cum facimus, tam subimus...* » *Item* (157) : « *quamquam estis nihili, tam ecastor simul uobis consului* ». Usité de tout temps, devant un adjectif ou un adverbe au positif. L'emploi en est rare et archaïque devant un comparatif (exemple *tam magis*) ou un superlatif. M. L. 8546.

Tamine = *tamne*, dans Plt., Mi. 528, est peu sûr (d'après *sīcine*?). Festus, 492, 18, cite aussi *tanne* « eŏ usque » d'Afranius, frg. 410 R., de **tam-ne*?

De *tam* dérivent :

tamen, qui s'est substitué à *tam* dans le sens de « aussi bien, néanmoins, cependant », d'abord sans doute dans les groupes comme *sed t.*, *at t.*, *uērum t.*, dont les deux éléments se sont soudés pour former une particule renforcée ; cf., pour le passage de « autant » à « cependant », gr. ὅμως, ὁμῶς, lat. *nihilōminus*, fr. *pourtant*, *tout de même*. — *Tamen* en tant que mot accessoire se place souvent le second mot de la phrase ; chez Plaute, c'est-à-dire dans la langue familière, il est souvent en fin de vers et de phrase ; le groupe renforcé *attamen* se place en tête. Attesté de tout temps, mais de sens très affaibli (= γε, πέρ) à basse époque. Conservé en logoudorien. M. L. 8550.

tandem adv. : sens premier « exactement alors », spécialisé dans le sens de « enfin » (pour la formation, cf. *prīdem*) ; souvent joint à *iam*, et quelquefois à *adnique*, chez Apulée et Ammien. Employé aussi dans les interrogations pressantes, pour les renforcer, avec le sens de « exactement » : *quousque tandem*, *quōnam tandem modō*, etc.

Juxtaposés dont les éléments ont fini par se souder : *tamquam* (*tanquam*) (v. ce mot) ; *tametsī*, *tametiamsī*, formes renforcées de *etsī*, souvent en corrélation avec *tamen* ; *tamdiū* (cf. *quamdiū*), M. L. 8549 ; *tammodo*, forme employée à Préneste au lieu de *modo* ; *tammagnus*, dont la soudure est attestée par les dérivés romans, M. L. 8552, et *tamdiū*, M. L. 8549.

tantus, -a, -um (de **tam-to-s*) : aussi grand. A pour corrélatif *quantus*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8562. L'osque et l'ombrien ont une forme à préfixe *etanto*, etantu « tanta » (cf. *e-quidem*).

Dérivés : *tantum* « autant » (*tantī*, *tantō*) et « autant et pas plus, seulement » ; *tantusdem*, *tantadem*, *tantundem* : exactement aussi grand ; cf. *īdem*. L'emploi comme adjectif est archaïque, mais le neutre adverbial *tantundem* est classique ; *tantidem* « de la même valeur » ; *tantisper* adv. : aussi longtemps [que] (cf. *paulisper*).

Diminutifs : *tantulus* et *tantillus* « si petit » ; *tantulum*, *tantillum*, *-lulum* « si peu ».

Juxtaposés : *tantŏpere* (cf. *magnŏpere*) ; *tantummodo*, forme renforcée de *tantum*.

tamquam : ancien juxtaposé dont les termes se sont soudés. Sens ancien « autant que » : *nostin... eius gnatum Phaedriam? — tam quam te*, Tér., Ph. 64-65 ; cf. Plt., Tri. 913 ; Cic., Sest. 120. S'est employé : 1° comme le gr. ὡς pour introduire une comparaison et a pris le sens de *quasi*, *sīcut*, *uelut* ; cf. Cic., N. D. 2, 56, 140, *sensus in capite tamquam in arce mirifice conlocati sunt ; nam oculi tamquam speculatores altissimum locum obtinent*. En corrélation avec *sīc*, *ita*, Cic., Fam. 13, 69, 1, *apud eum ego sic Ephesi fui... tamquam domi meae* ; Cat., M. 23, 84, *ex uita ita discedo tamquam ex hospitio*. — 2° dans une comparaison hypothétique et, par suite, contraire à la vérité : *tamquam sī*, cf. Plt., As. 427, *tamquam si claudus sim, cum fusti est ambulandum*. Dès Caton, *tamquam sī* peut être réduit à *tamquam* (comme *uelut sī*, *perinde ac sī* à *uelut*, *perinde ac*), de même qu'inversement *quasi*, *nisi* peuvent être renforcés en *quasi sī*, *nisi sī*, ou que *quasi*, *nisi* peuvent être suivis d'une comparaison dont le verbe n'est pas à un mode personnel. De *tamquam confectō bellō* on passe à *tamquam confectum bellum sit*, *esset*. Ainsi déjà dans Cic., Fam. 12, 9, 1 : *tamquam clausa sit Asia*. C'est l'emploi le plus fréquent de *tamquam* à l'époque impériale, où *tamquam sī* n'est pour ainsi dire plus usité.

3° **tot** adv. : autant (de). S'emploie uniquement avec des pluriels, avec des objets dont on envisage le nombre. A pour corrélatif *quot*. Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés et composés : *totidem* : juste autant de ; *totiēs* (*totiēns*) : autant de fois ; *tōtus* : aussi grand (que), corrélatif de *quotus* (Col., Manil.) ; *totiugus* (*totiugis*), adjectif propre à Apulée « si varié, si divers ».

4° **tum** adv. : alors. Renforcé d'une particule épidéictique : *tunc*, de **tom-ce* comme *hunc* de **hom-ce*. Corrélatif de *quom*, *cum* ; de là l'emploi de *cum... tum*, e. g. Plt., Tru. 704, *quom hoc iam uolup est, tum illuc nimio magnae mellinae mihi* ; et, avec des substantifs, Cés., B. C. 3, 68, *fortuna quae plurimum potest cum in reliquis rebus, tum praecipue in bello*, où *cum... tum* ne diffère guère de *nōn sōlum... sed etiam*. On trouve aussi *tum...* *tum* répété deux ou plusieurs fois avec le sens de « tantôt... tantôt », ou pour marquer une succession de faits.

Souvent joint à un autre adverbe temporel qu'il renforce : *tum cum*, *tum quandō*, *iam tum*, *etiam tum* (*tunc*) ; *tum dēmum*, *dēnique* ; *tum prīmum* ; *tum deinde*, *deinde tum* ; *tum posteā* ; *tum interim* ; *tum uērō* ; *tum quidem* et *nē tum quidem* ; *tum maximē*, *tum cum maximē*, etc. Renforcé par *ex-* dans *extunc* (Vulg.). La valeur temporelle de *tum* est dans bien des emplois tout à fait disparue ; et *tum*, dont l'usage dans la langue parlée est particulièrement fréquent (cf. le fr. *alors*), sert simplement de particule d'insistance (*tum autem*, *tum praeterea*) et de renforcement, notamment dans les interrogations pressantes (*quid tum?*).

Usité de tout temps. Conservé dans quelques parlers romans sous la forme *tunc*, M. L. 8983, et **intunc*, 4518.

C'est *is* et, pour l'indication du lieu, *ibī*, *eō*, *inde* qui servent d'anaphoriques et de corrélatifs à *quī* et à *ubī*, *quō*, *unde*. Mais, pour les dérivés et les autres adverbes, le latin recourt au radical *t-* du démonstratif indo-européen servant à renvoyer à quelque chose de connu : gr. τό, got. *þata*, v. sl. *to*, skr. *tát*, etc., démonstratif qui, en latin, est conservé dans le juxtaposé *is-tud*, etc. Deux au moins des types sont anciens : *tot* (en face de *quot*), cf. hom. τόσσος, τόσος et véd. *táti* « autant », et *tum* (en face de *quom*, *cum*), cf. got. *þan* « alors », av. *təm* « et alors », sans doute aussi v. sl. *to-*(*gda*), *tŭ-gda* « alors ». Il n'est pas exclu que véd. *táti*, qui est rare, ait été fait d'après *kátis* ; av. *təm* est un ἅπαξ ; il n'est donc pas surprenant que, dans le groupe de *t-*, il n'y ait pas de correspondant à *quandō*. Lat. *quam* a un correspondant : arm. *kʻan* « que », tandis que *tam* n'en a pas, non plus que *nam*. Quant au type *quālis*, *tālis*, il ne se retrouve exactement qu'en brittonique : m. gall. *y sawl* « autant de, tous ceux qui » ; on rapproche d'ordinaire gr. τᾱλίκος (ion.-att. τηλίκος), mais ce mot, qui appartient à un groupe exprimant proprement la notion d' « âge », concorde mal avec le sens du mot latin ; on pourrait être tenté de rapprocher m. ind. *tārisa-* si la forme sanskrite *tādṛ́ça-* ne faisait hésiter devant cette comparaison (sur *tārisa-*, v. Jules Bloch, *Formation de la langue marathe*, p. 415, sous *sarsā*) ; sl. *tolĭ* (et *toltko* « autant ») a un *o*, et non un *ā*, et ne concorde pas non plus pour le sens ; la formation en *-li-* tient en latin une grande place (v. M. Leumann, dans Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.*, p. 234 sqq.) ; le type en *-ālis* de *aequālis* est particulièrement répandu. En somme, un ensemble de formations dont les éléments sont indo-européens, mais dont la plupart n'ont pas de correspondants nets dans d'autres langues.

tālitrum, (*-trus*?), **-ī** n. (et *tālatrus*, Gloss. ; pour la variation vocalique, cf. *alabrum* et *alibrum*) : chiquenaude. Apparaît pour la première fois dans Suét., Tib. 68, 1 *sinistra manu agiliore ac ualidiore, articulis ita firmis ut.:. caput pueri uel etiam adulescentis talitro uolneraret*. Sans doute mot de la langue familière ; fréquent dans les gloses, où il apparaît déformé de diverses façons, et glosé souvent *colafus in talo* par rapprochement avec *tālus*. D'autres gloses l'expliquent par κόνδυλος ποδὸς ἢ χειρός, ce qui est peut-être le sens ancien. Alors ce serait un dérivé de *tālus* « os de l'articulation » ; cf. *calx*, *calcō*, *calcitrō*.

talla, -ae (f.?) : *folliculum cepae*, P. F. 493, 10 (Lucil.) ; κρομμύου λέπυρον, CGL II 195, 17. Peut-être doublet dialectal de *talea* (*-lia*).

talpa, -ae m. (Vg., G. 1, 183) et f. : taupe. Attesté depuis Varron. M. L. 8545.

Talpa était d'abord masculin ; mais, comme la forme du mot semblait contradictoire avec le genre, on a soit fait de *talpa* un féminin (e. g. Pline 30, 19), soit créé un *talpus* attesté par la glose *talpus* : *scero* (v. h. a. *scero* « taupe »), dans plusieurs manuscrits de la chronique de Frédégaire, et par les langues romanes, e. g. ital. *topo* « souris ». V. W. Schulze, KZ 40, 406, n. 3.

Dérivés : *talpīnus* (Cassiod.) ; *talpīniola* : *dracontea*.

Nom de petit animal, sans étymologie, comme la plupart des mots de ce genre. Prélatin ; v. V. Bertoldi, BSL, 32, p. 149-152.¶

talpōna, -ae f. : sorte de vigne à raisin noir (Plin.). V. Bertoldi, *Linguistica storica*, 2e éd., p. 173, n. Cf. *Talpōnius*? Mot d'aspect étrusque.

tālus, -ī m. : 1° osselet du paturon de certains animaux, qui servait à jouer aux osselets (cf. *taxillus*) ; 2° chez l'homme, astragale (= ἀστράγαλος), petit os qui se trouve sous le tibia au-dessus de l'*ōs calcis* (Celse 8, 1 et 7), puis, par extension, « cheville » et « talon ».

Dérivés : *tālāris* : *t. tunica* ; *tālāria*, *-ium* n. pl. : chevilles du pied ; talonnières ; robe qui descend jusqu'aux talons, et *subtālārēs* (*calcēī*), d'où v. h. a. *suftelāri*, v. angl. *suftèlre* ; **subtēlāre*, M. L. 8397, cf. *subtel* ; *tālārius* (*lūdus*) : jeu, spectacle (joué par des acteurs en *tālāris*?).

Ancien (Plt.), usuel. On trouve dans les gloses un doublet *tālō*, *-ōnis*, CGL III 605, 18, auquel remontent les formes romanes. M. L. 8544.

A *tālus* se rattachent : *tālipedō*, *-ās* (Gloss.) : *est uacillare pedibus, et quasi talis insistere*, P. F. 493, 8, et F. 492, 22 ; *taxillus* : ἀστραγαλίσκος, petit dé.

Étymologie incertaine. On rapproche irl. *sál*, gall. *sawdl* « talon » ; v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I, 78, qui part de **stātlā* pour les mots celtiques. *Taxillus* peut avoir été fait sur *tālus* d'après *āla*, *māla/axilla*, *maxilla*.

***talutium** (*talutatium*? ; certains lisent *alutatium* ou *alutiatum*, d'après *alutia*) : mot espagnol, comme *segutilum*, cité par Pline, 33, 67 : *cum ita inuentum est (aurum) in summo caespite, talutium uocant si et aurosa tellus subest*. Cf. fr. *talus*? M. L. 8545 b ; B. W. s. u.

tam et tantus : v. *tālis*.

tama, -ae f. : *dicitur cum labore uiae sanguis in crura descendit et tumorem facit. Lucilius* (1195) : « *inguen ne*

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

existat, papulae, tama, ne boa noxit », F. 494, 30. Sans autre exemple. Cf. *tamarae* : ὄρπηγες (Gl.)?

tamarix, -icis (Col., Luc. ; *tamarīcē*, Plin. ; *tamariscus*, Pall.? forme douteuse) f. : tamaris. Sans doute mot étranger ; cf. peut-être *Tamaricī*, peuple de l'Hispania Tarraconensis, sur le fleuve *Tamaris*. L'Itala et les gloses ont aussi *tamaricium* (*-tium*), la Mulom. Chir. *tamarinda*. Certaines formes semblent des transcriptions du grec. M. L. 8548.

tamen : v. *tam* (sous *tālis*).

taminia (*ūua*) : sorte de raisin sauvage (Cels., Plin., Col. ; cf. Fest. 492, 9). Cf. *tamnus*?

tāminō, -ās : v. *contāminō*.

tamnus, -ī f. : tamier, taminier (Colum. ; Plin. 8, 112 ; 21, 86).

***tanacita, -ae** f. (*tanium* n.) : tanaisie. Mot tardif (Ps.-Ap.), d'origine inconnue, demeuré en italien et en français ; v. André, *Lex.*, s. u.

tandem : v. *tam* (sous *tālis*).

tangō, -is, tetigī, tāctum, -ere (formes anciennes de subjonctif et d'optatif *tagam, tagīt*, cf. *attigam* ; *taxim* ; *taxat* conservé dans *duntaxat*) : toucher (sens physique et moral, transitif et absolu) ; toucher à. S'emploie dans toute sorte d'acceptions : *t. portum* (*dē nāuī*), *t. chordās, t. uirginem*, etc. En poésie, employé parfois comme synonyme de *tingō*. Dans la langue familière, a le sens de l'argot « taper » (cf. *feriō*) : *t. senem trigintā minīs*. Ancien (Lex Numae), usuel, classique. Conservé partiellement dans les langues romanes, avec des sens techniques. M. L. 8558 ; remplacé le plus souvent par un dérivé d'une onomatopée **tok-*, it. *toccare*, fr. *toucher*, etc.

Dérivés et composés : 1° ***tagāx*** adj. (rare) : *t. manus*, avec sens péjoratif ; subst. ***tagāx*** : *furunculus a tangendo*, F. 492, 4.

taxim adv. : en touchant légèrement (cf. *sensim*), rare et archaïque.

tāctus, -ūs m. et ***tāctiō***, le premier plus usité (Cic.), le second appartenant surtout à la langue de Plaute ; ***tāctor*** (S[t] Aug.) ; ***tāctilis*** (Lucr.) (= ἁπτός) ; ***intāctus, -ūs*** m. (id.) ; ***intāctilis*** = ἄναπτος, ἀναφής (id.) ; cf. aussi M. L. 8519, ***tactiāre*** ; ***tangibilis*** (Lact., S[t] Jér.).

integer (de *in-* privatif et ***-tagros***, cf. ombr. antakres « integrīs ») : intact, entier ; au sens moral « à qui l'on ne peut rien enlever ou reprocher, intègre », etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4479 ; B. W. *entier* ; et M. L. 4481, ***integrē*** adv. Usité adverbialement dans *dē* (*ex, ab*) ***integrō*** « en reprenant les choses entièrement, de nouveau », d'où ***integrō, -ās*** « rétablir dans son état primitif, renouveler, recommencer », M. L. 4480 ; ***integrāscō*** (Tér.) ; ***integrātiō***, glosé ἐπανάληψις (Tert.), ***-tor*** ; et ***redintegrō*** avec ses dérivés (classique, plus usuel en prose que ***integrō***, qui est archaïque et poétique ; cf. *renouō*) ; ***integritās*** et ***integritūdō*** f. (Dig.) ; ***integellus*** ; ***integricō***, M. L. 4481 a ; ***intāctus*** : intact, M. L. 4477.

2° De *tangō* : ***attingō, -is, -tigī*** : toucher à (transitif et absolu), M. L. 768 (*attin-* et *attangō*) ; d'où ***attāctus, -ūs*** m. ; ***attiguus*** (époque impériale, d'après *contiguus*) ; ***contingō*** : toucher (transitif et absolu) ; toucher à (avec le datif), sens conservé dans *contiguus* ; d'où « arriver à » (= συμβαίνω). Employé impersonnellement : *contingit* « il arrive que », suivi de l'infinitif ou d'une complétive introduite par *ut*. Même sens absolu dans *contingēns*, qui en logique traduit τὸ ἐνδεχόμενον, et dans *contiguus* : qui touche à, contigu. De là ***contāgēs, -is*** f. (Lucr.) : toucher, contact ; ***contāgiō*** f. (et ***contāgium*** n., moins correct, usuel dans la poésie dactylique) ; ***contāctus, -ūs*** m. : toucher, contact, et « contagion, contamination » ; ***contāgiōsus***. *Contingō* est conservé dans les langues hispaniques. M. L. 2184.

obtingō : arriver à, échoir. Le verbe n'est plus guère employé qu'avec le datif (*alicuī obtingere*) dans le sens de *euenīre* ; cf. *contingere*. Toutefois, Nonius cite un exemple de Plt., Ci. 382, *is mustulentus uentus naris obtigit* (sic Non. 415, 16 ; mais, p. 63, 28, les manuscrits ont *adtigit*), où le verbe signifie « toucher, atteindre ». Tombe en désuétude sous l'Empire ; si on le trouve dans Quintilien, c'est à l'imitation de Cicéron. Ni supin ni formes nominales.

pertingō : aller, toucher, atteindre (rare, non classique).

Confondu parfois à basse époque avec *tingō* ; cf. W. Heraeus, Kl. Schr. 125.

V. aussi *contāminō, duxtaxat* et *taxō*.

Pour la forme, on rapproche le participe hom. τεταγών « ayant pris », qui subsiste dans une formule. La concordance de *tetigī* avec τεταγών est fortuite ; le perfectum à redoublement est la forme attendue là où il n'y a pas d'ancienne alternance vocalique : cf. *cecinī, cecidī, cecīdī, momordī*, etc. Les formes d'autres parlers italiques qu'on cite (en volsque et en marrucin) sont obscures et n'éclairent pas les formes latines. Le sens engagerait à rapprocher le groupe germanique de got. *tekan* « toucher » ; mais le *t* germanique, supposant un ancien *d*, ne concorde pas avec le *t* latin. Si les deux groupes sont apparentés — la consonne initiale étant inexpliquée — on supposerait un ancien thème du type athématique : ****tĕg-, *tŏg-*** ; l'indo-européen n'admet pas de racines commençant et finissant par une sonore simple ; le ****dĕg-*** sur lequel reposent les formes germaniques est donc secondaire. Le type des présents à infixe nasal a pris de l'extension en latin ; *tangō* peut donc ne pas dater de l'indo-européen.

tangomenās faciāmus : expression qu'on lit dans Pétr., Sat. 34, 7, 73, 6, au sens de « buvons à tire-larigot ». De τεγγομένας, accusatif pluriel féminin du participe moyen de τέγγω « mouiller » (Heraeus)?

***tantalus, -ī** m.? : autre nom de l'*ardea* « héron », donné par Isid., Or. 12, 7, 21, et par les gloses. Sans doute, le nom propre appliqué à l'oiseau pêcheur (cf. *Gaius, Lūcius*). V. Sofer, 14, 169.

tantus : v. *tam* (sous *tālis*).

tapēte, -is n. (et *tappēte*, Plt. ; *tapētum* ; *tapēta*? f., Enn., Inc. 38 ; cf. *lebēta*) : adaptations latines du gr. τάπης, -τος « tapis » que les poètes de l'époque impériale transcrivent par *tapēs, tapētis*, etc., substituant la forme savante à l'emprunt populaire. *Tapēte* est tiré du pluriel *tapētia* = gr. ταπήτια. Les formes romanes remontent à *tapētum* et à **tapītium*, M. L. 8563 ; B. W. s. u. ; l'anglo-saxon *tæppet* à *tappētum*.

tappula : *-m legem conuiualem ficto nomine conscripsit iocoso carmine Valerius Valentinus, cuius meminit Lucilius hoc modo* (1307) : « *Tappulam rident legem, conterunt Opimi* », Fest. 496, 30. Cf. *Tappulus, Tappō*, surnoms romains peut-être d'origine étrusque ; cf. *Taφunias*?

tarandrus, -ī m. : renne (Plin., Sol.). Du gr. τάρανδρος ou τάρανδος, mot scythe. Cité par Aristote, etc.

taratantara : onomatopée employée par Ennius pour imiter le bruit de la trompette.

tarāx, -ācis m. : tétras, coq de bruyère ; cf. Nemes., fr. Aucup. 1, *Et tetracem Romae quem nunc uocitare taracem | coeperunt*. Tardif, sans doute emprunté, comme *tetrax* ; *tetraō* (Plin.).

tardus, -a, -um : lent (opposé à *uēlōx*, Cic., Inu. 1, 24, 35, *tardē, tarditās* à *celeriter, -ritās*), se dit du physique et du moral, comme gr. βραδύς ; tardif (sens dérivé et postérieur, le mot propre étant *sērus*, mais qui a dû se développer dans la langue parlée, comme le prouvent les formes romanes issues de *tardus, tardē* et de ****tardīuus*** (ce dernier panroman). M. L. 8573, 8576, 8577. Ancien (Naev.), usuel, classique.

Dérivés et composés : ***tarditās*** (usuel et classique) ; ***tarditiēs, tarditūdō, tardor*** (= βράδος), tous trois rares et archaïques ; ***tardiusculus*** (Plt., Tér.) ; ***tardō, -ās*** : ralentir, retarder (panroman, sauf roumain), M. L. 8572 (et 8574, ****tardiāre***; 8575, ****tardicāre***), d'où ***tardātiō, tardābilis*** (tardifs et rares) ; ***tardēscō, -is*** (Lucr., Tib.) ; ***retardō*** (usuel et classique, fréquent dans Cic.), ***retardātiō***, qui se substituent à *moror* (et *remoror*), *mora*.

tardi-cors, -gemulus, -genulus, -gradus, -linguis, -loquus, -pēs, etc., tous poétiques et sans doute créés sur des modèles grecs du type βραδύπους (Eurip.).

Adjectif à vocalisme radical *a*, sans étymologie, mais dont la structure rappelle celle du gr. βραδύς.

tarentīna (*nux*) : épithète désignant une espèce de noix ; cf. Pline, H. N. 15, 90. Forme qui semble préférable à *terentīna* que Macrobe, Sat. 3, 18, 3, explique d'après Favorinus, *a tereno, quod est Sabinorum lingua molle*. — De *Tarentum* ou *Terentum*. V. André, *Lex.*, sous *nux*.

tarmes, -itis (*termes*, Isid., Serv., Gloss. ; *tarmus*, Gloss.) m. : *genus uermiculi carnem exedens*, P. F. 495, 1. Attesté depuis Plaute ; la forme *termes* est influencée par *terō*. Les formes romanes remontent à *tarmes*. M. L. 8586. V. *termes*.

tarpezīta (ou plutôt *tarpessīta*), **-ae** m. : banquier. Emprunt au gr. τραπεζίτης avec même métathèse que dans *corcodillus* ; les manuscrits de Plaute ont la graphie *trapezita*, mais *tarpezīta* est réclamé par le mètre. Mot plautinien.

***tarum, -ī** n. : bois d'aloès (Plin. 12, 98). Mot étranger, africain?

***tasconium, -ī** n. : sorte de terre blanche à l'usage des potiers (Plin. 33, 69). Mot ibérique (Bertoldi, BSL 32, 100)?

tat, tatae : onomatopées marquant l'étonnement ; cf. *attat, babae*, etc.

tata, -ae m. : papa. Mot enfantin, cité par Varr. ap. Non. 81, 3, et attesté épigraphiquement, ainsi que *tatula*, CIL VI 25636 ; cf. *mamma, pappa*. M. L. 8596. Noms propres : *Tatta, Tata*, et sans doute *Tatius*?

V. *atta*. Cf. gr. τάτα, corn. *tat* (avec ancien *t* géminé), pol. *tata* (où *a* représente *ā*). Sur tout le groupe, v. W. Heraeus, Kl. Schr., p. 163 sqq.

Taurīī lūdī : v. le suivant.

taurus, -ī m. : taureau. Nom d'une constellation du zodiaque. S'applique à des animaux ou à des objets qui rappellent par leur cri, leur aspect, etc., le taureau : butor (oiseau ; Plin. 10, 116) ; frelon (scarabée ; Plin. 30, 39) ; racine d'arbre (Quint. 8, 2, 13). Désigne aussi le périnée (ou plus exactement les testicules?) dans une victime ; cf. F. 372, 31, *atque harum hostiarum inuiolati sunt tauri quae pars scilicet caeditur in castratione* ; et Diom., GLK I 450, 8 ; et en grec l'emploi de ταῦρος (Poll. 2, 173). De *taurus* a été créé un féminin *taura* dans la langue rustique (Varr., Col.) ; cf. P. F. 481, 1, *tauras uaccas steriles... quod non magis pariant quam tauri*. Ancien (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 8602.

Dérivés et composés : ***taureus*** ; ***taurīnus*** ; ***taurīna*** : espèce de chaussure, cf. Édit de Dioclétien, c. 9, *taurinae muliebres bisoles, monosoles* ; c. 10, *taurinae inauratae, lanatae* (CIL III, p. 833), Pelagonius, cf. 437, p. 118, 30, éd. Ihm : *cortex uetustae taurinae* ; ***taurulus*** ; ***taurārius*** « toréador » (Inscr.) ; *tauri-fer, -formis, -genus*, etc., tous poétiques et faits sur des types grecs ; cf. ταυρόμορφος, Eur. ; ταυρογενής, Orph. — Cf. aussi *suouetaurilia, sōl(l)itaurilia*.

taurobolium : sacrifice du taureau, transcription du gr. ταυροβόλιον, d'où sont dérivés ***taurobolior, -lātus, -licus*** (tardifs) ; ***taurocenta*** : toréador (de ****ταυροκέντης***?).

A *taurus* les Latins rattachaient *Taurii lūdī* (cf. Fest. 478, 22 ; P. F. 479, 8 L), mais sans doute ce n'est là qu'une étymologie populaire. L'institution est étrusque et ces jeux, donnés en l'honneur des dieux infernaux, doivent se rattacher à l'étr. θaura « tombe » (Cortsen).

Les noms indo-européens d'animaux domestiques ne spécifient pas le sexe ; comme *ouis*, lat. *bōs* est masculin si l'on ne pense pas au sexe, féminin si l'on pense à la « vache ». Le mâle n'avait pas de nom dans le vocabulaire noble de l'indo-européen (v. *uerrēs, ariēs*).Le vocalisme radical *a* montre que *taurus* appartient au vocabulaire technique, de caractère populaire ; le mot se retrouve dans osq. ταυρομ « taurum », ombr. *toru*, turuf « taurōs », gr. ταῦρος. Le même mot désigne un animal sauvage dans v. sl. *turŭ*, lit. *taũras* « aurochs », v. pr. *tauris* « bison ». La forme diverge dans gaul. *tarvos*, irl. *tarb* « taureau » (avec la même altération qu'offre lat. *paruus* en face de gr. παῦρος) et dans got. *stiur* « taureau » (sans doute sous l'influence d'une étymologie populaire ; cf. av. *staora-* « gros bétail »). Le mot a l'instabilité d'un terme populaire.

***tautanus, -ī** m. : mot glosé *claua, cateia* par Isid., Or. 18, 7, 7, qui l'attribue aux Gaulois (cf. *Teutonus*), et aux Ibères. V. Sofer, p. 46, 171.

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

tax : v. *tuxtax*.

taxa, -ae f. : sorte de fragon (Plin. 15, 130). Cf. sans doute *taxus*.

taxea, -ae f. : lard. Mot gaulois d'après Isid., Or. 20, 2, 24, qui cite un exemple d'Afranius, R³ 284.†

taxillus : v. *tālus*.

taxim : v. *tangō*.

taxō, -āss, -āre : 1° fréquentatif-intensif de *tangō* ; cf. Gell. 2, 6, 5 : *taxare pressius crebriusque est quam tangere, unde procul dubio id inclinatum est* ; « faire allusion à » ; « toucher fortement, attaquer » ; cf. Suét., Aug. 4, 2 : *Cassius... Parmensis quadam epistula... sic taxat Augustum : materna tibi farina*, etc. ; id., Dom. 10, 6 : *occidit et Heluidium filium, quasi scaenico exodio sub persona Paridis et Oenones diuortium suum cum uxore taxasset*. De là *taxātōrēs*, nom donné à certains auteurs, *quod alter alterum maledictis tangit*, F. 490, 12, et *retaxō*, Suét., Vesp. 13, 2.

2° Emprunt au gr. τάσσω (peut-être formé sur l'aoriste ἔταξα ; cf. *campsō*, etc.) : taxer, évaluer, estimer. Le verbe n'est pas attesté avant Pline et Sénèque, mais *taxātiō* est dans un fragment de Cicéron, Or. pro Tull. 7. Autres dérivés : *taxātor* « aestimātor » ; *taxātiuncula* (Gloss.). M. L. 8603, *taxa* ; britt. *toos* ; cf. J. Loth, s. u.

On peut même se demander si le rapport avec *tangō*, imaginé par les Latins, n'est pas fictif et si le premier sens ne peut pas se tirer du second. Dans ce cas, il n'y aurait qu'un seul verbe, tiré du grec, « évaluer, estimer », puis « taxer, censurer », et, dans ce sens, rapproché faussement de *tangō*, d'après *uexāre*, que l'étymologie populaire rattachait à *uehō* (v. ce mot). Il n'y a pas lieu, pour ce verbe tardif, d'évoquer *dumtaxat*.

taxō, -ōnis (*taxus, tasiō*) m. : blaireau (v. fr. *taisson*). Attesté seulement dans les gloses ; latinisation d'une forme germanique ; cf. v. h. a. *dahs*, all. *Dachs*. Dérivé : *taxōnīnus* dans Marcellus Empiricus. Le mot latin est *mēlēs*. M. L. 8606 ; B. W. *tanière*. Cf. *melō, musiō*.

taxus, -ī f. : if. M. L. 8607 ; cf. dans les gloses : *taxus arbor quam uulgus iuum uocat*.

Dérivés : *taxeus* et *taxicus*, rapproché de *toxicus*, l'if passant pour vénéneux (d'où l'étymologie qui rapproche *taxus* de τόξον).

Sans correspondant clair. Cf. *fraxinus*.

-te : particule de renforcement, jointe à *tū, tē*. Cf. *-pte*. Sans étymologie certaine.

tebae, -ārum, (quantité de l'*e* inconnue, sans doute longue) f. pl. : *nam lingua prisca et in Graecia Aeolis Boeoti sine afflatu uocant collis t[h]ebas et in Sabinis, quo e Graecia uenerunt Pelasgi, etiam nunc ita dicunt, cuius uestigium in agro Sabino uia Salaria non longe Re⟨a⟩te miliarius cliuus cum appellatur t[h]ebae*, Varr., R. R. 3, 1, 6. Non autrement attesté ; cf. peut-être *tīfāta*. Mot « méditerranéen ». Cf. τάβα, τῆβος « rocher » (asianique?).†

teccō, -ōnis m. (?) : tacon, nom du jeune saumon chez Anthimus, De obseru. cib. 45 : *teccones dicuntur esse filii esocum*. Mot d'origine gauloise ; cf. A. Thomas, Romania, 35, 194, et Schuchardt, Z. f. rom. Philol. 30, 732 ; Zannick, Fest. Dornseiff, 375. M. L. 8608.

tec(h)ina, -ae f. : fourberie. Emprunt oral ancien au gr. τέχνη, attesté seulement chez les comiques. Cf. *mina, Proserpina*. Composé : *contechnor, -āris* (Plt., Ps. 1096).

tegellāria, -ae (*tu-, ton-*) f. : *malefica, quod supra tegulas sacrificet*. Mot de glossaire, non attesté dans les textes et non expliqué. Cf. Thes. Gloss. s. u.

tegestre : v. *segestre*.

tegō, -is, tēxī, tēctum, -ere : couvrir, recouvrir ; d'où garantir, protéger. Ancien (Enn.) et usuel, mais non représenté dans les langues romanes, sauf dans un dialecte italien. M. L. 8615.

Nombreuses formations en *tĕg-, tēg-, tog-, tēct-* :

1° *teges, -etis* f. : natte ; *tegetārius* : ψιαθοποιός (Gloss.), *tegeticula* (Varr.) et *tegiculum* (?) ; cf. aussi ***tegetīle***, M. L. 8616 ; ***tegīle, -is*** n. : ce qui couvre, vêtement (Apul.) ; *tegumen* (*tegimen, tegmen*) n., poétique et postclassique, remplacé dans la prose classique par *tegumentum* : couverture, abri ; et *integumentum*. Les formes romanes remontent à *tegmen*, M. L. 8617.

2° *tēgula* : tuile ; M. L. 8618 ; B. W. s. u. ; celtique ; britt. *teol* ; germanique : v. h. a. *ziagal* (finn. *tiili*) ; d'où *tēgulicius* (Inscr.) et *tēgulātus*, cf. CGL III 191, 15 : *tēgulāta*, κεραμωτά, conservé dans les langues romanes au sens de « toit », M. L. 8619 ; *tēgulum* : toit (Pline), avec un diminutif *tēgillum, cucullunculum ex scirpo factum*, P. F. 503, 1, attesté dans Plt., Rud. 576, et Varr. ap. Non. 179, 1. Certaines formes romanes supposent aussi ***tĕgĕlla***, M. L. 8614 ; le v. angl. *tigele*, ***tegilla***.

3° *toga* : couverture, cf. Non. 406, 21 : *dicitur et tectum*, avec un exemple de Titinius (43) : *... si rus cum scorto constituit ire, clauis ilico | abstrudi iubeo, rusticae togai ne sit copia* ; puis « vêtement », d'abord d'homme ou de femme indifféremment, cf. Varr. ap. Non. 541, 1 ; spécialisé ensuite dans le sens de « toge », vêtement du citoyen romain, symbole du civisme et de la nationalité romaine (par opposition à *pallium*, qui caractérise les Grecs ; de là l'opposition de *togātus* à *palliātus*, à *palūdātus*), et aussi vêtement de hautes classes (de là l'opposition de *togātus* à *tunicātus* ; *tunica* est un mot emprunté). Conservé dans quelques dialectes italiens ; M. L. 8765.

Dérivés : *togula* ; *togātus* ; *togātulus* (Mart.) ; *togātārius* « acteur de *fābula togāta* » (Suét.).

4° *tēctus* : couvert ; de là « impénétrable, secret » ; et *tēctē* adv. ; *tēctiō* (Cael. Aurel., Sᵗ Aug. ; refait sur *protēctiō*?) ; *tēctum* : toit. Panroman, sauf roumain. M. L. 8609. De là « plafond » et, par extension, « abri, maison » ; dérivés : *tēctulum* (Sᵗ Jér.) ; *tēctillum* (bas latin) ; *tēctor* : couvreur, terme technique attesté depuis Varron et Cicéron ; *tēctōrius*, substantif dans *tēctōrium* n. (scil. *opus*) : revêtement d'un mur, badigeon, couche, enduit ; crépi ; blanc, fard, etc. ; *tēctūra* : revêtement, couverture (Pall.) ; conservé dans fr. *toiture*, M. L. 8610.

A *tegō* appartiennent un grand nombre de composés dans lesquels le préfixe ne fait que préciser l'idée verbale : *circum-, con-* (et *supercon-*), *dē-* (« découvrir »), *in-, ob-, per-* (archaïque), *prae-, prō-* (très fréquent ; avec de nombreux dérivés), *re-* (« découvrir », cf. *resera, reclūdere*, et « couvrir de nouveau »), *sub-, superā, tegō*. Les composés ne sont pas plus représentés que le simple dans les langues romanes.

Pour *tugurium*, v. ce mot.

Les alternances vocaliques de *tegō, toga, tēgula* suffiraient à marquer l'origine indo-européenne du groupe. Mais le présent *tegō*, malgré gr. στέγω « je couvre », représente sans doute un ancien présent athématique, car on ne le retrouve pas ailleurs. L'irl. *tuigither* « il couvre » et le germanique (v. isl. *þekia* « couvrir ») continuent le causatif ; le sanskrit a *sthagayati*, avec un *g* qui ne peut être ancien. Le lituanien a un présent *stógiu* « je couvre » remplaçant un présent athématique. La voyelle longue de *tēgula, tēgulum*, qui trouve un analogue dans *rēgula*, en face de *regō*, et peut-être dans *sēcula* (v. *secō*), rappelle le degré long qui s'observe aussi dans v. pruss. *steege* (Voc.) « Schurer », à côté de *stógis* et lit. *stógas* (même sens). L'*o* de *toga*, qui est en latin une forme exceptionnelle, alors que les substantifs de cette forme sont courants en grec, rappelle v. isl. *þak* « toit », etc., tandis que gr. στέγη τέγη tient la place d'un ancien nom radical. Le thème en **-es-* attesté par gr. στέγος, τέγος et irl. *teg* ne se retrouve pas en latin. Ombr. *tettom-e* « ad tectum »? V. *tignum*.

tēgula : v. *tegō*.

tĕgus, -oris n. : doublet de *tergus* dans Varr., L. L. V 110 : *tegus suis, ab eo quod tegitur*, et Plt., Capt. 902 et 915, qui l'applique aussi à l'échine du cochon. Se retrouve dans Fronton et dans les gloses. La dissimilation a dû se produire dans les cas obliques : *tergoris* > *tegoris*, favorisée par le rapprochement avec *tegō* qu'indique Varron.

tēla : v. *texō*.

tellāna (*fīcus*) f. : figue noire à longue tige (Cat., Plin.). Le rapprochement avec *tēlum* n'est sans doute qu'une étymologie populaire ; semble provenir d'un nom propre (cf. *Rōmānus*, etc.). V. André, sous *fīcus*.

tellūs, -ūris f. : terre. Synonyme poétique de *terra*. Personnifiée et divinisée et unie à Jupiter ; cf. Varr., R. R. 1, 1, 5 : *Tellus, terra mater*. A *Tellūs* correspond *Tellūmō, -ōnis* m. (et *Tellūrus*, Mart. Cap. 1, 49) ; cf. Varr. ap. Aug., Ciu. Dei 7, 23 fin : *unam eandemque terram habere geminam uim, et masculinam quod semina producat, et femininam, quod recipiat atque enutriat. Inde a ui feminina dictam esse Tellurem, a masculina Tellumonem*. Le nom est peut-être un ancien neutre, comme *Venus, -eris*, mais l'*ū* ne s'explique pas, et c'est le seul exemple de cette flexion en latin (l'*ū* de *rūs* est ambigu et peut résulter d'une contraction). Celtique : irl. *tellur*.

Dérivé tardif : *tellūster, -tris* (Mart. Cap.), formé sur *terrestris*, comme *paluster* sur *palūs* ; composé : *meditullium* : milieu (avec l'*o* intérieur du second terme de composé passé ici à *u* ; cf. *terrā* : *extorris*), sur lequel a été refait l'adjectif tardif *meditullus*.

On pense à skr. *talam* « plaine », v. angl. *þel* « planche, bordage » (v. *titulus*), c'est-à-dire i.-e. **telo-* avec le vocalisme *e*, normal dans un neutre de ce type. Le slave a, avec vocalisme zéro (comme dans lat. *iugum*), *tlo* « sol » ; cf. gall. *tāl* « front » (pour le sens, cf. v. h. a. *stirna* ; v. sous *sternō*). La racine est dissyllabique, comme on le voit par skr. *tálimam* « sol » et irl. *talam* (génitif *talman*), féminin « terre », et ceci suppose un rapprochement avec v. sl. *stelję, stilati* « étendre » et lat. *lātus* « large ». Cf. encore lit. *tilės* « fond de la barque » et v. pruss. *talus* « sol (d'une maison) ». Mais la formation de lat. *tellūs* n'est pas expliquée par là ; et, si l'on n'avait pas la forme à vocalisme archaïque (du type de *extorris*), *meditullium*, où ne se trouve pas le *-ū-* énigmatique de *tellūs*, on hésiterait à affirmer le rapprochement. Il subsiste une obscurité. Le masculin *tellūmō* a été rapproché par M. Bréal du type étrusque de *lucumō*. Un mot italique à l'origine aurait-il été emprunté par l'étrusque, puis, après modification, emprunté par le latin? Le fait qu'on est amené à tenter de pareilles hypothèses indique la difficulté du problème.

telō, -ōnis m. : *-em hortulani uocant lignum longum quo hauriunt aquas. Et dictus telon a longitudine* : τέλον *enim Graece dicitur quidquid longum est*, Isid., Or. 20, 15, 3. Peut-être déformation du gr. κήλων, sous l'influence de *tēlum*. Semble sans rapport avec son synonyme *tolennō*.

telōneum : v. *tolōneum*.

tēlum, -ī n. : trait, arme de jet ; puis toute espèce d'arme offensive (épée, poignard, etc.). S'oppose à *arma*. Ancien (Lex XII Tab., Enn.), usuel. Peu représenté dans les langues romanes. M. L. 8624. Composé : *tēliger*, Sén., Herc. Oet. 543.

Étymologie incertaine, comme pour beaucoup de noms d'armes. L'explication par τηλοῦ, τηλόθεν (Fest. 502, 2 ; Dig. 50, 16, 233) est sans valeur.

temere adv. : « à l'aveuglette », par suite « inconsidérément, au hasard, à la légère, sans réflexion » ; souvent joint à *forte* dans le couple asyndétique *forte temere*. Usité dans la locution *nōn temere est quod* « ce n'est pas un hasard que » ; *nōn temere* a aussi le sens de « *nōn facile* », e. g. Plt., Ba. 85, *rapidus fluuius est hic, non hac temere transiri potest*. *Temere* est proprement l'ablatif instrumental d'un substantif ***temus, -eris*** « obscurité », cf. *tenebrae* ; mais il a été uniquement employé comme adverbe et traité comme tel ; de là le doublet *temeriter* (Enn., Acc.). Ancien, usuel.

Dérivés : *temeritās* : 1° hasard ; 2° irréflexion, légèreté d'esprit (opposé à *prūdentia* par Cic., Cat. M. 6, 29) ; *temeritūdō* (Pac.) ; *temerārius* : 1° qui est dû au hasard, *nōn temerārium est* « ce n'est pas un hasard (que...) » ; 2° qui agit au hasard, irréfléchi. V. *tenebrae*.

temerō, -ās, -āre : *temerare uiolare sacra et contaminare, dictum uidelicet a temeritate*, P. F. 501, 4. Terme surtout poétique, non attesté avant l'époque impériale ; appartient au vocabulaire religieux. Le sens premier a dû être « traiter (parler, s'approcher) inconsidérément des choses sacrées ».

Dérivés et composés tardifs : *temerātiō, -tor* et *intemerātus, -bilis, -andus*.

tēmētum, -ī n. : *uinum, unde temulentia et temulentus*, P. F. 501, 6. Ancien (Plt.), appartient à la langue familière. Non roman. S'y rattache *abstēmius*, ἄοινος, archaïque et postclassique. *Abstēmius, tēmulentus* (de

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

*tēmolentos, cf. *uīnolentus*) semblent supposer un substantif **tēmus*, **tēmum* qui a dû désigner une boisson enivrante et stupéfiante, ou plutôt une plante dont on tirait une liqueur fermentée ; *tēmētum* rappelle, pour la forme, *dūmētum* et aurait désigné d'abord un « lieu planté de **tēmus* ». Mais *tēmētum* peut se rattacher aussi bien à un verbe **tēmeō* comme *uegētus* à *uegeō*, etc. V. M. L. 8635 a, **temulus*, **temellus*.

Le rapprochement, souvent fait, avec skr. *támyati* « il est étourdi, abasourdi » est arbitraire.

temnō, -is, -tempsī, -temptum (dans *contempsī*, *contemptum*), **-ere** : mépriser. Rare et poétique (Lucr., Vg., Hor., Ov., Tac.) ; remplacé dans la prose par le composé d'aspect déterminé, très employé et attesté depuis Plaute, *contemnō* (= καταφρονέω), qui a fourni les dérivés *contemptus*, *-ūs* ; *contemptor*, *-tiō*, *-tim*, *-tibilis* (Ital.) et *incontemptibilis* (Tert.). Non roman.

Le rapprochement avec τέμνω « je coupe », indiqué par les Latins (cf. Schol. Ter. Andr. 492 : *temnor autem Graecum est, i. e. caedor et reicior*), est sans valeur. On a comparé aussi στέμβω « je foule aux pieds ». On partirait d'un sens concret ; cf. dans Cic., pro Planc., 12 : *quod iam contritum et contemptum uidetur*, où l'union de *contritum* à *contemptum* le suggère. Cf. le sens concret de *spernō*. Tout ceci très incertain.

Aucun rapprochement sûr.

tēmō, -ōnis m. : timon ou flèche d'un véhicule ; par métonymie (partie pour le tout), le chariot et, en particulier, « le chariot de la Grande Ourse » ; cf. Enn. ap. Varr., L. L. 7, 73. Ancien, technique. Panroman, sauf roumain. Les formes romanes remontent à *tīmō*. M. L. 8625 ; B. W. s. u.

Le mot ne se retrouve pas ailleurs. Mais le germanique a v. isl. *pisl* « timon », etc., qui s'explique bien par **tenk-slā*, et le vieux prussien a *teansis* (même sens). Le tout se rattache au groupe de **ten-* « tendre » avec un élargissement guttural qui se retrouve, notamment, dans le mot iranien à ancien *th-* initial, dans des types affectifs et techniques, av. θanjayeiti « il tire (la voiture) » ; le slave a *tęgnǫti* « tirer » ; cf., pour le sens, gr. δομός. Ce terme technique du vocabulaire de la carrosserie peut provenir du gaulois, comme *carpentum*, etc.

temō, -ōnis m. : impôt payé par les recruteurs (Cod. Theod.), taxe de remplacement ; d'où *temōnārius*. Mot du Bas-Empire, sans doute d'origine étrangère.

temperō, -ās, -āuī, -ātum, -āre (*temperor*, Lact., d'après *moderor*) : transitif et absolu : 1° transitif, correspond au gr. κεράννυμι « mélanger, mêler », en particulier « mêler de l'eau au vin ou à un liquide pour l'adoucir, couper » : *t. uīnum*, *pōcula* (cf. gr. κ. οἶνον, νέκταρ, κρατῆρα), *t. acētum melle* ; de là « tremper » un métal, *t. ferrum* ; « mêler, combiner, allier » (souvent joint à *miscēre*) et « modérer, adoucir, tempérer » (cf. gr. ὥραι μάλιστα κεκραμέναι, Hdt. 3, 106, à quoi correspond, par exemple : *regiones caeli neque aestuosae neque frigidae sed temperatae*, Vitr. 1, 4) : *Etesiarum flatu nimii temperantur calores*, Cic., N. D. 2, 19, 49 ; *temperātus* : tempéré, modéré (d'où *intemperātus*), joint à *moderātus*, Cic., Fam. 12, 27, opposé à *merācus*, id., Rep. 1, 43, 96 : *non modice temperatam, sed nimis meracam libertatem sitiens haurire*. A ce sens remontent les formes romanes du type *tremper*. M. L. 8627 ; B. W. s. u. Celtique : britt. *tymheru* ; armor. *tems*, *tempsi* (v. J. Loth, s. u.).

2° absolu : « se modérer », d'où « s'abstenir » (déjà dans Enn., Sc. 45) ; cf. *temperāns* : qui se modère, tempérant. *Temperō* est également construit avec le datif : *t. linguae*, *t. sibi*, *animīs* ; l'ablatif : *t. ā lacrimīs* ; l'infinitif : *t. dormīre* ; avec *quīn* (époque impériale) ; à l'impersonnel : *temperātum est* (T.-L.). On trouve même à basse époque, sans doute d'après *sē abstinēre*, *sē temperāre ab* (St Aug., Greg. M.).

Dérivés et composés : *temperiēs*, *-ei* « mélange, alliage » (poétique et postclassique, auquel répond dans les langues romanes un n. **temperium*, v. fr. *tempier*, M. L. 8628, britt. *tymmer* [savant]), et son contraire *intemperiēs* « mauvais temps », attesté depuis Plaute, et au pluriel *intemperiae* « délire » (Caton, Plt.) ; *temperātiō* (classique, spécialement fréquent dans Cic., qui le joint à *moderātiō*, Diu. 2, 45, 94) ; pour le sens, cf. Cic., Tusc. 4, 13, 30, *ut enim corporis temperatio cum ea congruunt inter se, e quibus constamus, sanitas, sic animi dicitur, cum eius iudicia opinionesque concordant, eaque animi est uirtus, quam alii ipsam temperantiam dicunt esse, alii obtemperantem sapientiae praeceptis* : « juste mélange, équilibre » = κρᾶσις et « température », *caelī temperātiō*, Cic., Diu. 2, 45, 94 ; *temperātor* (joint à *moderātor* par Cic.) ; *temperātiuus* (Cael. Aur.) ; *temperāculum* (Apul.) ; *temperāmentum* : tempérament, combinaison, et « modération ». D'abord de sens concret ; cf. Cic., Leg. 3, 10, 24, *inuentum est temperamentum quo tenuiores cum principibus aequari se putarent* ; puis, à l'époque impériale, employé pour *temperātiō*.

De *temperāns* : *temperanter*, *temperantia* ; cf. Cic., Tusc. 3, 8, 16, *temperans*, *quem Graeci* σώφρονα *appellant*, *eamque uirtutem* σωφροσύνην *uocant quam soleo equidem tum temperantiam*, *tum moderationem appellare*, *nonnumquam etiam modestiam* ; et *distemperantia*, terme de la langue médicale traduisant gr. δυσκρασία ; *intemperāns*, *-ranter*, *-rantia*.

De *temperātus* : *temperātē* et *intemperātus*, *-tē*.

De *temperō* : *adtemperō* : adapter, ajuster (époque impériale), M. L. 762 ; *adtemperātē* (Tér.) « à propos » ; *adtemperiēs* (cod. Theod.).

contemperō (rare, époque impériale à partir d'Apul., Vég.) « tempérer par un mélange », d'après συγκεράννυμι ; *extemperō*, conservé en roumain, M. L. 3082 ; *obtemperō* (seul usuel et classique, attesté depuis Plt.) : proprement « se modérer devant quelqu'un » ; pour le sens du préfixe, cf. *oboediō*, *obsequī* ; par suite « se conformer à, obéir à » ; *obtemperanter*, *-rātiō* (Cic.), *-rātor* (St Aug.).

Rattaché souvent à *tempus*, comme *generāre* à *genus*, mais le rapport de sens est obscur, à moins d'admettre que *tempus* signifie « coupure, division (du temps) », ce qui cadre bien avec les emplois du mot, et que *temperō* présente la même image que le fr. « couper le vin » ? Sur le développement sémantique, v. Benveniste, Mél. Ernout, p. 11 sqq.

tempestās : v. *tempus*.

templum, -ī n. : 1° terme de la langue augurale

« espace carré délimité par l'augure dans le ciel, et sur la terre, à l'intérieur duquel il recueille et interprète les présages » ; cf. Varr., L. L. 7, 6 : « *templum* » *tribus modis dicitur* : *ab natura*, *ab auspicando*, *a similitudine* ; *dis dicitur* : *ab natura in caelo*, *ab auspiciis in terra*, *a similitudine* ⟨*ab*⟩ *natura in caelo*, *ab auspiciis in terra*, *a similitudine sub terra … eius templi* (scil. *caeli*) *partes quattuor dicuntur*, *sinistra ab oriente*, *dextra ab occasu*, *antica ad meridiem*, *postica ad septemtrionem. In terris dictum templum locus augurii aut auspicii causa quibusdam conceptis uerbis finitus…* V. les références de Goetz-Schoell, ad loc. Désigne par extension le « ciel » tout entier, *templa caelī*, cf. τέμενος αἰθέρος, *t. caelestia*, les régions infernales, les plaines de la mer, etc. A ce premier sens se rattachent sans doute : 1° l'adverbe *extemplō*, proprement « (immédiatement) au sortir du templum », c'est-à-dire « sur-le-champ, aussitôt » (synonymes *ē uestīgiō*, *illicō*, *ex tempore*) ; adverbe archaïque (Plt., Enn., Varr. ; un exemple dans Cic., Pro Rosc. Com. 3, 8 ; ni dans Cés., ni dans Quint.) ; forme *extempulō* dans Plt., Au. 93 ; Ci. 96, 572 ; Ba. 968 ; Mi. 461 ; Poe. 183.

2° le verbe *contemplō* (*contemplor*), *-āre*, dont la dérivation a déjà été indiquée par Varr., L. L. 7, 9, et, à sa suite, par Fest., P. F. 34, 9 : *contemplari dictum est a templo*, *i. e. loco qui ab omni parte aspici*, *uel ex quo omnis pars uideri potest*, *quem antiqui templum nominabant*. Cf., pour le développement de sens, *cōnsīderō*. La forme active et la forme déponente apparaissent simultanément dès Plaute ; mais la langue classique préfère le déponent. Il est possible que *contemplor* soit formé d'après *cōnspicor*, *contueor*. Britt. : *cynhemlu*.

Dérivés : *contemplātiō*, *-tor*, tous deux classiques ; *-trīx* (Cels., Apul.) ; *contemplātus*, *-ūs* (Ov., Macr.) ; *contemplātiuus*, adjectif de la langue philosophique traduisant le gr. θεωρητικός (Sén.) ; *contemplābilis* (Amm.) ; *contemplātōrius*, στοχαστικός (Gloss.). Une forme roumaine suppose aussi **intemplāre*, M. L. 4482 a.

2° *Templum* a, par extension, désigné un endroit consacré aux dieux, et spécialement le « temple » ; cf. Varr., L. L. 7, 10, *sed hoc ut putarent aedem sacram esse templum* ⟨*eo uidetur*⟩ *esse factum quod in urbe Roma pleraeque aedes sacrae sunt templa*, *eadem sancta…*, M. L. 8630. Celtique : irl. *tempul*, britt. *teml*.

3° D'après Festus, *templum* désigne aussi « *tignum quod in aedificio transuersum ponitur* », P. F. 505, 1 ; cf. Vitr. 4, 2 et 7 ; Lucr. 2, 28 ; sens représenté dans les langues romanes. Ce sens peut provenir des lignes transversales tracées par l'augure dans le *templum* ou de la figure tracée par les poutres qui s'entre-croisent et déterminent une sorte de *templum*.

Dérivés rares et tardifs : *templātim* (Tert. ; cf. *uīcātim*) ; *templāris* (*-ēs fīnēs*, terme d'arpentage) ; *templātiō* (St Aug.) ; *templifer* = ναοφόρος (Ignat.).

Le sens de « espace défini » permet un rapprochement approximatif avec gr. τέμενος « enclos divin », c'est-à-dire avec la racine de gr. τέμνω « je coupe ». Le *p* représente l'explosion de *m* devant *l*, comme dans *exemplum* ; cf. les graphies telles que *dampnum* et *temptō* (v. ce mot). Sur *templum*, v. St. Weinstock, Mitt. d. deutsch. archäol. Instit., Rom. Abt., 47 (1932), p. 95-121.

temptō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : toucher, tâter ; faire l'essai ou l'épreuve de ; essayer de ; attaquer (dans ce sens a peut-être absorbé *tentō*, fréquentatif intensif de *tendō*, q. u.), agiter, inquiéter. *Temptō* est la graphie la plus ancienne et la mieux attestée par les bons manuscrits ; *tentō* représente sans doute une prononciation populaire (cf. *lanterna*, en face de λαμπτήρ ; *Pontīnus* et *Pomptīnus*, *pedetentim* et *pedetemptim*) ; les gloses distinguent *temptō*, πειράζω (fréquent), de *tentō*, συνέχω et τείνω (-ομαι), dont il y a trois exemples en tout. La confusion qui s'est produite entre les deux verbes, *temptō* et *tentō*, rend le plus souvent impossible le départ de ce qui appartient proprement à l'un ou à l'autre. Pour le développement du *p* dans *temptō*, cf. *sūmptus*, *sūmpsī* (v. Niedermann, *Phon. hist. du latin*, 3e éd., p. 152 sqq.). Ancien (Plt.), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 8633 ; B. W. *tenter*.

Dérivés et composés : *temptāmen* (Ov.), *-mentum* (poétique, prose impériale) ; *temptātiō* (Cic. ; dans la langue de l'Église, traduit πειρασμός « tentation ») ; *temptātor* (Hor. ; dans la langue de l'Église, le « tentateur », c'est-à-dire le diable (celui qui entraîne au péché) ; *attemptō* et *attemptātiō* ; *pertemptō* (classique), *praetemptō* (poétique, prose impériale) et *praetemptātus*, *-ūs* (Plin.) ; *retemptō* (époque impériale, à partir d'Ov.) ; *intemptātus* (calque du grec, non attesté avant Hor. et Virg.) ; *intemptābilis* : ἀπείραστος (Gloss.).

Fréquentatif. Aucun rapprochement sûr ; v. *tendō*, in fine.

I. tempus, -oris n. (usité surtout au pluriel *tempora*) : tempe(s). Attesté depuis Virgile. Les représentants romans présentent diverses altérations. M. L. 8635.

Dérivé : *temporālis* (Vég.).

Le rapprochement avec lit. *tempiù* « je tends » est possible, mais ne se laisse guère préciser pour le sens (cf. le groupe de *teneō*, *tendō*).

Comparant le gr. κρόταφος, qui appartient à une racine signifiant « battre », M. Benveniste, Mél. Vendryes, p. 56, a proposé de rattacher *tempus* à la racine **(s)temb(h)-* « heurter, écraser en frappant » ; cf., entre autres, skr. aor. *astambhīt*, gr. στέμφω, στόβος, v. sl. *tepǫ*, etc. Le rapprochement est séduisant. On a supposé aussi que ce *tempus* était le même mot que *tempus* II, spécialisé dans le sens de « temps du battement (des artères) ».

II. tempus, -oris n. (une ancienne flexion *tempus*, **temperis* est attestée par l'ancien locatif adverbial *temperī* « à temps », remplacé par *temporī* ou *tempore* ; de nombreux dérivés ont le vocalisme *e*, cf. plus bas) : temps, considéré surtout en tant que fraction de la durée (différent de *aeuus*, *aeuum*, qui indique plutôt le temps dans sa continuité) ; cf. Varr., L. L. 5, 12 et 6, 2, qui, du reste, reproduit un enseignement grec (v. Goetz-Schoell, ad loc.), et Cic., Inu. 1, 36, 39 : *tempus est… pars quaedam aeternitatis cum alicuius annui, menstrui, diurni nocturniue spatii certa significatione* ; de là vient qu'on emploie *tempora* « portions de temps, époques » au pluriel, et non *aeuum*, *aeuus* : de là aussi les expressions comme *tempus diei* (Tér.) « moment du jour », *annī tempora* « époques de l'année, saisons » (Lucr.) ; *prīmum tempus* « printemps » (attesté dès l'époque d'Aug., CIL VI 33316 ; cf. W. Schulze, KZ 47, 185),

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

hībernum annī, Cic., Rep. 1, 12, 18 ; « moment, époque », en particulier « moment favorable, occasion » (= καιρός), et *tempora* « circonstances », où s'entrevoit encore le rapport avec *temperō*, *temperiēs* « mélange de l'air ». Dans la langue de la poésie et de la rhétorique, « temps métrique, mesure » ; en grammaire, « temps d'un verbe », d'après le gr. χρόνος. *Tempus*, étant de genre inanimé, n'est ni personnifié, ni divinisé ; c'est *Sāturnus* qui est devenu le dieu du temps, du reste sans doute secondairement.

Nombreuses locutions adverbiales : *temperī* « à temps, tôt » (cf. plus haut ; d'où un comparatif *temporius*, Peregr. Aeth.) ; *ad tempus* ; *ante tempus* ; *ex tempore* « d'après le moment » et « sur-le-champ » (cf. *extemplō*, *ē uestīgiō*), dont la langue de la rhétorique a tiré à l'époque impériale *extemporālis* « improvisé », *extemporālitās* (Suét., tandis que Quint. 10, 7, 1 a encore la périphrase *facultas ex tempore dicendī*), *extemporāliter* (Sid. Apoll.) ; *in tempus*, *per tempus*, *pro tempore*. Ancien (Plt., Enn.), usuel. Panroman. Il y a aussi quelques représentants de *tempore*. M. L. 8634. Celtique : v. irl. *trimsi* « tempora » ; britt. *tymp*, *tymmor* « saison ».

Dérivés et composés :

1° *tempestus*, *-a*, *-um* adj. (archaïque, conservé par P. F. 499, 6, *tempesta*, *tempestiua*) et *intempestus* dans *nox intempesta* « *quo tempore nil agitur* », Varr., L. L. 6, 7 et 7, 72 ; remplacé à l'époque classique par *tempestīuus* (fréquent) « qui vient à temps, opportun », gl. ἁκμαῖος, εὔκαιρος, ὡραῖος, et *intempestīuus*, d'où *tempestīuē*, *-uitās* et *intempestīuē*, *-tīuitās*. De l'adjectif *tempestus* dérivent les abstraits : **tempesta*, non conservé dans les textes, mais attesté par les langues romanes (cf. *senecta*) ; *tempestūs*, par Varr., L. L. 7, 51 : *libri augurum pro tempestate tempestutem dicunt supremum augurii tempus*), disparu à l'époque historique et remplacé par *tempestās* (cf. *iuuentās* et *iuuentūs*, dérivés aussi d'un adjectif *iuuentus*, d'où provient également *iuuenta*), synonyme de *tempus*, cf. F. 498, 32 : *tempestatem pro tempore frequenter dixerunt antiqui* ; sens fréquent à l'époque ancienne, et aussi dans Cicéron et chez les historiens, mais seulement dans l'expression *eā* (*quā*, etc.) *tempestāte*. Dès Ennius apparaît le sens de « temps » état de l'atmosphère, e. g. *tum tonuit laeuom bene tempestate serena*, Enn., A. 527, cf. 457 ; et, par euphémisme, spécialement de « mauvais temps, tempête » (*t. turbida*, *saeua* dans Plaute, puis simplement *tempestās*, déjà dans Plt., Mo. 108 : *tempestas uenit*, | *confringit tegulas imbricesque* ; pour la restriction de sens, cf. *ualētūdō*), M. L. 8629 (conservé à côté de *tempesta*) ; B. W. *tempête*. Celtique : irl. *tempestech*, britt. *tymmest*.

2° *temperō*, *temperiēs* (v. ce mot).

3° Dérivés récents en *tempor-* :

temporālis : terme technique, attesté depuis Varron, *t. uerbum*, L. L. 9, 108, « temporel » et « temporaire », M. L. 8631 ; *temporāliter* ; *temporālitās* ; *contemporālis* (langue de l'Église ; = σύγχρονος) ; *extemporālis* (v. plus haut) ; *intemporālis*, *-litās*, *-liter* (= ἄχρονος) ; **temporāre*, M. L. 8631 a.

temporāneus (Ital., Vulg. ; = πρόσκαιρος) et *contemporāneus* (Gell., peut-être antérieur à *temporāneus* ; cf. *momentāneus*) ; *temporārius* (Corn. Nep. et époque impériale, sans doute de la langue familière ; cf. Sén., Ep. 9, 9, *amicitiae quas temporarias populus adpellat*) ; *temporātim* (Tert. ; = χρονικῶς).

Les gloses ont aussi *temporius*, πρόσκαιρος, où il faut peut-être lire *temporīuus*, qui est supposé par certaines formes romanes. M. L. 8632.

Aucun rapprochement sûr. V. sous *tendō* et cf. *temperō*.

tēmulentus : v. *tēmētum*.

tendō, **-is**, **tetendī** (*tendidī*, tardif), **tentum** et **tēnsum**, **-ere** : « tendre » et « tendre à », transitif et absolu : *t. arcum*, *rētia*, *pellēs*, *manūs*, *neruum* ; et *t. ad castra*, *Venusiam*, etc. De *tendere pellēs* on est arrivé à dire uniquement *tendere* « dresser la tente » (e. g. Cés., B. G. 6, 37, 2 ; de là *tentōrium*, *tentōriolum*, Hirt., Auct. B. Afr., et **tenda* « tente » dans les langues romanes, M. L. 8639 ; B. W. s. u). Dans la langue militaire, *tendō* s'emploie dans le sens de « faire effort », e. g. Sall., Ca. 60, 5 : *Petreius ubi uidet Catilinam*, *contra ac ratus erat*, *magna ui tendere* ; Vg., Ae. 12, 553 : *pro se quisque uiri summa nituntur opum ui* ; | *nec mora nec requies* ; *uasto certamine tenduntur*. De même, la langue poétique emploie *tendō* avec l'infinitif (la prose usant du composé *contendō*, Cic., Cés.), e. g. Vg., Ae. 2, 220, *ille simul manibus tendit diuellere nodos*, sens où *tendō* rejoint *temptō*, cf. e. g. Hirt., B. G. 8, 40, 1, *aqua prohibere hostem temptare coepit*, ce qui explique les confusions entre *temptō* et **tentō*. Il est possible que, dans bien des cas où l'on a des formes de *temptō*, ce soit à l'intensif de *tendō* que songe l'écrivain. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8640. Celtique : irl. *tennaim*, britt. *tynnu*.

Dérivés et composés : 1° en *tend-* : *tendicula* : *a)* perche à étendre le linge ; *b)* sorte de piège, lacet, filet (joint à *aucupium*), M. L. 8641 ; les langues romanes supposent aussi **tendō*, *-ōnis*, M. L. 8642, et *tenda* (v. plus haut) ; 2° en *tent-* : *tenta* n. pl. « membrum ērectum » (Priap.) ; *tentīgō* (satiriques) « priapisme », cf. *prūrīgō*, et le renvoi à Philologica I ; *tentiō* « τάσις » (Gloss. ; les composés *contentiō*, *intentiō* sont, au contraire, fréquents) ; conservé en ancien f. *tencon*, prov. *tenso*, avec le sens de « combat » ; cf. M. L. 8653, d'où **tentiāre*, M. L. 8652 ; *tentipellium* : *genus calciamenti ferratum quo pelles extenduntur*, P. F. 501, 9 ; et aussi : *medicamentum quo rugae extenduntur*, cf. F. 500, 28 sqq. (rare, Afran., Titin.) ; *-tentūra* dans *praetentūra* (Amm.) ; *tentor* (bas latin) m. : celui qui tend ; celui qui attelle les chevaux, palefrenier ; 3° en *tēns-* : *tēnsus*, *-a*, *-um*, conservé dans les langues romanes avec des sens dérivés et notamment sous la forme *tē(n)sa* > *toise*, M. L. 8651 ; et a fourni un dénominatif **tēnsāre*, M. L. 8649, d'où **intēnsāre*, M. L. 4485, et **tēnsiāre*, M. L. 8649 a ; *tēnsiō* (rare, époque impériale, sans doute créé par la langue médicale pour traduire τάσις) ; *tēnsūrā* (Hyg., Vég.) ; **tēnsica*, **tēnsicula*, M. L. 8649 b, c.

Composés : *attendō* : tendre vers, se dit surtout de l'esprit, *a. animum* ou *animō* (qu'il n'est pas nécessaire d'exprimer) = gr. προσέχω « faire attention à », d'où *attentus*, *attentiō* (= προσοχή ; non attesté avant Cic.). Conservé dans les langues romanes, souvent avec le sens de « attendre » (cf., pour le développement de sens, *expectāre*), ainsi que *attēnsus*. M. L. 763, 764.

contendō (= συντείνω) : (se) tendre de toutes ses forces. Transitif et absolu, sens physique et moral ; cf. *unum esse illud tempus quo maxime contendi conueniat*, Cés., B. G. 7, 85, 2 ; avec un complément subjectif ou objectif : *c. uīrēs* et *c. honōrēs* ; suivi de *ut* ou d'un infinitif complément ; avec *cum* : *c. cum aliquō* (non avant Cic.). De là : *contentē* (*contentus* n'est pas employé, pour éviter des confusions avec *contentus*, de *contineō*) ; *contentiō* : tension (de la voix = συντονία) ; effort, lutte, M. L. 2181 ; quelquefois « comparaison » ; en grammaire = ἀντίθεσις ; *contentiōsus* (non attesté avant Pline). Celtique : britt. *cynnen* « contendō », irl. *cointinn* « contentiō ».

intendō (existe en ombr. ententu, *endendu* ; antentu *andendu* « intenditō ») : tendre vers (sens physique et moral), [s']étendre ; se diriger vers ; avoir l'intention ou la prétention de ; intenter ; *intentus* « tendu vers » et « attentif » ; *intentē*, *intentiō* (*intēnsiō*, Sén.), d'où irl. *intinn* ; *intentīuus* (= ἐπιτατικός, Prisc.) ; *intentiōsus* (bas latin, d'après *contentiōsus*), M. L. 4483 ; *intēnsāre*, M. L. 4485 ; B. W. sous *entendre*.

ostendō, *portendō* (v. ces mots). Outre ententu, antentu, l'ombrien a les impératifs ustentu, pertentu sustentu qui correspondent aux formes latines. Parenté ou emprunt ?

dē-, *dis-* (διᾰ-τείνω), *extendō*, M. L. 3083, britt. *distenn*, *estyn* ; *ob-* (à côté de *ostendō*, dont le rapport avec *tendō* n'était sémantiquement plus sensible), *prae-*, *pro-*, *re-*, *sub-tendō*, dans lesquels le préfixe ne fait que préciser le sens du verbe. A ces verbes correspondent souvent les dérivés ordinaires en *-tor*, *-tiō*, *-tus* (*-sor*, *-siō*), e. g. *extensiō*, M. L. 3083 b, et **extē(n)sāre*, M. L. 3083 a, *-sor*, *-sīuus* ; *extentiō*, *extentus*, *-ūs*, etc.

Il y a aussi des formes d'itératif-intensif : *extentō* (attesté depuis Plt.), M. L. 3084 ; *intentō* (*ostentō*). *Attentō*, *pertentō*, *praetentō*, *retentō*, qu'on rattache quelquefois à *tendō*, doivent se lire *attemptō*, *pertemptō*, *praetemptō*, *retemptō*. V. *temptō*.

La racine **ten-* fournissait en indo-européen un aoriste radical thématique (véd. *átan*, *átata* « il a tendu ») et un parfait (véd. *tatā́na*, *tatné*) ; le latin a gardé le parfait *tetinī* (v. sous *teneō*). Le présent a été obtenu de diverses manières, ainsi par un élargissement **-eu-* : véd. *tanóti*, *tanuté*, hom. τάνυται, ou par le suffixe **-ye/o-* : gr. τείνω. En face du causatif skr. *tānayati*, le germanique a une formation parallèle : got. *-þanjan* « étendre ». Le latin a recouru à deux types : l'un à suffixe **-de/o-* pour l'aspect déterminé, c'est *tendō* ; l'autre en **-ē-*, pour indiquer le procès qui se poursuit, c'est *teneō*. A chacun des deux, il a fallu constituer une conjugaison. L'adjectif en **-to-* hérité de l'indo-européen était *tentus* (skr. *tatáḥ*, gr. τατός), qui a été attribué à *teneō* ; *tendō* en a reçu un nouveau, fait sur le présent, comme *pulsus* en face de *pellō* (de **peldō*), etc. ; mais *tentus* paraît avoir servi aussi à *tendō*, et c'est ainsi que s'explique le fréquentatif *tentāre*. Le perfectum *tetendī* a été fait secondairement, comme *tenuī* sur *teneō*. La forme *tenuī* a dû se produire dans les cas où il y a préverbe et où le perfectum *tetinī*, perdant son redoublement, était peu clair. Il en est résulté la généralisation de *tenuī*.

Pour les formes nominales autonomes, v. *tenus*, *tenuis*, *tener* et *prōtēlum*.

La racine admettait souvent des élargissements, notamment *temp-* dans lit. *tempiù* « je tends », qui joue le même rôle que gr. τείνω ; et le radical *temp-* qui figure dans des mots latins pourrait en être rapproché ; simple possibilité. Le slave a *tęgnǫti* « tirer » ; et ceci rappelle le radical qui figure dans lat. *tēmō* (v. ce mot).

tenebrae, **-ārum** f. pl. (pas de singulier, comme le correspondant skr. *támisrāḥ*, sauf à partir d'Apulée) : obscurité, ténèbres. Ancien (Enn., Plt.), usuel. M. L. 8643.

Dérivés : *tenebrōsus* (époque impériale) ; *tenebricus* (archaïque, mais conservé en vieux français, M. L. 8644, et les langues romanes attestent en outre **intenebricus*, M. L. 4484 ; fait sur *opācus*?), remplacé à l'époque classique par *tenebricōsus* (Cic.), d'où *tenebricōsitās* (Cael. Aur.) ; *tenebrō*, *-ās* (rare et tardif) ; *tenebrēscō*, *tenebricō* (id.) ; *tenebriō*, *-ōnis* m. (Afran., Varr.) ; *tenebrārius* (Vop.) ; *tenebrātiō* (Cael. Aur.) ; *contenebrō*, *-brēscō* (*-brācō*), *obtenebrēscō*, rares et tardifs ; *tenebellae* (Claud. Mamert.).

Un mot correspondant à skr. *támaḥ* « ténèbres » (gén. *támasaḥ*) est conservé dans l'adverbe *temere* (v. ce mot). Mais la racine était dissyllabique : lit. *témsta* « l'obscurité vient ». Là où le suffixe **-es-* est au degré zéro, on a donc le *-s-*, d'où véd. *támisrāḥ* (pluriel) « nuit sombre » et l'adjectif *timiráḥ* « sombre ». La formation à sifflante se retrouve dans lette *timsa*, *tumsa* « obscurité », lit. *tamsà* (même sens) et v. h. a. *dinstar* « sombre ». Lat. *tenebrae* repose sur **temə-s-rā-* ; le passage de *-m-* à *-n-* fait difficulté ; car il suppose l'intervention d'une forme où la voyelle de syllabe intérieure était syncopée, à moins qu'on n'admette une dissimilation, tout hypothétique, de *m* en *n* par la labiale **f*, d'où est sorti *b* ; on ne peut restituer le détail des faits. — Cf., de plus, v. irl. *temel* « ténèbres », m. bret. *teffal* « sombre » et v. h. a. *demar* « demi-jour (de l'aube ou du crépuscule) ».

teneō, **-ēs**, **tenuī** (ancien *tetinī*, Pac., Acc.), **tentum**, **-ēre** : tenir. Même racine **ten-* que dans *tendō*. A ce dernier a été réservé le sens de « tendre », tandis que *teneō*, qui s'emploie, comme *tendō*, avec valeur transitive ou absolue, était spécialisé dans le sens de « tenir » (avec l'idée de continuité) et, au sens absolu, « durer, persister » ou « se maintenir dans une position » (langue militaire), « se maintenir dans une direction, cingler vers » (langue nautique). Cette distinction établie entre *tendō* et *teneō* se retrouve dans ombr. *tenitu* « tenētō », en face de ententu « intenditō ». La parenté de *tendō* et *teneō* apparaît dans la glose de Festus, 214, 12 : « *obstinet* » *dicebant antiqui quod nunc* « *ostendit* », *ut in ueteribus carminibus* (trag. inc. 25) : *Sed iam de* (*se* ms.) *caelo cedens Aurora obstinet suum patrem*. Du sens de « tenir » dérivent les sens de « posséder, occuper », « tenir immobile, arrêter, maintenir » et « tenir dans son esprit », d'où « se souvenir » (*memoriā tenēre*) ou « comprendre, savoir » (*mente tenēre*). Cf. *percipiō*, *comprehendō*. La valeur absolue et le rapport sémantique avec *tendō* sont bien conservés dans certains composés ; cf. *attinēre* « s'étendre jusqu'à, tenir à, toucher », *pertinēre*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8646, *tenēre* et **tenīre* ; B. W. s. u.

Formes nominales, dérivés et composés : *tenāx* : tenace ; *tenācēs* m. pl. « liens, attaches ; queue d'un fruit »

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

(Pall.), M. L. 8638 ; *tenācia* (Enn.), remplacé par *tenācitās* (Cic.) ; *tenāciter* ; *tenāculum* : tenaille (Ter. Maur.), M. L. 8637 ; B. W. s. u. Composé : *pertināx* ; cf. Plt., Cap. 489 : *tenaxne pater est eius? — immo pertinax*, d'où *pertinācia*, *pertināciter*.

tenor, *-ōris* m. : tenue, continuité ; dans la langue de la rhétorique, « accent tonique » (revenant à intervalles réguliers ; une influence de τόνος est ici vraisemblable) ; dans la langue juridique, « disposition essentielle, teneur, sens ». M. L. 8648. Cf. *tenus*.

tenilis, *tenibilis* « qui tenērī potest » (Gloss.).

arci-tenēns : adjectif poétique traduit du gr. τοξοφόρος.

tentus, *-ūs* m. (Cael. Aurel., Chr. 5, 1, 2). En dehors de ce mot, unique (et du reste contesté : l'édition de I. E. Drabkin lit *fluor retentus* au lieu de *fluoris tentus*), il n'y a pas de dérivés verbaux en *tent-*, sans doute pour éviter des confusions avec les formes dérivées de *tendō*.

Nombreux composés, dont beaucoup ont le sens transitif et absolu : *abstineō* (= ἀπέχω et ἀπέχομαι) : [se] tenir à l'écart, s'abstenir ; *abstinēns*, *-tia*, avec tous les sens religieux et moraux que les mots ont pu prendre ; et, dans la langue médicale, le sens de *retentiō*. Irl. (savant) *abstanit*.

attineō : toucher à, concerner (*quod ad me, quod me attinet*) ; tenir, retenir ; M. L. 707 (*atte-*).

contineō : contenir. Emploi absolu dans *continēns* : qui se tient, qui se contient ou « qui se retient, continent » et « qui tient à » ; *continentia* : continence ; et « contenu, contenance » (latin impérial) ; *continuus* : continu, M. L. 2185 ; *continuō*, *-ās* : continuer (transitif et absolu) ; *continuātiō* : « *partium inter se non intermissarum coniunctiō ; unitas est sine commissura continuatio* » (Sén., Nat. Q. 2, 2, 2) ; *continuitās* (Varr.).

De *contineō*, l'adjectif verbal *contentus* a d'abord signifié « qui se contient », e. g. Plt., Poe. 461, *contentiores mage erunt, atque auidi minus* ; d'où, avec un complément à l'ablatif instrumental, « qui se contente de, content de » ; Plt., Merc. 824, *uxor contenta est, quae bona est, uno uiro*, M. L. 2182 ; *contentē*, très rare, évité à cause de l'homonymie de *contentē* de *contendō* ; remplacé par *continenter*.

dē-tineō : détenir ; *distineō* : tenir écarté ; *ob-tineō* (*op-*) : tenir, occuper, être en possession de ; maintenir ; gagner (une cause), d'où « prouver, démontrer » ; absolument « être consacré, prévaloir » ; impersonnel « il est passé en usage » ; *pertineō* : sens absolu « s'étendre jusqu'à » ; « tendre à, viser » ; au sens moral « toucher, concerner » : *quod ad me pertinet* ; de là *pertinenter* ; et *appertineō*, *-ēs*, terme de la langue des arpenteurs, avec le sens de « appartenir », demeuré dans les langues romanes (**appartenēre*, avec influence de *pars*), M. L. 545 ; *retineō* : retenir, M. L. 7263, d'où *retentiō*, *-tor*, *-tus*, *-ūs* m. ; *retināculum* : ce qui sert à retenir ; au pluriel « rênes », M. L. 7262, et 7261, **retina* (d'après *habēna*?) ; *sustineō* : soutenir, M. L. 8490 ; *sustinentia* (langue de l'Église) ; *trānstineō* (Plt., Mi. 468).

Itératif-intensif en *-tentō* dans : *dētentō* « détenir » (tardif) ; *retentō* « retenir fortement » et « essayer de retenir » ; *sustentō* « soutenir », d'où *sustentātiō*, *-tus*, *-tāculum* (époque impériale, rare), *-tābilis*, *-tor* ; *sustentātrīx* : celle qui nourrit (tardif).

V. *tendō*.

tener, -a, -um : tendre (sens physique et moral, souvent joint à *mollis*). Se dit souvent du jeune âge ; de là *ā tenerō*, *in tenerīs* « dès, dans l'âge tendre », et *tenerī*, *-ōrum* m. pl. (époque impériale). Ancien, usuel ; panroman. M. L. 8645. Celtique : britt. *tyner*.

Dérivés : *tenellus*, *tenellulus*, diminutifs affectifs ; *tenerē* (époque impériale) et *teneriter* (cité par Charis.) ; *tenerītās* (joint à *mollitiēs*, Cic., Fin. 5, 21, 58), *teneritūdō*, tous deux rares ; **teneritia*, supposé par les langues romanes, M. L. 8647 ; *tenerōsitās* (Ven. Fort.) ; *tenerāscō* (Lucr.) et *tenerēscō*, *-is* (époque impériale).

On rapproche, en général, **ten-* de *teneō*, *tendō*, *tenuis* ; aucune autre langue n'a une forme correspondante. Sans rapport avec τέρην, sabin **terenus* « mollis » (v. Vetter, *Hdb.*, p. 376).

Tenitae : *credebantur esse sortium deae, dictae quod tenendi haberent potestatem*, P. F. 505, 17. Étymologie populaire? Mot d'origine étrusque, selon certains, mais sans preuve.

tenor : v. *teneō*.

tēnsa, -ae f. : *-m ait uocari Sinnius Capito uehiculum quo exuuiae deorum ludicris circensibus in circum ad puluinar uehuntur. Fuit ex ebore, ut apud Titinium in Barbato* (13 a), *et ex argento*, F. 500, 2. Peut-être à rapprocher de *tendō* et ainsi nommé à cause de la tente qui le couvrait?

tentō : v. *temptō* et *tendō*.

tenuis, -e (souvent avec *u* consonne, ce qui se traduit par la scansion *tēnuĕ*, *tēnulā* dans la poésie dactylique, d'où les groupes *tēnŭĕ*, *tēnŭlā* étaient exclus) : mince, ténu ; d'où « subtil, délicat » (sens physique et moral), « maigre » (sens propre et dérivé : *tenuis cibus*, *mēnsa* ; *tenuēs opēs*), par suite « pauvre, sans importance » (joint à *leuis*, *inānis*, *iēiūnus*), « d'humble condition ». Ancien (Cat.), usuel. Conservé en v. fr. *tenve*. M. L. 8655.

Dérivés et composés : *tenuitās* (classique, Cic.) ; *tenuiter* ; *tenuiculus* (Cic., Fam. 9, 19, 1) ; *tenuiārius* : qui travaille en tissus fins (*t. uestiārius*, Inscr., époque impériale) ; *tenuō*, *-ās* (poétique, époque impériale, conservé en roumain, M. L. 8654) ; *tenuābilis* ; *tenuātiō* (Cael. Aurel.) ; *tenuātim* (Apic.) ; *tenuēscēns* (Censor.) ; *attenuō* (composé d'aspect déterminé, préféré par la langue classique, Cic., Cés., au simple *tenuō* : amincir, amaigrir, affaiblir, diminuer ; dans la langue de la rhétorique, « atténuer », *attenuātum genus* = ἰσχνὸν γένος ; d'où *attenuātiō* (Auct. ad Her.) ; *inattenuātus* = ἀμείωτος (Ov.) ; *extenuō* (classique), conservé en logoudorien, M. L. 3085 ; *extenuātiō*, qui en rhétorique traduit μείωσις ou ἐλάττωσις ; *extenuātōrius* (Theod. Prisc.) ; *subtenuis* (Varr.).

De la racine étudiée sous *tendō*. L'*u* est un élargissement conservé dans les présents véd. *tanóti*, *tanuté* et hom. τάνυται. Cf. skr. *tanúḥ* « mince, fin », v. sl. *tĭnŭ-kŭ* « mince, fin », v. isl. *punnr* (même sens) ; le vocalisme *e* de *tenuis* se retrouve dans lit. *tėnvas*, lett. *tèws* « mince », l'adjectif ayant passé au type thématique en letto-lituanien ; au contraire, irl. *tana*, corn. *tanow* « mince » a le vocalisme radical zéro, comme hom. ταναός « allongé, long » ; cf. got. *filu* « beaucoup » et irl. *il*, avec vocalisme *e*, en face de skr. *purúḥ* « abondant », avec degré vocalique zéro, et gr. πολύς, avec degré *o*. L'*i* de *tenuis* est le même que celui de *suāuis*.

I. **tenus, -oris** n. : lacet tendu. Mot technique ; cf. Non. 6, 12 : *tenus et laqueus : dictus a tendicula. Plautus Bacchidibus* (793) : *nunc ab transenna turdus lumbricum petit. | Pendebit hodie pulcre : ita intendi tenus*. Cf. aussi Serv., in Ae. 6, 62 : *tenus est proprie extrema pars arcus*. Ne semble pas attesté en dehors de ces exemples.

Pour le sens de *tenus* « lacet tendu », cf. skr. *tántuḥ* « fil » et gall. *tant*, irl. *tét* « corde ».

De la racine étudiée sous *tendō*. Un thème **tenes-* est peu attesté par ailleurs ; véd. *tánas-* est un ἅπαξ ; le grec a des adjectifs ἀ-τενής « fortement tendu », εἰλι-τενής « qui s'allonge en spirale » ; et un thème en *o-*, τόνος, le gr. *τένος n., n'est pas attesté. — Le latin a aussi la forme masculine *tenor*.

II. **tenus** prép. : jusqu'à, avec la nuance « pas plus loin que » (construit avec l'ablatif, *pube tenus*, Vg., Ae. 3, 427, et aussi avec le génitif, *nutricum t.*, Catul. 64, 18 ; *crurum tenus*, Vg., G. 3, 53, comme gr. μέχρι ; cf. *fīnī*, s. u. *fīnis* ; la construction avec l'accusatif est rare et analogique de *usque*) ; v. Wackernagel, *Vorles.*, II, 163. Ne semble pas attesté avant Claudius Quadrigarius, ni après Apulée et Ammien, qui, du reste, l'emploient dans le sens dérivé de « d'après » : *faciē, speciē tenus*. *Tenus* est souvent considéré comme le nominatif-accusatif employé avec valeur prépositionnelle de *tenus*, *-oris*. On a pensé aussi à un ancien adjectif **tenus, -a, -um* « qui s'étend jusqu'à », utilisé comme préposition, cf. *uersus, aduersus*, etc. ; v. *prōtinus* (et les adjectifs du type *crās-tinus*?). *Tenus*, qui est postposé au mot qu'il détermine, a formé une série d'adverbes du type : *eā-tenus*, *hāc-tenus*, *aliquā-*, *quādam-tenus* « jusque-là, jusqu'ici », etc. ; *quā-tenus* (v. ce mot). — On doit surtout songer à un ancien **tenos*, du type de lat. *secus* (*sequester*), irl. *sech* « au delà de, en outre », gall. *hep* « sans » ; **tenos* serait à **ten-* ce que **sekʷos* paraît être à **sekʷ-*. V. P. Lejay, Mél. Boissier, p. 349.

tepeō, -ēs, -ēre : être chaud. Sens ancien ; cf. Cat., Agr. 69, 2, *ubi* (*dolium*) *temperate tepebit* ; de même, *tepēscō* signifie s'échauffer, e. g. Cic., N. D. 2, 10, 26, *maria agitata uentis ita tepescunt ut*, etc., et *tepefaciō* « échauffer », Cic., N. D. 2, 15, 40, *is eius* (*solis*) *tactus est non ut tepefaciat solum, sed etiam saepe comburat*. Mais, dans ce sens, *tepeō* s'est trouvé en concurrence avec d'autres verbes, notamment avec *caleō*, et a tendu à prendre la nuance de « être modérément chaud, être tiède », ce qui est l'acception usuelle (au sens physique ou moral). *Tepeō* est arrivé ainsi à s'opposer à *caleō* (cf. Hor., C. 1, 4, 20) et à désigner la tiédeur (dans un sens voisin de *frīgeō*), et *tepēscō* peut avoir la double valeur de « tiédir » en passant du froid au chaud, e. g. Vg., Ae. 9, 701, *fixo ferrum in pulmone tepescit*, ou en passant du chaud au froid, Luc. 4, 284, *paulatim fugit ira ferox mentesque tepescunt* ; cf., de même, l'emploi de *tepidus* dans Ov., R. Am. 629, *tepidam recalescere mentem*. Ancien, technique ou poétique ; non roman.

Formes nominales, dérivés et composés : *tepor*, M. L. 8658, d'où à basse époque *tepōrus* ; et, dans Plin., *tepōrātus* ; *tepidus*, M. L. 8657 (panroman, sauf roumain), et **tepidulus*, 8656 a, d'où *tepidō*, *-ās* (Plin.) ; *tepidārius* « concernant l'eau tiède du bassin », *-a cella-um ahēnum* ; subst. *tepidārium* n. ; *tepēscō*, *-is* ; *tepĕfaciō* et *tepĕfiō* ; *intepeō*, *praetepeō*, *intepēscō* (tous trois d'époque impériale). Cf. aussi peut-être *tepula* (*aqua*), épithète d'une eau qu'un aqueduc amenait au Capitole.

La racine **tep-* indiquait en indo-européen la « chaleur » : v. sl. *teplŭ* « chaud », *teplostĭ* « chaleur » ; irl. *té* « chaud » (pluriel *téit*), *tess* « chaleur », gall. *tes*. En sanskrit, *tápati* « il brûle » indique une chaleur intense allant jusqu'à l'incandescence, ou susceptible de causer une forte douleur. Dans l'Avesta, *tafsaiti* « il s'échauffe » est dit d'un échauffement qui va jusqu'à la brûlure. Skr. *tápaḥ* signifie « chaleur » et « ascétisme » ; véd. *tápuḥ* « brûlant » est une épithète du feu ; av. *tafnuš* signifie « fièvre », etc. Le sens de « s'échauffer » est donc ancien dans lat. *tepeō* « je suis échauffé » et *tepēscō* « je m'échauffe », mais il a servi à indiquer un simple réchauffement, et le groupe est parvenu ainsi à indiquer ordinairement la « tiédeur », par opposition au groupe de *caleō*, qui a indiqué la « chaleur » (cf. aussi le groupe de *formus*, *furnus*) ; en letto-lituanien, le correspondant du groupe de lat. *caleō*, à savoir lit. *šilti* « s'échauffer », etc., a seul survécu, et le groupe de **tep-* a disparu. — Si le latin ne connaît comme formes verbales que *tepeō*, *tepēscō*, c'est sans doute que le type thématique de skr *tápati* n'est pas ancien : l'Avesta n'a rien de pareil, ni aucune autre langue ; plusieurs indices donnent lieu de croire que **tep-* fournissait des thèmes du type athématique. Il y a un causatif skr. *tāpdyati* « il échauffe », av. *tāpayeiti*, et en slave des représentants de *topiti* « échauffer ». — Lat. *tepor*, formé comme *calor*, est un ancien thème en **-es-* ; cf. skr. *tápaḥ*. — On explique par **-psr-* le *-fr-* de ombr. *tefru-to* « ex rogō », tefra « carnēs quae cremantur », osq. tefúrúm « offrande à brûler » ; si le rapprochement est correct, il y aurait ici, conservé en italique, le sens de « brûler ». On pourrait penser à une forme **teph-* de la racine, à côté de **tep-*, cf. peut-être gr. τέφρα ; pour *f-*, cf. lat. *fallō*.

ter : v. *trēs*.

terentīnae nuces : v. *tarentīna*.

terebra : v. *terō*.

teres, -etis adj. : *in longitudine rotundatum, quales asseres natura ministrat*, F. 498, 15 ; arrondi (sens propre et figuré), bien tourné ; et « poli, lisse, élégant ». Classique, mais assez rare. Pas de dérivés. Non roman.

Doit appartenir au groupe de *terō* ; cf. κυκλοτερής? Même formation que *hebes*, *-etis*.

tergeō, -ēs (et *tergō*, *-is*), **tersī, tersum** (et *tertum*, Varr. ap. Non. 179, 4), **-ēre** (*-ere*) : essuyer ; cf. Varr., L. L. 6, 85, *mantelium, ubi manus terguntur* ; Quint. 6, 3, 60, *t. frontem sudario* ; d'où « frotter, fourbir, nettoyer ». Ancien (Liv. Andr., Plt., Cat.), usuel. Le participe *tersus* a pris le sens de « clair, pur, net », *tersum diem pro sereno dictum ab antiquis*, F. 498, 13. Les formes romanes remontent à *tergĕre*, M. L. 8663.

Dérivés et composés : *tersus*, *-ūs* m. (Apul.) ; *abs-*, M. L. 48 ; *circum-*, *dē-*, *ex-*, M. L. 3088, *per-tergeō*. S'y rattachent aussi *mantēle*, q. u. ; *manutergium*, et peut-être *termentum*, et *extermentārium* (v. *terō*).

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

Aucun rapprochement net. On ne peut faire état de gr. στεργίς « rodoir, étrille », qui fait partie d'un ensemble de formes instables : στελγίς, στλεγγίς, etc. Le sens de got. *pairko* « trou » est éloigné. Ni la forme ni le sens ne favorisent un rapprochement avec le groupe de *terō*. La racine doit être ancienne, mais ne se retrouve pas ailleurs. — On cite ombr. man-trahklu, *man-draclo* « *mantēle* » (?).

tergum, -ī n. (et *tergus* m. ; Plt., As. 319) ; **tergus, -oris** n. (l'ablatif *tergibus*, dans Lucr. 2, 88, qui supposerait *tergū*, ou *tergus*, *-ūs*, est unique et douteux) : peau (qui recouvre le dos) ; cf. Plin. 8, 30, *durissimum dorso tergus* ; puis « dos » (de l'homme et des animaux) ; s'emploie aussi au pluriel *terga*, même en parlant d'un seul individu, le dos étant composé de deux parties. Il est possible que la forme ancienne ait été *terga* collectif, sur lequel on a refait *tergus* et *tergum*. *Tergum* est la forme ancienne et la seule qui figure dans les locutions adverbiales : *ā tergō*, *post tergum*, etc. *Tergus*, *-oris*, plus récent, est fait d'après *pectus*. Ancien (Enn., Plt.), usuel. Non représenté dans les langues romanes, où il a été supplanté par un mot populaire de sens plus concret, *dorsum*. — V. aussi *tegus*.

Dérivés et composés : *tergilla* : couenne de lard (Apic., Gloss.) ; *tergīnus* : de cuir, de peau ; *tergīnum* : fouet, courroie ; *tergorō* (Plin.) : cuirasser, couvrir le dos.

De *terga uertere* a été tiré le composé *tergiuersor*, *-āris* (fréquent dans Cic.), « tourner le dos », usité surtout au sens moral « user de détours, tergiverser » (cf. de *mōrem gerere*, *mōrigeror*), d'où *tergiuersanter*, *-uersātiō* (Cic.), *-tor*, *-tōrius* (tardifs).

On a rapproché gr. στέρφος « peau forte, cuir ». Mais rien ne prouve ni que le φ grec repose sur *g^{wh}* (d'autres rapprochements sont probables), ni que, après *r*, *g^{wh}* ait pu aboutir à lat. *g* ; et les sens divergent. Pas d'étymologie connue.

termentum : v. *terō*.

termes, -itis m. : *ramus desectus ex arbore*, *nec foliis repletus*, *nec nimis glaber*, P. F. 505, 10. Rare et technique ; désigne surtout une branche d'olivier ; d'où le tarentin *termite* « olive sauvage ». M. L. 8666. Certaines formes romanes supposent **termite*, qui semble s'être confondu avec *termen* ; cf. M. L. 8665 ; B. W. *tertre*.

Dérivé : *termiteus*.

Terme technique, qui a chance d'être emprunté, comme beaucoup de mots en *-es*, *-itis* (v. *satelles*, *mīles*, *cocles*, *caespes*, *poples*, *tarmes*, etc.). Cf. τέρμινθος?

terminus, -ī m. (*termō*, *-ōnis*, dans Enn., A. 479, 480, qui l'a peut-être emprunté au grec, cf. Fest. 498, 1 ; *termen*, *-inis* n., attesté par Varr., L. L. 5, 21, et confirmé épigraphiquement, cf. *termina duo* dans la Sententia Minuciorum, CIL I² 584, l. 8, 117 av. J.-C.) : borne (et par ressemblance avec l'objet, employé avec le sens de *membrum uirīle* dans Pomponius, R³ 125, cité par Non. 146, 21). Personnifié et divinisé : *Terminus* « le dieu Terme ». Par extension, « limite, terme » (souvent joint à *fīnis*). Les formes romanes remontent à *tĕrmen*, **tĕrmine*, **termite* (d'après *līmitem*?). M. L. 8665 ; B. W. s. u. Celtique : irl. *terman*, britt. *terfyn*.

Dérivés et composés : *terminālis*, d'où *Terminālia*, *-ium* « fêtes en l'honneur du dieu Terme » ; *terminō*, *-ās* (classique ; propre et figuré) ; *terminātiō* (classique) et *terminātor*, *-tus* (tardifs).

ampterminus et *pertermine* (v. ce mot) ; *conterminus* synonyme de *confīnis* ; *conterminō* (époque impériale) = συνορίζω ; *dēterminō* (= ἀφορίζω), *-nātiō* et *disterminō* : séparer par des bornes, délimiter (= διορίζω) ; *exterminō* (= ἐξορίζω) : bannir, chasser des frontières. Mot cicéronien, rare ailleurs. Dans la langue de l'Église, il a le sens de « détruire de fond en comble, exterminer » (= *exstirpō*) Dérivés : *exterminātiō*, *-tor*, *-bilis* (langue de l'Église) ; *exterminium* (id.), peut-être conservé en logoudorien, M. L. 3090 ; *prōterminō* : avancer les bornes (Apul., Sid.) ; *-atterminō*, M. L. 765.

Mot italique, comme on le voit par osq. teremennid « termina », teremnattens « terminăuerunt », ombr. *terminom-e* « ad terminum », *termnas* « terminātus ». Le grec a un mot correspondant, mais, comme d'habitude, avec une valeur technique un peu moins précise que celle qu'a *terminus* dans la langue de propriétaires ruraux qu'a été d'abord le latin : τέρμα (avec une forme masculine τέρμων, qui se lit seulement chez les poètes, où elle a un caractère religieux) « terme, limite, fin ». On rapproche aussi hitt. *tarmaizzi* « terminat » ; et la préposition *trāns* et les mots apparentés, mais de manière vague. — On voit ici l'opposition du neutre *termen*, τέρμα, désignant une chose, et du masculin *terminus*, τέρμων, qui présente la même notion avec une valeur animée, religieuse. Le contraste est plus clair en latin qu'en grec, où, cependant, il est sensible.

ternī : v. *trēs*.

terō, -is, trīuī (et *triī*, e. g. dans *contrīeris*, Ov., Medic. 89 ; *-teruī* dans *atteruī*, attesté à partir de Tibulle I 4, 48, et *conteruisse* d'Apulée, Met. 8, 23 ; v. Thes. II 1127, 14 et IV 682, 38 et suiv. ; 2ᵉ pers. *trīstī*, Cat. 66, 3 ; sur le parfait a été construit à basse époque un présent *contriō*, v. Thes., l. cit., 51 sqq., cf. *strō* de *strāuī*), **trītum** (la forme de participe en *-to-*, *tertus* dans *terta galea*, Varr., Men. 169, se rattache à *tergeō* plutôt qu'à *terō*), **terere** : frotter, cf. Plin. 16, 208, *teritur lignum ligno ignemque concipit attritu* ; user en frottant ; d'où plus généralement « user » ; « battre » (le grain). Se dit du temps que l'on passe (en pure perte), *t. diem*, *tempus* (cf. l'emploi de gr. [κατα-]τρίβω), où *terō* est synonyme de *cōnsūmō*, *absūmō*. Employé quelquefois au sens obscène, comme *molō* (e. g. Plt., Cap. 888, cf. gr. τρίβω). Ancien (Enn.), usuel. Non roman (cf. *friō*, *fricō*).

Dérivés et composés en *tere-*, *ter-*, *trī-* :

1° *terebra* (*terebrum*, tardif) : instrument à forer, à percer, drille, tarière, trépan, etc., M. L. 8661 (*terebra* et *tenebra*, concurrencé par *trypanon* (gr.), M. L. 8759 ; v. B. W. *tarière*) ; *terebellus*, CGL V 396, 41, confirmé par les langues romanes, M. L. 8659 (*terebellus* et *tene-*) ; *terebrō*, *-ās* ; *terebrātiō* (Col.), *-tor* : τρυπητής (Gl.) ; *terebrāmen* (Fulg.) ; *terebrātus* (Scrib.) ; *con-*, *ex-*, *per-terebrō*.

2° *termentum* : = dētrīmentum, Plt., Ba. 929 ; *extermentārium* « *linteum quod teritur corpore* », Varr., L. L. 5, 21 (forme faite sur le présent *terō*, à moins que *termentum* et *extermentārium* ne doivent se rattacher à *terg(e)ō*), ce qui conviendrait mieux pour le second.

3° *trībulum* (et *trībula*) : herse à battre le blé, cf. Rich, s. u. ; *trībulō*, *-ās* « battre avec la herse », employé dans la langue de l'Église, surtout au passif, au sens moral de « éprouver des tribulations » ; *trībulātiō* = gr. θλῖψις (irl. *treblait*) ; *trībulātus*, *-ūs* m. (Pall.) ; *trībulōsus* (tardif) ; *contrībulō*, traduit de συντρίβω (langue de l'Église). Les formes romanes remontent à *trībulum* et *trĕbla* (dialectal), *trībulāre* et *trĕbulāre*, M. L. 8885-8886 ; B. W. *truble* ; *trītus* : moulu, frotté, usé, M. L. 8925 ; d'où **trītiāre*, M. L. 8923 ; *trītāre* (Orib.), M. L. 8922 ; cf. aussi **trīsus*, M. L. 8920 (qui ont tous des sens techniques) ; *trītus*, *-ūs* m. (seulement à l'ablatif singulier, rare) : frottement ; *trītor* ; *trītūra* : frottement, battage du blé, d'où, à basse époque, *trītūrō*, *-ās* et ses dérivés ; *intertrītūra* « déchet ».

trīuolum : sans doute autre graphie de *trībulum*, citée par Varr., L. L. 5, 21 ; cf. Serv. in Georg. 1, 164 ; Isid., Or. 20, 14, 10 ; *trīticum* : froment ; *trīticum quod tritum e spicis*, Varr., L. L. 5, 106, M. L. 8924 (pour la spécialisation de sens, M. Niedermann compare v. sl. *pšenica* « σῖτος ») ; *trīticeus* (Cat., Varr., Vg.) ; *trīticeia*, mot plautinien, Cas. 494 ; *trīticiārius*, *trīticīnus* (tardifs) ; *trītilis* (Gloss. : *-e*, *quod teri potest*) ; *-trīmentum* dans *dē-trīmentum*, *in-*, *inter-*, *re-trīmentum* ; *-trīgō* dans *intertrīgō* (Varr., L. L. 5, 176) : écorchure, excoriation ; *intertrīginōsus*.

Pour *flagritrība*, v. *flagrum*.

Composés de *terō* : *atterō* : frotter contre, user ; *attrītus*, *-ūs* m. (époque impériale), surtout à l'ablatif ; *attrītiō* (bas latin = παράτριμμα), M. L. 772 ; *conterō* (= συντρίβω, κατατρίβω) : user en frottant, d'où « dépenser, user » ; « abattre » (sens physique et moral) ; de là, dans la langue de l'Église, *contrītus*, *c. corde*, *contrītiō*, etc. Conservé dans les langues hispaniques. M. L. 2183.

dēterō : enlever en frottant ; retrancher ; *dētrītus* ; *dētrīmentum* « usure » ; de là « diminution, perte » ; *dētrīmentō*, *-ās* (Itala).

exterō ; *interō*, M. L. 4489 ; *intrīmentum* « assaisonnement » ; *intertrīmentum* (Tér.) : « *ab eo quod duo quae inter se trita*, *et deminuta*, *a quo etiam intertrigo dicta* », Varr., L. L. 5, 176 ; *ab-*, *pĕt-*, *prae-*, *prō-*, *re-*, M. L. 7256 (*retrīmentum* : sédiment, scorie, excrément [depuis Varr.]), *sub-terō*.

Ni *terō* ni *trītus* (sur lequel a sans doute été fait *trīuī* et qui commande presque toutes les formes nominales : *trītor*, *trībulum*, *trīticum*, etc.) ne se retrouvent exactement hors du latin. La racine, dissyllabique, fournissait un parfait que le grec représente par τέτρημαι et un aoriste athématique supposé par hom. ἔτορον et tout le groupe en τρη- de ἔτρησα, etc., τρητός. De **trĕ-* est tiré le verbe dérivé v. angl. *þrāwan*, v. h. a. *drāen* « tourner » (au sens technique). La racine a une valeur technique ; c'est celle qui sert à indiquer l'acte de frotter pour percer un trou, pour polir un objet : le latin a conservé un nom d'outil indépendant de *terō*, à savoir *terebra* ; le grec a, de même, τέρετρον et le celtique irl. *tarathar* (latinisé en *taratrum* « quasi teratrum », dans Isid., Or. 19, 19, 14, et qui est peut-être un emprunt au latin ; v. Sofer, 105), gall. *taradr* « tarière ». D'autre part, le grec a τόρνος « tour » (du tourneur), que le latin a emprunté. Les présents sont secondaires ; ainsi le grec a τείρω « j'use » ; le seul présent technique est τετραίνω, sur lequel a été faite une conjugaison ; ainsi chez Homère, ψ 198, τέτρηνα δὲ πάντα τερέτρῳ. Il a été fait secondairement des formes thématiques, en latin avec le vocalisme radical *e*, d'où *terō*, en slave avec le vocalisme zéro, d'où v. sl. *tirǫ* « je frotte » (en face d'un infinitif *trŭti* (serbe *ìrtī*), aor. *-trŭ* « il a frotté » ; mais le slave a aussi des représentants de **tértī*). Le lituanien a, à la fois, *trinù*, *trìnti* « frotter » et *tiriù*, *tìrti* « enquêter, examiner » (qui est sans doute un sens secondaire). Le celtique n'a que des formes verbales toutes secondaires : gall. *taraw* « battre », *trewis* « il a battu ». Pour le sens de *trībulum*, on notera le groupe de got. *þriskan* « battre (le blé) » ; mais on peut se demander si le nom de cet outil n'est pas entré par étymologie populaire dans le groupe de *terō*, *trītus*.

La racine admet des élargissements. Ainsi le grec a τρύω « j'use », τρῦχω, en face de v. sl. *tryti* « terere ». Un élargissement *-ĭ-* figure dans gr. τρ-ί-βω « je frotte », ἐ-τρί-β-ην et dans tokh. B. *tetriwu* « écrasé » ; ainsi s'explique le *trī-* de lat. *trītus*, etc. ; cf. le cas de *petītus* en face de *petō*, etc.

Sur une autre racine **terə-* (ou un autre sens de cette racine), v. sous *trāns*.

terra, -ae f. (*tera* « in augurum libris », graphie archaïsante, où la géminée est notée par un seul signe, Varr., L. L. 5, 21, peut-être pour rapprocher *terra* de *terere* « quod terātur ») : « terre » en tant qu'élément (opposé à mer », cf. *terrā marīque*) ; planète que nous habitons, « la terre » ; cf. Cic., N. D. 2, 39, 98 ; Tu. 1, 17, 40, etc. ; et « partie de la terre qu'on habite, région, pays » (*Terra sancta* = ἡ ἁγία γῆ) , d'où le pluriel *terrae*, cf. *orbis terrārum*, etc. *Terra* est rarement personnifié et divinisé ; le nom de la déesse est *Tellūs*, cf. Cic., N. D. 3, 20, 52, *iam si est Ceres a gerendo*, *terra ipsa dea est et ita habetur* : *quae est enim alia Tellus*? Ancien (Liv. Andr.), usuel. Panroman. M. L. 8668. Celtique : irl. *teara*.

Dérivés et composés : *terrula* : petite pièce de terre (bas latin) ; *terrēnus* : de terre ; subst. *terrēnum* : terrain (langue de l'agriculture) ; *terrēna*, *-ōrum* « les êtres terrestres », M. L. 8672 ; *exterrēnus* : ἀπόδημος (Gloss.) ; *subterrēnus* (Apul.). Skutsch, ALLG 12, 202, n. 2, a supposé que *terrēnus*, qui n'apparaît pas avant Cicéron et César, avait été fait sur *aēnus* (*uāsa terrēna*, d'après *uāsa aēna*) ; mais *terrēnus* ne s'oppose pas nécessairement à *aēnus* (Cicéron l'oppose à *aquātilis*, *marīnus*, *ūmidus*), et la formation peut être ancienne ; *terrester* (*-tris*), *-tre* : terrestre, M. L. 8673 ; *terreus* (rare, Varr.), d'où *mediterreus* : *-am melius quam mediterraneam Sisenna* (inc. 3) *dici putat*, P. F. 111, 2 ; M. L. 8673 a ; *subterreus* (Arn.) ; *terrōsus* : terreux (rare, Vitr.), M. L. 8674 a ; *terrālis* (*herba*, Ps.-Apul., Herb. 106, mais la lecture est douteuse ; cf. Howald-Sigerist, ad loc.) ; *terrulentus* (Prud.) ; *-terrāneus* dans *exterrāneus* « ex aliā terrā », P. F. 69, 12, ἀλλόφυλος (Gloss.) ; cf. *extrāneus*, *mediterrāneus*, *subterrāneus*, M. L. 8397 b. Ne figure en latin que dans les composés ; mais les langues romanes supposent un simple *terrāneus* avec un dérivé *terrāneola* « alouette » (Phèdre, App. 30, 1), M. L. 8670-8671.

-torris dans *extorris* (= *exsul*), adjectif avec vocalisme *o* ancien dans le composé ; *territōrium* n. défini par Varr., L. L. 5, 21, *colonis locus communis qui*

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

prope oppidum relinquitur, et par le Digeste, 50, 16, 239 fin, *uniuersitas agrorum intra fines cuiusque ciuitatis*. Sans doute formé d'après les autres mots en *-tōrium* à sens local : cf. *praetōrium*, *dormītōrium*. De là *territōriālis* (tardif). M. L. 8674 ; fr, *terroir*.

Composés : *terri-cola* (Lucil., Apul.), *-gena* (Lucr., poètes) = γηγενής, *-fagus*, mot hybride (langue de l'Église, de *terra* + φάγος), *-mōtium* (cf. *terrae mōtus*, M. L. 8669).

Le nom indo-européen de la « terre » est conservé dans *humus* (v. aussi *homō*), mais a cessé en latin d'être proprement le nom de la « terre », par opposition au « ciel ». Le petit groupe de gr. ἔρα, got. *airþa* n'est représenté ni en italique ni en celtique. Hors de l'italique, où l'on a osq. teerúm, terúm « territōrium », un nom du groupe de lat. *terra* ne se retrouve qu'en celtique, où le thème en **-es-*, irl. *tir*, gall. *tir* signifie « pays » ; le sens précis est indiqué par osq. teerúm et par le dérivé lat. *territōrium*. Lat. *terra* serait un dérivé de **tĕr-es-*, soit **tĕrsā*. Le *-es-* de *terrestris* et de *terrēnus* proviendrait d'une contamination d'un **tĕres-* disparu et de *terra*. Il n'est pas impossible non plus de rattacher *terra* à *torreō* et d'y voir une ancienne épithète, proprement « la sèche » ; on partirait alors de **ters-ā* (v. *torreō*) ; cf. m. irl. *tír* « pays » et « sec ». Quoique non attesté hors de l'italo-celtique, le mot *terra* est ancien, à en juger par l'alternance vocalique de *extorris*, qui est d'un type indo-européen connu, mais peu attesté en latin (cf. *tellus** : *meditullium* et *pēs* : *tripudium*). Le *-es-* de *agrestis* (cf. gr. ἀγρότερος) et de *caelestis* ne peut s'expliquer que par une imitation d'une forme **terrestis*, remplaçant par dissimilation *terrestris* ; la dissimilation s'explique dans *agrestis* à peu près comme dans **terrestis* ; l'absence de *-r-* dans *caelestis* ne peut être qu'analogique. Le fait que la « terre », en tant que domaine habité par les hommes, a reçu des noms nouveaux n'est pas spécial au latin ; on trouve des faits pareils, notamment en grec (γαῖα, γῆ) et en arménien.

terreō, -ēs, -uī, -itum, -ēre : faire trembler, terrifier. Ancien (Naev., Enn.), classique, usuel. Non roman.

Formes nominales, dérivés et composés : *terror* : tremblement produit par la peur ; cf. Cic., Tu. 4, 8, 19, *definiunt terrorem metum concutientem, ex quo fit ut, ut pudorem rubor, terrorem pallor et tremor et dentium crepitus consequatur* ; terreur ; objet de terreur (concret) ; *terribilis* et *terribilitās* (Jornand.) ; *terribiliter* ; *terricula*, *-ōrum* et *terriculāmenta*, *-ōrum* (rares, non classiques) ; *territō* (Dig.) ; *territor* (Inscr.) ; *territō*, *-ās*, intensif de *terreō* (cf. *minitor*) ; *interritus* et *imperterritus* « non terrifié » (poétiques, comme *impauidus*, cf. ἄφοβος, ἀπτόητος) ; *terrificus* (poétique) ; *terrificō*, *-ās*, *-ficātiō* ; *terri-(perterri-) -crepus*, *-loquus*, *-sonus* (tous rares et poétiques), cf. gr. φοβερώς ; *abs-*, *con-*, *dē-*, *ex-*, M. L. 3090 a, cf. *exterraneus quoque dicitur et qui ante tempus natus uel potius eiectus est. Dictus autem exterraneus quod eum mater exterrita aluo eiecit*, P. F. 69, 13 (étymologie populaire qui mélange *terra* et *terreō*) ; *per-*, *prō-terreō*. Dans *abs-* et *dēterreō*, le sens du verbe s'est affaibli et ces composés sont souvent synonymes de *auertō* ; cf. un affaiblissement semblable dans *abhorreō*.

Le vocalisme *e* de *terreō* surprend dans un causatif ; il provient de *terror* et a permis d'éviter l'homonymie avec *torreō*. Le vocalisme *o* a été conservé par l'ombrien : *tursitu* « terrētō » et *Tursa* « *Torra », nom de déesse (?).

La racine est celle qui se retrouve, autrement élargie, dans *tremō* ; v. ce mot.

***terigium, -ī** n. : forme altérée de πτερύγιον. Emprunt technique, tardif et populaire (Vég., Chir.). Celse et Pline conservent la forme grecque.

tersus : v. *tergeō*.

tescum, -ī (dans la formule religieuse citée par Varr., L. L. 7, 8, *templum tescumque festo in sinistrum*), **tesca** (*tesqua*), **-ōrum** : neutre substantivé d'un adjectif **tescus* ; cf. Accius, 554 R^3, *quis tu es mortalis, qui in deserta et tesca te apportes loca*. Défini par Varr., L. L. 7, 10, « *loca quaedam agrestia, quae alicuius dei sunt* », et par P. F. 489, 7, « *loca augurio designata. Cicero aspera ait esse et difficilia* », et le scholiaste d'Hor., Ep. 1, 14, 19, attribue au mot une origine sabine : *loca deserta et difficilia lingua Sabinorum*. Appartient au vocabulaire religieux et poétique ; rare et archaïque.

Étymologie douteuse. On a rapproché irl. *terc* « rare, stérile » (de **tersko-*?) ; et skr. *tucchaḥ*, v. sl. *tŭštĭ* « vide ». Mot indigène?

tessera, -ae f. : cube, *tesserae uocatae quia quadrae sunt ex omnibus partibus*, Isid., Or. 18, 63. Spécialisé dans divers emplois, où le sens primitif n'apparaît plus toujours : dé à jouer ; tablette d'hospitalité ; tablette contenant le mot d'ordre à l'armée ; billet d'entrée au théâtre, etc. ; bon de vivres, etc. ; cube de mosaïque. Ancien (Plt.), classique, usuel. Représentants romans rares et douteux. M. L. 8681.

Dérivés : *tesserārius* m. (langue militaire) : soldat chargé de transmettre le mot d'ordre ; *tesserula* et *tessella* (et tardifs *tessellus*, *tessellum*, Isid., Or. 15, 8, 12 et 19, 14) : cube pour la mosaïque ou la marqueterie, M. L. 8680 (it. *tassello*, fr. *tassel*, *tasseau*, B. W.), d'où *tessellārius* m., *tessellātus*, sur lequel a été refait *tessellō*, *-ās*, M. L. 8680 a ; *tessellātim*.

« *Tessera*... a tout l'air d'être abrégé de τεσσαράγωνος « carré » (pour une réduction analogue, cf. *arrha* A. E.). C'est ainsi qu'en français nous disons un *kilo* pour un *kilogramme*. — On donnait le nom de *tesserae* à des tablettes carrées servant à différents usages : *tessera militaris*, ... *hospitalis*, ... *frumentaria*... » (Bréal). Le nom a continué d'être appliqué à l'objet, même quand celui-ci avait cessé d'être carré. Pour la phonétique, cf. *camera*.

testa, -ae f. : coquille (= ὄστρακον), carapace (de tortue). Par dérivation, « toute espèce de vase fait en argile cuite ou terre de potier, tuile, tesson de tuile ou de poterie » ; à basse époque, « crâne » et « tête » ; cf. Aus., Epigr. 72, *testa hominis, nudum iam cute caluitium* ; Gael. Aur., chron. 1, 6, *membrana quae testam circumtegit* ; et dans les gloses : *testa* : *caput, uel uas fictile*. Le passage du sens de *coquille* à *crâne*, *boite crânienne*, puis à *tête* a son pendant en gr. κόγχος « coquille » et « crâne » (Lycophron 1105) et en germ. *Kopf* issu de *cuppa*. Il est inutile de supposer que le sens de « crâne » provient de l'habitude qu'avaient les Barbares de boire dans des crânes ; ainsi Itin. Anton. Plac. 22, *testam de homine*...

in qua... *bibunt*, cf. M. L. 8682, qui combat cette explication proposée par Leumann dans Leumann-Stolz, *Lat. Gr.*^{5}, p. 193. Ancien, usuel, panroman ; au sens de « tête », usité surtout dans le Nord et l'Est de la France ; v. B. W. et M. L. s. u. Cf. Benveniste, Word, 10 (1954), p. 255.

testū n. indécl. et **testum, -ī** n. (déjà dans Caton) : couvercle de pot en terre ; et « pot en terre ». Panroman. M. L. 8686 ; B. W. *tét*.

Dérivés : 1° de *testa* : *testula* (et **testulum* supposé par it. *teschio*, M. L. 8689) ; *testeus* (rare et tardif) ; *testāceus* : de terre cuite, M. L. 8683 ; *testātim* : en tessons (Pomp.) ; *testicutis* : ὀστρακόδερμος.

2° de *testū* : *testuācium* : sorte de gâteau « *quod in testu caldo coquebatur* », Varr., L. L. 5, 106.

Certaines formes romanes supposent aussi **tĕstuīle*, M. L. 8688.

testūdō, -inis f. : tortue, écaille de tortue. Dans différentes langues techniques s'est appliqué à des objets qui, par leur forme ou leur disposition, rappellent la carapace de tortue ou qui sont faits avec cette carapace : lyre (χέλυς, χελώνη) ; plafond formé de quatre plans convergeant vers un centre, d'où *testūdinātus*, *testūdineātus* (Vitr., Colum.) ; hangar abritant les soldats ; toit que ceux-ci formaient en s'abritant sous leurs boucliers. Les formes romanes remontent à *testūgō*, M. L. 8687 (v. *hirūdō*). Autre dérivé : *testūdineus*. B. W. *tortue*.

Pas de correspondant net.

testis, -is m. : témoin. Mot de la langue juridique. Ancien ; les dérivés *testor*, *testimōnium* sont dans la Lex XII Tab. Celtique : irl. *test*, *testemin* ; britt. *tyst*, *testun*, *testeni*.

Nombreux dérivés et composés : *testimōnium* : témoignage. Ancien et usuel ; cf. pour le suffixe *uadimōnium*, *patrimōnium*. Demeuré dans les langues romanes avec le sens de « témoin » et de « témoignage », M. L. 8685. Sur le passage au sens de « témoin », v. Löfstedt, *Phil. Komm. z. Peregr. Aetheriae*, p. 332. On a de même *seruitium* : esclave (Sall.) ; *mātrimōnium* : épouse (Marc. Emp.) ; *ministerium*, *officium* : serviteur. Cf. aussi le sens concret de *optiō*.

Dérivé : *testimōniālis* (rare, bas latin).

testor, *-āris*, absolu et transitif : 1° témoigner, être témoin (rare) ; 2° attester, prendre à témoin ; 3° faire un testament, tester. Le participe *testātus* a souvent le sens passif « attesté » ; de là *testō*, *-ās*.

Testimōnium ayant le sens de « témoignage », le dérivé de *testor*, *testāmentum*, s'est employé dans le sens de « testament », proprement « prise à témoin », le testament étant d'abord une déclaration orale faite aux *comitia calata* avec l'assemblée du peuple pour témoin, et, plus tard, le testament *per aes et libram* exigeant le concours de témoins ; cf. May et Becker, *Précis*, p. 190-191. Dans la langue de l'Église a servi à traduire à contresens le gr. διαθήκη, qui signifiait « alliance » et « testament » (d'où britt. *(t)estefn*). Le double sens de « tester » et « attester » se trouve dans les autres dérivés : *testātor* (rare, époque impériale), *-trīx*, *-tiō*, *testāmen* (Tert.). De *testāmentum* : *testāmentārius* « relatif aux testaments » et *testāmentārius* m. : celui qui fait un testament.

testificor, *-āris* : même sens que *testor*, classique, fréquent dans Cicéron, conservé en espagnol, M. L. 8684 ; *testificātiō*, *-tus*, *-a*, *-um*.

Composés de *testor* : *attestor* (*ad-*), d'où *attestātiō*, *-tor* ; *antestor*, de **ante-testor* ; *contestor* : mettre en présence les témoins des deux parties, contester ; *contestari litem dicuntur duo aut plures aduersarii, quod ordinato iudicio utraque pars dicere solet* : « *testes estote* », P. F. 50, 14 ; *contestātiō* ; *dētestor* : 1° dans la langue religieuse, « repousser le témoignage de » (joint à *dēprecor*, Cic., Cat. 1, 27 ; à *auertō*, Cic., Phil. 4, 10 ; à *exsecror*, T.-L. 5, 11, 15 ; 31, 44, 6, etc.). Pour l'emploi, cf. Cic., Vatin. 39, *tamquam auspicium malum detestantur te* ; puis « détester, maudire » ; 2° dans la langue juridique, *detestatum est testatione denuntiatum*, Gaïus, Dig. 50, 16, 238, 1 ; *dētestātiō* ; *dētestābilis* ; *obtestor* : même sens que *attestor*, mais souvent pris dans un sens religieux ; s'oppose à *dētestor*, cf. P. F. 201, 27 : *obtestatio est cum deus testis in meliorem partem uocatur, detestatio, cum in deteriorem*.

intestātus : 1° non attesté ; 2° qui n'a pas testé, d'où (*ab*) *intestātō* ; *intestābilis*, *-e* : *qui nec testamentum facere potest, nec ad testamentum adhiberi testis*, Dig. 21, 1, 18.

L'étymologie est indiquée par l'osque : trstus (nominatif pluriel d'un thème en *o-*, **tristo-*) « testēs », tŕístąamentud « testāmentō » (cf., toutefois, Goldmann, Zeitschr. der Savignystiftung f. Rechtsgesch., 51, Röm. Abt., 1931, p. 223 sqq., qui suppose que le mot osque a été emprunté au latin à une époque où l'on prononçait encore **tristāmentum*). La forme ancienne est **tristis* (thème en *i-*, comme *hostis*) et signifie « qui se tient en tiers » : Pomponius, Com. 143 R^3, écrit *ne quis esset testis tertius*, et Festus (chez Paul, p. 34, 18) *contestari est cum uterque reus dicit* : *testes estote*. L'irlandais a le correspondant *tress* « troisième ». Il faut penser à d'anciens usages où chacune des parties est soutenue par des « tiers ». V. *trēs* (**tristis* passe phonétiquement à **terstis*, d'où *testis*). Pour le développement de sens, cf. *arbiter* et l'emploi du français « tiers » dans Beaumarchais, *Mar. de Figaro*, III, 15 ; *Barbier*, III, 8.

testēs, -ium m. pl. (singulier très rare ; un exemple dans Plin. 28, 261) : testicules. Souvent employé en équivoque avec *testis* « témoin » par Plaute.

Dérivés et composés *testiculī* (singulier dans Perse 1, 103), *t. canis*, *t. leporis* = *priapiscus* ; *testiculātus*. Cf. aussi P. F. 503, 12 : *testiculari est iumentis maribus feminas, uel mares feminis admouere, licet alii dicant testilari* ; cf. *testō*, *-ōnis* « testicule » (tardif) ; *testitrahus* (Labér.).

Acception spéciale de *testis* ; le grec connaît, pour indiquer les « testicules », παραστάτα δύο et, chez Hésychius, γίτονας · τὰ δύο αἰδοῖα.

***testūdō** : v. *testa*, *testū*.

teta, -ae f. : attesté par Servius, in B. 1, 58, *columbae, quas uulgus tetas uocant* ; cf. *titus*.

tĕtricus, -a, -um : à l'aspect sombre ou sévère ; cf. *Tetrica* (*rupēs*), nom d'une montagne de la Sabine. Le plus souvent scandé avec *ĕ* (sans qu'il y ait d'exemples anciens ; tous sont d'époque impériale) ; toutefois, on a *tētrīcā* dans Sén., H. Fur. 579 (avec allongement « par position »?), et les gloses ont *taetricus*, évidemment in-

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

fluencé par *taeter* ; *tētricitās* (*tae-*), dans le poème intitulé *Laus Pisonis*, ne prouve rien, car *tētrĭcĭtas* est exclu de l'hexamètre.

Adjectif expressif sans étymologie certaine. Rare et poétique. Forme à redoublement de la famille de *taeter*, *trīstis*? V. ces mots.

tetrinniō, -īs, -īre : barboter (cri du canard ; Auct. Carm. Philom. 22). On a aussi *tetrissitō*, *-ās*.

Verbe expressif. Cf. *tinniō* et *tetrax*, etc.

texō, -is, -uī, textum, texere : tisser, *t. tēlam* ; tramer, entrelacer. Se dit non seulement de la toile, mais de tout ouvrage dont les matériaux s'entre-croisent ou s'enchevêtrent : *t. robŏre nāuēs* (Vg.) et *textrīnum* « chantier de construction » (Enn.) ; *t. nīdōs* ; *t. parietem lentō uīmine* ; s'est appliqué aussi, comme le gr. ὑφαίνω, aux choses de l'esprit : *t. sermŏnēs* (Plt.), *t. epistulās* (Cic.), *t. ōrātiōnem* (Quint.), etc., d'où le sens de *textus*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8693 ; B. W. *tisser*.

Dérivés et composés : *tēla* f. : toile, chaîne de la toile ; par extension, « métier ». Panroman, M. L. 8620 ; dérivé **tēlārius*, cf. *tēlāria* dans Isid., Or. 19, 29, 1, et CGL V 580, 55 ; *subtēmen* : trame ; *subtilis*, q. u. ; *textilis* : tissé, tissu ; *textile* n. « toile » ; *textor* et *textrīx*, *textrīcula*, *textōrius* (Col., Sén.), *textrīnus* et *textrīna* : atelier ou profession de tisserand ; *textrīnum* n. (scil. *opus*) ; *textūra* : tissu, contexture (= περιπλοκή dans Lucr.) ; *textus*, *-ūs* m. : tissu, trame ; enchaînement d'un récit ; « texte (époque impériale), teneur, récit ».

Composés : *ad-* (*at-*) *texō* : tisser contre, adapter, ajouter à (= προσυφαίνω, cf. Cic., Tim. 41) ; *contexō* (= συνυφαίνω) : former en tissant, entrelacer assembler, quelquefois synonyme de *coniungō* ; *contextus*, *-ūs* m., et bas latin *contextiō* ; *contexĕ*, *contexim* ; *dētexō* : 1° achever de tisser ; 2° défaire un tissu, découdre (seulement au figuré dans Plt., Ba. 239) ; *intexō*, M. L. 4502 ; *intextus* ; *inter-*, *ob-*, *per-texō* ; *praetexō* : 1° tisser devant, tisser une bordure, border (propre et figuré), cf. Ov., Pont. 3, 8, 7, *purpura saepe tuos fulgens praetexit amictus* ; d'où *praetexta* (*toga*) « toge bordée d'une large bande de pourpre » (cf. Rich., s. u. *toga*) et *praetextātus* ; puis, le prétexte étant le vêtement des hautes classes, *praetexta* (sc. *fābula*) a désigné la tragédie romaine, comme *togāta* désigne la comédie ; 2° métaphoriquement « mettre en avant », par suite « couvrir » (une faute), cf. Vg., Ae. 4, 172, *coniugium uocat* : *hoc praetexit nomine culpam* ; « prétexter » (Cic.) et *praetextum* : prétexte (époque impériale) ; *praetextus*, *-ūs* m. (époque impériale) : ornement, dignité (Tac.) ; prétexte (T.-L., Pétr., *sub praetextū*) ; *retexō* : défaire un tissu ; *subtexō* : tisser sous ou devant ; couvrir, ajouter.

Il y a une racine indo-européenne signifiant « travailler avec la hache, charpenter », qui a fourni un présent radical athématique véd. *tákṣti* (3e plur. *tákṣati*), avec les formes iraniennes correspondantes et avec des substituts : v. sl. *tesę*, lette *tešu* ; les formes nominales telles que skr. *tákṣan-* et av. *tašan-* « charpentier », gr. τέκτων ou v. sl. *tesla* « hache », v. h. a. *dehsala* (nom d'une sorte de hache), irl. *tál* « hache ». On n'en pourrait rapprocher lat. *texō* qu'à la condition de poser un sens initial vague, ce à quoi rien n'autorise ; le grec a, il est vrai, τέχνη qui a le sens général d' « art, artifice », mais que le traitement du groupe **-ks-* sépare de τέκτων autant que le sens. L'indo-iranien a une racine skr. *tvákṣ-*, av. θwaxš-, que le traitement de **-ks-* distingue de skr. *takṣ-*, av. taš- — V. sl. *tŭkǫ* « je tisse » est isolé. Y aurait-il eu une racine **twek-s*, de sens général, à quoi se rattacherait *texō*? Il est impossible de rien préciser. V. *tignum*.

thalamus, -ī m. : chambre à l'intérieurd'une maison, chambre nuptiale. Emprunt, d'abord savant, au gr. θάλαμος, qui a pénétré dans la langue parlée, sans doute par les poètes, et surtout par Virgile qu'on apprenait à l'école ; le mot est passé dans les langues romanes, surtout dans les langues hispaniques. M. L. 8694.

thallus, -ī m. : tige d'une plante avec ses feuilles. Emprunté par la langue de l'agriculture (Colum.) au gr. θαλλός et passé dans les langues romanes, fr. *talle*, etc. M. L. 8695.

theātrum, -ī n. : théâtre. Emprunt au gr. θέατρον, (Naev., Cic.).

Dérivé : *theātrālis* (Cic.).

thēca, -ae f. : étui, boîte. Emprunté au gr. θήκη, demeuré dans les langues romanes, M. L. 8699, en celtique : irl. *tiach*, gall. *twyg*, et en germanique : v. h. a. *ziahha*. Adj. dérivé : *thēcātus* (Sid.).

thelō : gr. θέλω, dont saint Augustin s'est servi pour faire des hybrides : *thelodĭues*, *thelohumilis*, *thelosapiēns*.

thēriacus, -a, -um : thériacal, qui a des propriétés contre les morsures ; et *thēriaca* f. : thériaque. Emprunt au gr. θηριακός (Plin.). M. L. 8704.

thermae, -ārum f. : thermes. Comme *balineae*, emprunt au grec ; cf. θερμός « chaud » ; attesté seulement à l'époque impériale (Plin., Mart., Juv.).

Dérivés : *thermārius* (Inscr.) ; *thermulae*, *-lārius*.

Composés plautiniens : *thermopotō*, *-ās* « boire chaud », d'après θερμοπότης ; *thermo-* et *thermipōlion* (avec un *i* proprement latin), Tri. 1013-1014.

thēsaurus, -ī (*thensaurus*, avec une graphie *en* notant l'*ē* devant *s*) m. : trésor. Emprunt ancien (Plt.) au gr. θησαυρός. M. L. 8706 ; B. W. s. u. ; v. h. a. *treso*, *triso*.

Dérivés : *thēsaurārius* (Plt.) et, à basse époque, *thēsaurēnsis* ; *thēsaurizō*, *-ās* (langue de l'Église).

thētātus, -a, -um : marqué du θ (initiale de θάνατος), condamné à mort. Terme de la langue des soldats de l'époque impériale.

thiasus, -ī m. : thiase ; transcription savante du gr. θίασος, d'où sont dérivés *t(h)iasāns* (Pac., Trag. 311, *tiasantem... melum*), *thiasitās* « sŏdālitās », P. F. 503, 16.

thieldō, -ōnis m. : nom d'une espèce de cheval, originaire d'Espagne, dans Plin. 8, 166 (avec *asturcō*). Forme peu sûre. V. *celdō*.

t(h)ius m. : oncle. Dans Isid., Or. 9, 6, 15, qui note *tius Graecum est*. Emprunt tardif au gr. θεῖος ; cf. *thia*, *matertera*, CGL V 396, 14. M. L. 8709 (it. *zio*, esp. *tio*).

thōrax, -ācis m. : cuirasse ; et « poitrine, buste ». Transcription du gr. θώραξ (depuis Virg.) ; *thōrācātus* (Plin.), *thōrāciculus* (Aldh.).

thronus, -ī m. : trône. Emprunt au gr. θρόνος qui, dans la langue impériale, se substitue à *solium*. M. L. 8718. Celtique : irl. *troin*. D'où *altithronus*.

thursiō (*tu-*), **-ōnis** m. : poisson de mer ressemblant au dauphin, d'après Pline, H. N. 9, 34. La transcription grecque θυρσίων dans Athénée semble indiquer que la graphie *thursiō* est la bonne ; v. de Saint-Denis, Pline, s. u. Origine et sens précis inconnus.

thymum, -ī n. (*thymus* m.) : thym. Emprunt au gr. θύμον ; latinisé en *tumum*, *tumus* dans la langue parlée. M. L. 8723. Celtique : irl. *tim*. Dérivé latin : *thymōsus* (Plin.). Cf. aussi le dérivé *thymiama* « pastille à brûler » (= θυμίαμα), déformé en *thymania* par la langue parlée. M. L. 8722.

thynnus : v. *tunnus*.

thyrsus, -ī m. : 1° tige des plantes ; 2° thyrse bacchiaque. Emprunt poétique et technique au gr. θύρσος (hitt. *tuwarsa-*, *tursa-* « vigne, sarment »), latinisé dans la langue parlée en *tursus*, cf. CGL III 465, 72, *tursus*, καυλός, et demeuré dans les langues romanes. M. L. 8725 ; B. W. *torse*. De là : *thyrsiculus*, *thyrsiger*.

tiāra, -ae f. : tiare. Emprunt au gr. τιάρα, lui-même asiatique. La langue ancienne (Plaute) a *tiāra* ; la langue impériale y substitue *tiārās* m., de τιάρας (ion. τιήρης, Hdt. 7, 61) ; cf. Vg., Ae. 7, 247, *sceptrum sacerque tiaras*.

Dérivé : *tiārātus*, *-a*, *-um* (Sid.).

tībia, -ae f. : 1° flûte ; 2° tibia, os de la jambe et la « jambe » elle-même. Le sens de « flûte » est le plus ancien ; c'est à lui que remontent les composés *tībĭcen*, *-cina* (Plt., Enn.), *tībĭcinium* (Cic.), d'où *tībĭcinō* à basse époque et *tībĭcinātor* (cf. *būcinātor*) et les dérivés *tībīnus* (Varr., *t. modī*), *tībiārius* : faiseur de flûtes. Le sens de « tibia » n'apparaît qu'à l'époque impériale (Cels., Plin.), par un développement dont on trouve l'analogue dans gr. αὐλός. Le mot est demeuré en roman au sens de « tige ». M. L. 8727 ; B. W. s. u.

Terme technique, sans étymologie certaine.

***tibracus** (*tubrucus*, *tifracus*) : *tubrucos uocatos quod tibias bracasque tegant ; tibraci quod a braciis ad tibias usque perueniant*, Isid., Or. 19, 22, 50. Mot germanique ; v. Sofer, 160 ; M. L. 8967.

tibulus, -ī m. : sorte de pin. *Pinaster... easdem arbores alio nomine esse per oram Italiae, quas tibulos uocant, plerique arbitrantur*, Plin. 16, 39. Sans autre exemple. Rappelle pour la forme *ebulus*, *acerabulus*. V. V. Bertoldi, Arch. Romanicum, 17 (1933), 1, 73 sqq., et *La Parola, quale iestimone della Storia*, p. 172.

Tībur, -uris n. : Tibur, nom d'une ville du Latium ; de là différents dérivés, dont *tīburtīnus*, appliqué aux produits de Tibur, notamment à la pierre qu'on en tirait, et qui est demeuré dans les langues romanes. M. L. 8728.

tīfāta : *iliceta. Romae autem Tifata curia. Tifata etiam locus iuxta Capuam*, P. F. 503, 14. *Tīfāta*, *-ōrum* est aussi le nom d'une chaîne de montagnes au nord de Capoue, d'où *Tīfātīnus*. Le mot se dénonce comme dialectal par son *f* intérieur ; il semble un adjectif dérivé d'un nom indigène **tīfa*, supposé par certaines formes romanes, avec un doublet *tippa*, cf. M. L. 8731. Peut-être apparenté à *tēba*.

tignum, -ī n. : matériaux de construction ; *tigni appellatione in lege XII tabularum omne genus materiae, ex qua aedificia constant, significatur*, Dig. 50, 62 ; cf. 47, 3. Ce sens n'est attesté que dans cette définition et dans un emploi ancien du diminutif *tigillum* ; cf. P. F. 399, 2 : *sororium tigillum appellabatur locus sacer in honore Iunonis quem Horatius quidam statuerat causa sororis a se interfectae, ob suam expiationem* ; et Plt., Au. 301, *de suo tigillo fumus si qua exit foras*, auquel se rapporte la glose corrompue de Nonius 134, 8 : *ligellum* (i. e. *tigillum*) *tuguriolum, domicilium breue*. — Autrement, *tignum*, usité surtout au pluriel, apparaît spécialisé dans le sens de « poutre(s) », et particulièrement « entraits » ou poutres jetées en travers d'un côté à l'autre du bâtiment et reposant sur les *trabēs* ou poutres formant les architraves qui reposent sur les colonnes ou pilastres ; cf. Rich, s. u. *māteriātiō*. Il est évident que, dans ce sens, *tignum* a été rapproché de *tegō* (cf. *lignum/legō*) : c'est sur les *tigna* que repose le *tectum*. Ancien (Lex XII Tab., Cat., Plt.), usuel. M. L. 8732 a.

Dérivés : *tignārius* adj. (*t. faber*, Cic.) et *tignuārius*, tardif d'après les autres formes en *-uārius* ; *contignō*, *-ās* : charpenter ; *contignātiō* ; *tigillum*, *-ī* : v. plus haut, M. L. 8732 ; *Tigillus* m., épithète de Jupiter (Aug., Ciu. D. 7, 11) ; *tignulum* (Boèce) ; *intertignium*, M. L. 4498 ; *tignoserrārius* « scieur de bois », CIL XI, 244.

La racine de **teks-* de véd. *tákṣti* « il travaille avec la hâche » et de v. sl. *tesǫ* « travailler avec la hache » n'est conservée dans aucun verbe latin (v. ce qui est dit de *texō*). En germanique et en celtique, elle fournit des noms de la hache : v. sl. *tesla*, v. h. a. *dehsala* et irl. *tál* ; *tignum* fait penser à cette racine, mais la forme ne s'explique pas en partant de **teks-no-*. *Tignum* est formé comme *lignum*, de *legō*, et pourrait provenir de **teg-no-m*.

tigris, -is (et *-idis*) c. : tigre. Emprunt au gr. τίγρις attesté dès Varr., L. L. 5, 100 : *tigris qui est ut leo uarius, qui uiuus capi adhuc non potuit. Vocabulum e lingua armenia : nam ibi et sagitta et quod uehementissimum flumen dicitur Tigris*. La prose emploie le nom au masculin, la poésie au féminin ; de là un féminin *tigrida*, M. L. 8733. Celtique : irl. *tigir*.

Dérivés et composés : *tigrīnus* (Plin.) ; *tigrifer* (Sid.).

Le mot grec est lui-même d'origine iranienne ; à l'époque de Varron, l'Arménie était dominée par une aristocratie parthe. Le rapprochement avec le nom du fleuve est une étymologie populaire.

tilia, -ae f. : 1° tilleul. Attesté depuis Virgile ; 2° seconde écorce de l'orme (= φιλύρα). Panroman. M. L. 8735 ; B. W. s. u.

Dérivés tardifs : *tiliāceus* (Capitol.) ; *tiliāgineus* (Col.) ; *tiliāris* (Cael. Aur.) ; *tilinus* (Gloss.).

Irl. *teile* « tilleul » a l'air d'être simplement le mot anglais *teyle*, qui provient du v. fr. *teil*. Gr. πτελέᾱ signifie « orme ». Pas d'étymologie sûre.

timeō, -ēs, -uī, -ēre : craindre ; avoir peur. Transitif et absolu, cf. *nĕ timĕ*. Ancien, classique et usuel ; demeuré dans les langues romanes. M. L. 8737.

Dérivés et composés : *timor* (*timōs*, Naev. ap. Non. 487, 6) : crainte, peur. Personnifié et divinisé (= φό-

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

6ος). Panroman. M. L. 8738, *timidus, timidē, timiditās* (attesté dès Pacuvius, fréquent dans Cicéron), *timidulē* (Apul.) ; *timōrātus* « timoré » = εὐλαβής (Ital.) ; *timēscō* (Amm.) ; *timēfactus* (Lucr., Cic.) ; *prae-, sub-timeō* ; *ex-, pertimēscō. -is* ; *intimidē, intimōrātē* (rares et tardifs).

Pas d'étymologie claire. Le groupe de got. *faurhts* « δειλός » n'en a pas davantage. Les mots indo-européens signifiant « craindre » n'ont qu'une aire peu étendue, gr. δ(Ϝ)ει- (δέος, etc.) et arm. *erkn̥im* « je crains », d'une part, ou irl. *-águr* « je crains », v. isl. *agan* « craindre », et skr. *bhāyate*, v. sl. *boitŭ sę* « il craint », de l'autre. — Lat. *terreō* n'est venu que secondairement au sens de « effrayer ». — Le groupe de *metus*, comme celui de irl. *omun*, gall. *ofn* « crainte », n'a pas non plus d'étymologie.

tīna, -ae f. : sorte de bouteille à vin, définie par Varr. ap. Non. 544, 5, *oris longi cum operculo*. Demeuré dans les langues romanes, M. L. 8741, *tina* et *tinum*. Cf. P. F. 501, 1 : *tinia, uasa uinaria* ; et *canaua, cauea, tinum*, Not. Tir.

tinca, -ae f. : sorte de poisson, sans doute la « tanche », Aus., Mos. 125. Usité comme nom propre dans l'Italie du Nord. M. L. 8742 ; néerl. *tinke*.

Sans étymologie. Celtique?

tinea, -ae f. : désigne toute espèce de vers ou de mites, ver des arbres, des fruits, chenille, larve, pou, vermine, etc. En particulier la « teigne ». Ancien (Cat.). Panroman, sauf roumain. M. L. 8746.

Dérivés : *tineola* (Vég.) ; *tineōsus* (Col.), M. L. 8747-8748 ; *tineō, -āre* (Ital., Vulg.) ; *tiniāria* (*tineāria*) ; *tiniātica* : molène blattaire, dite herbe aux mites (*uerbascum blattāria*).

Sans étymologie.

tingō (*tinguō*, Varr., L. L. 6, 96, est refait sur *tinxī*, d'après *unguō, unxī*), **-is, tinxī, tinctum, tingere** : plonger dans un liquide, tremper : *t. flumine corpora*, Ov., M. 12, 413 : *Arctos Oceani metuentis aequore tingi*, Vg., G. 1, 246 ; d'où « baptiser » (Lact.). Spécialisé comme βάπτω, dans le sens de « teindre » (= *inficiō*), sens propre et figuré, *t. comam, cutem* ; *tinctus* : qui a une teinte de. Classique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 8750, 8744.

Dérivés et composés : *tinctilis* (Ov.) ; *tinctor* = βαφεύς ; *tinctōrius* ; *tinctiō* « baptême » (langue de l'Église) ; *tincturā*, M. L. 8743 ; *tinctus, -ūs* (Plin.) ; Subst. : *tincta, -ae* f. : = *tinctūra* (Lucif. Cagl.), d'où esp.-port. *tinta* « encre », all. *Tinte*.

attingō : arroser ; *intingō*, M. L. 4504, et *intinctus, -ūs* m. ; *praetinctus* ; *retingō*.

Cf. gr. τέγγω « je mouille » (sans aoriste radical) et, peut-être, un mot isolé en germanique : v. h. a. *dunkōn* « plonger ».

tinia : v. *tina*.

tinniō, -īs, -īuī (*-iī*), **-ītum, -īre** : tinter. Par image « faire tinter la monnaie, payer » ; « gazouiller, bavarder, chanter ». Ancien (Enn., Plt.), usuel. M. L. 8751.

Dérivés et composés : *tinnītus, -ūs* m. ; *tinnīmentum* (Plt.) ; *tinnulus*, d'où *tinnulum* : πλῆκτρον (Gloss.) ; *tinnunculus* : crécerelle, oiseau (cf. *titiunculus*) ; *tinnitō, -ās* (tardif) ; *tintinniō, -īs* et *tintinnō* ; *tintinnō*, cf. Cat. 51, 11 ; les formes romanes remontent à *tintinnāre*, M. L. 8752 ; *tintinnum* (Ven. Fort.) ; *tinnābulum* : clochette, d'où *tintinnābulātus* ; *tinnābellum* : petite crécerelle ; *tintinnāculus, -a, -um* (Plt., Tru. 782) ; *tintinniāla* : cousin (insecte).

retinniō, d'où **retinnītiō* « retentir », B. W. s. u.

tinnipō, -ās : crier en parlant de l'orfraie, *parra*.

Verbes expressifs ; cf. v. sl. *tętĭnĕti* « faire du bruit », serb. *tūtjna* « murmure ».

***tinnisō** (*tinisiō*) : κοπίδερμος (Gl.). Sans autre exemple.

tīnus, -ī f. : laurier-tin ; glosé *laurus siluestris* (Vg., Ov., Plin.).

tippul(l)a, -ae f. : araignée d'eau ; cf. P. F. 503, 8 ; Non. 180, 8. *Tippula* est la forme généralement adoptée ; mais la métrique est en faveur de *tippulla*, cf. Plt., Pers. 244 (troch. septen.) : *neque tippulae* (*stipulae*, codd.) *leuius pondust quam fides lenonia*, où *-pulae* forme le second pied du septénaire, et Varr., Bimarco 50 (troch. septen.) : *ut leuis tippula lymphon frigidos transit lacus*, où *-pula* forme le troisième pied. Sans doute apparenté à gr. τίφη.

tīrō, -ōnis m. : jeune soldat, recrue ; par suite « débutant, novice ». Mot technique, classique, usuel. Usité comme surnom.

Dérivés et composés : *tīrunculus* et *tīruncula*, tous deux d'époque impériale ; *tīrōcinium*, terme d'argot militaire formé sur *tubicinium*, proprement « sonnerie aux recrues », d'où « apprentissage, débuts, inexpérience » ; *tīrōnātus, -ūs* (Cod. Theod.) ; *tīrōnicum* : somme pour le rachat d'une recrue (Synes.).

Origine inconnue.

tis : forme de génitif de *tū*, q. u.

tisana, -ae f. : tisane. Forme populaire du gr. πτισάνη, comme *tisicus* pour *phtisicus* (v. *pīnsō*), attestée depuis Varron, cité par Non. 550, 14. Irl. *tiosan*.

***titia** : κρέα νηπίων ὃ λέγουσι ζιζει, CGL II 198, 43. Glose obscure. Il s'agit évidemment d'un mot enfantin, comme le fr. *titite* employé pour désigner la viande dans le langage puéril.

tītillō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : chatouiller (sens physique et moral). Attesté depuis Lucrèce et Cicéron.

Formes nominales et dérivés : *tītillus* : chatouillement. Attesté seulement dans le Cod. Theod. 8, 5, 2 ; sans doute postverbal de *tītillō*. Conservé dans quelques dialectes romans avec le sens de « creux de l'aisselle » (particulièrement sensible au chatouillement) ou de « bout de sein » (avec lequel la mère chatouille les lèvres de son nourrisson). M. L. 8757 ; *tītillōsus* (Gloss.) : γάγγαλον ἔχων ; *tītillātiō* (Cic.) ; *tītillāmentum* (Fulg.) ; *tītillātus* (Plin., Cael. Aur.) ; *tītillāgō* (Chir.). Certaines formes romanes remontent à *tītillicāre*, attesté dans les gloses, CGL III 132, 55-58 et IV 575, 2 (*titillicātim*), M. L. 8756 ; cf. *uellicāre*.

Le sens de « bout de sein » pris par *tītillus* autorise le rapprochement de ce groupe avec *tītta* « bout de sein », *titina* « tétine » (bas latin), qu'attestent les langues romanes (cf. gr. τίτθη et, pour l'aspect du mot, all. *Zitze*), cf. M. L. 8759, le gall. *teth* et l'a. sax. *titt*. Le rapport entre *titta* et *titillus* est le même qu'entre *mamma* et *mamilla*. Cf. aussi *tittex*.

Terme expressif. Sur l'ī, v. Ernout, Rev. Phil. 53 (1927), p. 210 ; pour **tittillō*?, cf. *tittibilicium* (Plt.).

tītiō, -ōnis m. : tison. Mot populaire d'après Lactance, 4, 14 : *titionem uolgus appellat extractum foco torrem semiustum et extinctum*. Attesté depuis Varron. Panroman. M. L. 8758. Cf. **tītītiāre* « attiser ». M. L. 769.

titiō, -ās : pépier. Autre forme de *pipiō*. Cf. le suivant.

titiunculus, -ī m. : κεγκρίς, εἶδος ἱέρακος μικροῦ, CGL II 347, 12 ; dont il existe un doublet *pipiunculus* : accipiter, acceptor (Gloss.). Étrusque d'après Nehring, Glotta, XIV, 153? Cf. *tinniō*.

titta : v. *tītillō*.

tittex : μύσταξ, CGL II 198, 38. Sans doute à rapprocher de *tītillus, titta*.

***tittibilicium** : *nullius significationis est, ut apud Graecos* βλίτυρι et σκινδαψός. *Plautus* (Cas. 347) : « *non ego istud uerbum empsi cum* (*empsim*, edd.) *tittibilicio* », P. F. 504, 1. Forme peu sûre.

titubō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : tituber, chanceler (sens physique et moral), broncher ; bégayer, hésiter. Se dit fréquemment de la langue ; cf. Cic., Flacc. 10, 22, *testes, si uerbo titubarint*, etc. ; même image que dans *peccāre*. Ancien (Plt.) et classique.

Dérivés : *titubātiō, titubanter* (classiques) ; *titubantia* f. (Suét.).

Mot expressif à redoublement. Cf. *tundō*?

titulus, -ī m. (*titulum*, tardif) : cartel ou affiche, écriteau porté au bout d'un bâton dans les triomphes et sur lequel étaient inscrits en gros caractères le nombre des prisonniers, les noms des villes prises, etc. ; affiche ou écriteau indiquant qu'une maison est à louer, d'où l'expression *mittere Lares sub titulum*, Ov., Rem. 302 ; écriteau qu'on portait dans les enterrements et qui relatait les hauts faits du défunt, cf. Hor., S. 1, 6, 17, *qui stupet in titulis et imaginibus* ; par suite, « inscription », « épitaphe » (et « pierre tombale »), « titre » d'un ouvrage, « titre » donné à quelqu'un, d'où « renom, gloire » ; et aussi, comme synonyme de *nōmen* dans la latinité impériale, « prétexte ». Classique, usuel. M. L. 8761. Celtique : irl. *titul*, britt. *teuzl*.

Dérivés : *titulō, -ās* : donner le titre de (tardif, Tert.) ; les formes romanes remontent à un *titulāre* « remarquer », cf. M. L. 8760, attesté dans les gloses : *titulat, signat, significat*. On a aussi *intitulō* (Rufin) et *attitulō, attitulātiō*, aussi tardifs.

A l'air d'un mot à redoublement, comme *populus, tutulus*, etc. Cf. peut-être le groupe de *tellūs* (v. ce mot), v. angl. *þel* « planche, bordage ». Une origine étrusque est possible.

titus, -ī m. : *titi sunt columbae agrestes*, Schol. Pers. 1, 20 ; cf. M. L. 8762. Comme *turtur*, semble avoir été employé *sēnsū obscēnō* pour *pēnis*, Schol. Pers., loc. cit. : *ingentes Titos dicit Romanos senatores aut a Tito Tatio rege Sabinorum, aut certe a membri uirilis magnitudine dicti titi*. Sans doute identique au prénom *Titus* ; cf. aussi Varr., L. L. 5, 85 : *sodales Titii dicti* ⟨*ab titis auibus*⟩ *quas in auguriis certis obseruare solent*. Cf. *teta*.

Mot à redoublement? Cf. *Titūnus* (*Tutūnus*)? V. *mūtō, -ōnis*.

tōculliō, -ōnis m. : usurier. Mot sans doute forgé par Cicéron, qui est seul à l'employer, Att. 2, 1, 12, et dérivé de **τοκύλλιον*, diminutif supposé de τόκος ; cf. εἰδύλλιον, ἐπύλλιον. La formation en *-ō, -ōnis* en accentue le caractère familier ; cf. *Cerdō, Fēlīciō, Lucriō* dans Pétr., Sat. 60, 8.

***todī** : *genus auium paruarum. Plautus* (Cist. 408) : « *cum extortis* (*extertis*) *talis, cum todillis crusculis* », P. F. 481, 3. Cf. *todillus, gracilis*, CGL V 624, 39. Forme et sens incertains.

tōfus, -ī m. (*tōphus, tufus*, Gloss.) : tuf, pierre spongieuse. Le maintien de *f* intervocalique, comme dans *sulfur*, l'alternance *ō/u* dénoncent une origine dialectale, campanienne, que fait attendre le sens du mot. Technique, attesté depuis Virgile. M. L. 8764 ; passé en germanique : v. h. a. *tuf-stein*, etc., et en gr. τόφος?

Dérivés : *tōfāceus* (*-fācius, tōficius*), *tōfīnus* (*-neus*), *tōfōsus*, tous d'époque impériale.

Le rapprochement avec l'étrusque *tupi* (cf. St. Etruschi, VI, 1932, p. 261) ne semble pas fondé ; cf. Rev. Philol., 3e sér., VIII, 1934, p. 230. Sans doute mot indigène, comme *sulfur*.

toga : v. *tegō*. Sur irl. *tugen* « toga », v. Vendryes, s. u.

tolennō (*tollenō*?), **-ōnis** m. : *est genus machinae, quo trahitur aqua alteram partem praegrauante pondere, dictus* (l. *dictum*?) *a tollendo*, F. 490, 3. — Peut-être étrusque ; cf. Muller, Mnemosyne, 47 (1919), 117 sqq. V. *tullius*.

tolerō, -ās, -āuī, -ātum, -āre (*toleror*, d'après Priscien) : supporter (rare au sens physique et propre de « supporter un poids, un fardeau »), endurer ; soutenir, *t. uītam, aeuom*, par suite « sustenter », sens qui semble avoir été spécial à la langue militaire (ne se trouve pas dans Cicéron) : *equitatum tolerare*, Cés., B. C. 3, 58. 4. Ancien (Acc.), classique, usuel.

Formes nominales : *tolerāns* : endurant ; *toleranter* ; *tolerantia* (classique, mais rare) ; *tolerātus* : tolérable ; *tolerātiō* (Cic., Fin. 2, 29, 94) ; *tolerātor* (St Aug.) ; *tolerābilis* (classique), *-biliter*, avec les contraires *intolerāns, intoleranter, -rantia, -rābilis, -rābiliter, intolerandus*, termes de la langue écrite (cf. gr. ἀάσχετος, ἄσχετος). Apparenté à *tollō*, auquel il fournit un présent d'aspect indéterminé ; pour la formation, cf. *capiō* et *recuperō* ; peut-être *lambō* et *lamberō*. — L'existence de *onerō* a pu favoriser la création de *tolerō*, qui s'y oppose pour le sens en quelque mesure ; *toleror* est fait sur *patior*.

V. *tollō*.

tōlēs (*tollēs*), **-ium** m. pl. : gonflement des amygdales ; goître ; *tumor in faucibus, quae per deminutionem tonsillae uocantur*, F. 490, 9. — *Tōnsillae, -ārum* f. pl. (*tusillae*, Isid., Or. 11, 1, 57 ; *tossillae*, etc.) : amygdales (Cic., Plin., Cels.). Technique et rare. M. L. 8768 a.

Pas d'étymologie sûre. Mot gaulois d'après Isidore, loc. cit.

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

tollō, -is, sustulī, sublātum, tollere (subjonctif radical *tulam, abstulam, attulam*. Le parfait et le supin anciens de *tollō* sont *tetulī*, puis *tulī*, *(t)lātum*, qui servent en même temps de parfait et de supin à *ferō* ; en face de *tollō*, dont l'aspect est « déterminé », on recourt d'ordinaire aux formes à préverbes *sustulī, sublātum*) : lever, élever, soulever : *t. caput, manūs, līberōs, ancorās, animōs, clāmōrem* ; emporter : *naues... quae equites sustulerant*, Cés., B. G. 4, 28, 1 ; par suite « enlever, détruire » (fréquent dans Cicéron ; cf. Lael. 5, 19, *sublata beneuolentia nomen amicitiae tollitur*). Ancien (Lex XII Tab.), usuel, classique. M. L. 8769. De *sublātus* dérivent *sublātē* adv. et *sublātiō* (Cic., Quint.).

Composés de *tollō* : *abstollō* (rare, deux exemples de basse époque, en dehors d'un subjonctif *abstulās*, attribué à Plaute par Charisius, GLK I 380, 19, et sur lequel les glossateurs ont créé un indicatif *abstulō* : ἀφαιρῶ) ; *attollō* : lever vers, s'élever, rehausser ; *attollentia* (bas latin) = *superbia* ; *contollō* (archaïque) : lever ensemble ; *extollō* : élever, relever, exalter (sens moral) : *laudibus e.* ; *prōtollō, sustollō*, usuels et classiques.

Un adjectif appartenant à la racine et sans l'infixe nasal, *-tulus*, sert de second terme de composé dans *opitulus* (cf. *opem ferre*) « qui porte secours », d'où *opitulor, -āris* ; sa présence dans *grātulor* est moins sûre. A *tollō* s'apparentent également *tolerō* et sans doute *tolūtim*, q. u.

Tollō signifiait d'abord « porter, supporter », comme le prouvent *-tulus, tolerō*, et le fait qu'il a pu fournir à *ferō* son parfait et son supin. Mais le sens de « porter » étant exprimé, d'autre part, par *ferō, gerō, portō*, le présent « déterminé » *tollō* s'est spécialisé dans le sens de « lever » et « enlever », ce qui explique qu'il ait emprunté son parfait à *sustollō* « porter en soulevant ». Il est glosé le plus souvent par αἴρω ; c'est avec le sens de « emporter » qu'il est demeuré dans les langues romanes.

La racine **telə-* (cf. τελάσσαι · τολμῆσαι, τλῆναι (Hes.) ; τελαμών « bandoulière de soutien »), **tlā-* (dans l'aoriste gr. ἔτλᾶν, ion.-att. ἔτλην « j'ai supporté, j'ai pris sur moi ») avait l'aoriste athématique conservé en grec et un parfait : hom. τέτλαμεν, etc., et v. lat. *tetulī*. Elle avait une valeur « déterminée », qui lui a permis de fournir à *ferō*, présent essentiellement « indéterminé », le perfectum et aussi l'adjectif en **-to, lātus* et le supin *lātum*, par suite les noms verbaux. Le présent à infixe nasal qu'elle possédait indique d'une manière plus forte encore le procès qui aboutit à un terme et signifiait « enlever » : irl. *tlenaid* « il enlève » le conserve exactement ; c'est un ancien **tl̥nā-* ; le lat. *tollō* est la même forme passée au type thématique ; M. Marstrander a montré, dans ses *Observations sur les présents indo-européens à nasale infixée en celtique*, p. 35 sqq., pourquoi le traitement ne concorde pas avec celui de *sternō* : c'est que le subjonctif italo-celtique du type **tel-ā-* a passé phonétiquement à **tolā-*, conservé dans *at-tulās*, etc., et que, en conséquence, le vocalisme de **tl̥nā-*, lat. *toll-*, a été maintenu par ce **tolā-*. C'est ce sens de *tollō* qui fait que *sus-tulī* est le perfectum ordinaire de *tollō* ; et *sustulī*, joint à *at-tulī*, etc., a entraîné la généralisation de *tulī*. Comme, hors du présent à nasale infixée, la racine a un sens plutôt statique que dynamique, il y a une forme en *-e-* conservée en germanique : got. *þulan*, v. h. a. *dolēn* « supporter ». Largement représentée en Occident (grec, italo-celtique, germanique), la racine ne l'est presque pas en Orient ; toutefois, le sanskrit classique a *tulā* « balance » (*tulayāti* « il pèse » est sans doute dénominatif). — Les formes nominales diffèrent d'une langue à l'autre ; ainsi gr. τάλᾱς « qui supporte » (homérique), τάλαρος « corbeille » et dor. τόλμᾱ « audace » sont isolés. Il en va de même du thème en **-es-* : **tolus, -eris* (de **tel-os* avec *o* devant *l* vélaire), que semble supposer lat. *tolerāre* ; le sens exprimé par gr. τλᾱς, τλήμων, etc., est rendu en latin par le groupe de *tolerāre*.

tolōneum (*-nium*), **-ī** n. (App. Probi, Gloss.) : emprunt tardif au gr. τελωνεῖον, τελώνιον. Cf. M. L. 8622, v. angl. *tolne*, all. *Zoll*. Le caractère oral et populaire de l'emprunt apparaît dans le traitement *o* de *e* devant *l* vélaire ; cf. *oliua*, etc. Dérivé *tolōn(e)ārius* « percepteur », v. h. a. *zolanāri*, v. angl. *tolnére*.

tolūtim adv. : au trot ; puis « en courant, rapidement ». Archaïque et rare ; formé à l'aide du suffixe *-tim* du type *raptim, tribūtim, solūtim*, etc. Peut-être apparenté à *tollō*, le sens premier étant « en levant le pied », et construit d'après *uolūtim*.

Dérivés et composés : *tolūtārius* (*-ris*) ; *totūtilis* « qui trotte » ; *tolūtiloquentia* (Nouius.).

tomācina, -ae f. (Varr., R. R. 2, 4, 10) : même sens que le suivant.

tomāculum, -ī n. : sorte de saucisson, saucisse. Mot populaire (Satir., Pétr.).

Dérivés : *tomāculārius* ; *tomācellus* (liber Gloss.), auquel remontent quelques formes romanes, M. L. 8771, **tomacēlla*. Cf. peut-être gr. τεμάχιον, τέμαχος « tranche de poisson salé ou de saucisson ».

tōmentum, -ī n. : bourre ; *genus herbae quae pro pluмis in lectum mittitur*, CGL II 595, 36. Joint à *acus, -eris* par Varr., L. L. 5, 167. M. L. 8774. Peut-être de **ton(d)-s-mentum, tondeō* ; cf. Mart. 14, 160, *tomentum concisa palus circense uocatur* : | *haec pro Leuconico stramina pauper emit*.

Pas d'étymologie sûre.

t(h)omix (*tomex*), **-icis** m. : corde, brin de cable ; latinisation du gr. θῶμιγξ, -ιγγος (cf. *strix*), d'abord emprunté sous la forme *thomix* (*-mex*) ; cf. P. F. 489, 1 : *thomices Graeco nomine appellantur ex cannabi impolita[e] et sparto leuiter tortae restes, ex quibus funes fiunt. Puluilli quoque, quos in collo habent, ne a resti laedantur, thomices uocantur*. M. L. 8776 et 8775, **tomicia*. Mot rural et technique.

tondeō, -ēs (et, à basse époque, *tondō, -is*, attesté épigraphiquement et dans les gloses et demeuré dans les langues romanes, M. L. 8779), **totondī, tōnsum, tondēre** : tondre, raser, *t. barbam, capillōs* ; *t. herbam, grāmina* ; tailler, émonder : *t. oleās, uītēs*. Dans la langue familière, « dépouiller de » ; cf. Plt., Ba. 242, ... *itaque tondebo (senem) auro usque ad uiuam cutem*. Ancien, usuel, classique. Panroman, sous cette forme ou sous des formes plus récentes.

Dérivés et composés : *tōnsus* : tondu, M. L. 8765 ; d'où **tōnsāre, *tōnsiāre*, M. L. 8781, 8782 ; *tōnsilis* (époque impériale) ; *tōnsitō, -ās* (Plt., Ba. 1127) ; *tōnsiō* (tardif ; cf. Vulg. Deut. 18, 4, *lanae ex ouium tonsione*, demeuré dans les langues romanes avec un sens concret, comme *mānsiō*, M. L. 8783 ; B. W. *toison*) ; *tōnsor, tōnstrīx, tōnstrīcula* (Cic.) ; *tōnsōrius* : de barbier ; *tōnsōria* f. (issu sans doute du n. pl. *tōnsōria* scil. *ferrāmenta*), M. L. 8784 ; *tōnstrīnus* ; subst. *tōnstrīna (taberna), tōnstrīnum (opus)* ; *tōnsūra* : tonte ; *tōnsūrō* (langue de l'Église) ; *tōnsus, -ūs* m. (archaïque) : coupe de cheveux.

attondeō (pft. *attondī*) : tailler, émonder ; tondre (sens figuré).

dētondeō : enlever en taillant ou en tondant ; *circum-, in-, re-tōnsus*.

Pourrait avoir été fait sur une forme en **-de/o-* d'une racine signifiant « couper » : cf. gr. τένδω en face de τέμνω, pol. *tnę, ciąc'* « couper, abattre », et des formes celtiques, comme m. irl. *ro-s-teind* « il découpe » ; v. Wh. Stokes, *Urk. Sprachschatz*, p. 129 ; en serait un itératif, comme *spondeō*.

tongeō, -ēs : *-ere nosse est, nam Praenestini tongitionem dicunt notionem. Ennius* (Var. 28) : *alii rhetorica tongent*, P. F. 489, 5. Sans autre exemple et sans doute dialectal.

Cf. got. *þagkjan* « βουλεύεσθαι, λογίζεσθαι » et *þugkjan* « δοκεῖν, φαίνεσθαι ». Irl. *tongu* « je jure » est loin pour la forme et pour le sens. Osq. *tanginom*, tanginúd « sententiam, -tiā » a un *a* surprenant.

tonō, -ās, -uī, -āre (*tonō, -is* ; *tonimus* est dans Varr., Men. 132, cité par Non. 49, 17 ; cf. *sonāre* et *sonere*) : tonner. Le verbe est souvent employé impersonnellement ; mais, à l'origine, il est accompagné d'un sujet, qui est le plus souvent le dieu *Iuppiter* ; *tonāns* est une épithète qui désigne ce dieu. Ancien, usuel, classique. Panroman. M. L. 8778.

Dérivés et composés : *tonēscō, -is* (Varr. ap. Non. 180, 13) ; *tonitrus, -ūs* m. (et *tonitrū* n., qui semble employé surtout au pluriel *tonitrua*, e. g. Cic., Diu. 2, 10, 44, attesté à côté de *tonitrūs*, Ov., M. 2, 308 ; 3, 301, etc. ; le nominatif tardif *tonitruum* est refait sur *tonitrua*) : tonnerre ; M. L. 8780, B. W. *tonnerre* ; dérivés : *tonitrālis* (Lucr. 1, 1105, *tonetralis*, mss.) ; *tonitruālis* ; *tonitruō, -ās*, tardifs et rares. *attonitus : est stupefactus ; nam proprie attonitus dicitur cui casus uicini fulminis et sonitus tonitruum dant stuporem*, Serv. in Ae. 3, 172 ; par extension, = ἔνθεος, e. g. Vg., Ae. 7, 580, *attonitae Baccho... matres* ; à l'époque impériale, synonyme de *intentus* et glosé προσέχων. Le verbe *attonō* est peut-être créé sur *attonitus* ; il n'est pas attesté en dehors de Mécène et d'Ovide, M. L. 769 a ; *circum-, con-* « tonner tout à coup », *dē-* « tonner fort » ou « cesser de tonner », M. L. 2609 ; *in-* (**intonicāre*, M. L. 4504 a), *superintonō* ; *altitonāns* : épithète de Jupiter, trad. de ὑψιβρεμέτης ; **extonāre*, M. L. 3092.

L'expression de « tonner » varie d'une langue à l'autre ; par exemple, le vieux slave a *grĭmĕti* et le grec βρέμειν pour « tonner » ; irl. *torann*, gall. *tarann* « tonnerre » est isolé. Cependant, le groupe de *tonāre* a ses correspondants dans véd. *tányati* « il tonne », *tanyatúḥ* « acte de tonner », etc., pers. *tundar* « tonnerre », v. angl. *punor* « tonnerre » (masculin). Comme il n'y a pas de suffixe *-tru-* et que lat. *-i-* ne s'explique pas devant un groupe de consonnes, il faut admettre que *tonitrus, tonitrua* provient de la contamination d'un mot **tonitu-*, sans doute masculin (cf. *sonitus*), et d'un mot **tonə-tro-* (cf. *fulgētrum*), qui aurait été neutre : véd. *tanyatúḥ* supposé aussi une contamination. En sanskrit, *tányati* s'est contaminé avec un groupe de mots signifiant « émettre un bruit sourd, gémir » : véd. *stanihi* « résonne » est dit d'un instrument à percussion, le *dundubhíḥ*, dont le son est comparé au rugissement du lion ; le présent radical de racine dissyllabique ainsi attesté est représenté par des dérivés dans gr. στένω « je gémis » et στενάχω, στεναχίζω, etc., lit. *stenù, stenėti* « gémir », v. sl. *stenję, stenati* et russe *stonú, stonát'*. Les formes du groupe latin de *tonāre* remontent aussi à une racine dissyllabique ; hors du sanskrit, il y a eu contact — ou identité initiale — de **stenə-* et de **tenə-* : éol. τέννει · στένει (Hes.) et v. angl. *punian* « faire du bruit ». On ne peut que signaler cette coïncidence de **stenə-* et **tenə-*, sans en déterminer au juste la nature.

tonor, -ōris m. : doublet de *tenor* d'après Quintilien 1, 5, 22. V. *teneō*.

tōnsa, -ae f. : rame (Ennius ; après lui repris par la poésie ; la prose ignore le mot et ne connaît que *rēmus*) ; l'explication de Festus, P. F. 489, 12, « *quasi tondeatur ferro* », n'est qu'une étymologie populaire.

Dérivé : *tōnsilla* : *palus dolatus in acumen et cuspide praeferratus, qui nauis religandae causa in litore figitur*, P. F. 489, 9. Également archaïque (Pac., Acc.).

tōnsilla, -ae f. : nom latin de l'oiseau de mer *cīris* (= gr. κεῖρις), d'après Junius Philargyrius, in Verg. B. 6, 74. Forme peu sûre ; il y a des variantes *tolsilla, tulsilla*.

tōnsillae : v. *tōlēs*.

tonus, -ī m. : tension ; ton. Emprunt technique au gr. τόνος ; les représentants dans les langues romanes sont des mots savants, M. L. 8786. Celtique : irl. *tóin*, britt. *ton*.

topanta : sans doute corruption de τὰ πάντα qu'on lit dans Pétr. 37, 5 ; v. Perrochat, *Le Festin de Trimalcion*, 2e éd., p. 30.

topia, -ōrum n. pl. (scil. *opera*) : paysage à fresque ; jardin d'ornement. Dérivé technique du gr. τόπος ; demeuré dans quelques dialectes italiens, M. L. 8788 a. Adj. : *topiārius* : concernant l'art des jardins ou du paysage (depuis Cicéron) ; substantivé : *topiārius* m., *topiāria* f., *topiārium* n.

topper : *significare ait Artorius cito, fortasse, celeriter, temere*, F. 482, 7. Adverbe archaïque (Liv. Andr., Naev., Acc., Pac., Enn., Coel.) ; cf. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, p. 646. Quintilien, 1, 6, 40, le range parmi les mots « *ab ultimis et iam obliteratis repetita temporibus* ». Même famille que *tālis, tum*, etc. Formé de **tod-per*, accusatif neutre du thème pronominal **to-* et de la particule *per*, qu'on a dans *semper*, etc.

tormentum, tormina : v. *torqueō*.

tornus, -ī m. : trépan, tour. Emprunt technique au gr. τόρνος. M. L. 8796. Attesté depuis Lucrèce.

Dérivés : *tornō, -ās* : façonner au tour, tourner (de-

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

puis Cicéron). Panroman (a remplacé *torqueō*, *uertō*), M. L. 8794 ; B. W. s. u. ; v. angl. *tyrnan* ; *tornātilis*, *tornātor*, *tornātūra* (tous tardifs et techniques).

torpeō, -ēs, -ēre : être engourdi (sens physique et moral). Ancien, déjà dans Plt., Am. 335. Usuel, classique.

Dérivés : *torpor* : engourdissement, torpeur ; *torpōrō, -ās* (rare, Turp., Lact.) ; *torpidus* : engourdi ; *torpēdō* : torpille (cf. M. L. 8796 a) ; *torpēscō, -is, -puī* ; *torpēfaciō* (Non. 183, 5 : *torporauit pro torpefecit*).

Cf. v. sl. (serbe) *u-trŭpěti* « ἐνναρκᾶσθαι », v. sl. (Suprasliensis) *u-trŭposta* « torpuerunt », russe *térpnut'* « se raidir » et lit. *tirpstù, tirpti* « se raidir, perdre connaissance, s'engourdir ». Sans autre rapprochement.

torqueō, -ēs (auquel s'est substitué **torquō*, *torcō* dans les langues romanes, v. M. L. 8798 ; B. W. *tordre* ; cf. *mordĕre*, etc.), **torsī, tortum, torquēre** : faire tourner, tourner ; tordre, en particulier « tordre les membres, torturer, tourmenter » (sens physique et moral) ; dans la langue militaire, « faire tourner une arme avant de la lancer, brandir ». Ancien, usuel, classique. Panroman.

Formes nominales, dérivés et composés : *torquēs* (*torquis*), *-is* c. : proprement « torsade », d'où « collier, bracelet » ; cf. gr. στρεπτός. M. L. 8799, *torques* (celtique : irl. *torc*, britt. *torch* ; germanique : néerl. *torck* « torche ») et **torca* ; B. W. *torche*.

Dérivé : *torquātus*, usité comme surnom romain.

torculus : qui sert à tordre ; *torculum* : pressoir (à vis ou à corde qui s'enroule), v. Rich., s. u., M. L. 8792, v. angl. *torcul* ; *torcular* n., même sens (neutre d'un adjectif **torcularis*), M. L. 8790 ; *torcularius*, substantivé dans *torcularius* m. « ouvrier qui manœuvre le pressoir » ; *torcularium* n. « pressoir » ; *torculō, -ās* (Fort.), M. L. 8791. Pour **torculum* « torche », v. M. L. 8792 a.

tormina, -um n. pl. (sg. *tormen*, inusité) : tranchées, coliques, de **torqu-s-mĕn* ; d'où *torminōsus* (Cic.), *torminālis* (Cels., Plin.) : *-e sorbum*.

tormentum n. : machine à projectiles, câble qu'on enroulait autour d'un cabestan ; instrument de torture, d'où la « torture » elle-même et, au sens moral, « tourment », M. L. 8793 ; britt. *torment* « combat » ; dérivé : *tormentuōsus* (Cael. Aur.).

tortus (**torsus*) : tordu, de travers ; M. L. 8809, *tortus* et *tortum* « tort », par opposition à « droit », *tortē* ; *tortum* n. : corde (Pac.) ; *tortilis* (poétique et prose impériale), M. L. 8805, d'où **tortiliāre*, M. L. 8804. Pour *tōrta*, v. ce mot.

tortiō : torture (rare et tardif, avec un doublet *torsiō*, St Jér., Vulg. = στρόφωμα), M. L. 8806 ; *tortor* : bourreau ; *tortō, -ās* : torturer (rare, archaïque, Pomp., Lucr. et Arn.) ; *tortūra* (tardif, Vég., Pall.) ; *tortĭuus* : de pressurage (*t. oleum, mustum*). Terme technique de la langue rustique ; *tortus, -ūs* m. : tour, repli (poétique) ; *tortuōsus* (ancien et classique), d'où *tortuōsitās* (récent) ; *torticordius* (St Aug. ; cf. *cor* et, pour la formation, les composés tardifs et populaires en *-ius* du type *caldicerebrius*, *crassiuēnius*, etc.). Certaines formes romanes supposent aussi **torquāx*, M. L. 8797 ; **tortiāre*, 8803 ; **torquidus*, 8800 ; **tortōrium*, 8807.

ad- (*at-*), *circum-*, *con-torqueō*, d'où *contortē*, *contortor*, *-tiō*, *-tulus* ; *dē-*, *dis-torqueō*, *distortor*, *-tiō* ; *ex-torqueō*, M. L. 3084 ; *ex-tortor* ; *in-*, M. L. 4505, et **intortĭculāre*, M. L. 4506 ; *ob-*, *per-*, *prae-torqueō* ; *retorqueō*, demeuré dans les langues romanes (*rĕtŏrcĕre*), ainsi que *retortus*, M. L. 7265-7266 ; *irretortus* ; *obtortiō* « obuolūtiō ».

V. aussi *toruus*.

Causatif à vocalisme *o* d'une racine **trek^{w}-*, **terk^{w}-*, dont le correspondant le plus clair est gr. τρέπω, dont le π doit représenter un ancien *k^{w}-*, comme le prouve la glose d'Hésychius εὐτρόσσεσθαι · ἐπιστρέφεσθαι Πάφιοι, où -τροσσε- repose sur **trok^{w}-ye-*. ¶ Le sens de la forme osque turumiiad « torqueātur? » est douteux ; cf. Vetter, *Hdb.*, p. 44.

torrēns : v. le suivant.

torreō, -ēs, torruī, tostum, torrēre : faire sécher, dessécher : *t. pisces sole*, *t. uuam in tegulis* (Plin.) ; plus souvent employé dans le sens dérivé « dessécher au feu, brûler, consumer » (sens physique et moral) ; cf. P. F. 485, 6 : *torreri* (l. *torrere?*) *a torro deductum proprie significat siccare atque arefacere ; sed usurpatum est iam pro eo quod sit igne urere*. Ancien, usuel, classique. M. L. 8801. Le participe présent *torrēns* s'emploie avec le sens absolu de « brûlant », cf. T.-L. 44, 38, 9 : *miles torrens meridiano sole*, et « desséché », d'où subst. *torrēns* m. « torrent », cf. F. 482, 30 : *torrens participialiter pro exurens ponitur, ut est apud Pacuuium in Antiopa* (13) : « *Flammeo uapore torrens terrae fetum exusserit* ». *Significat etiam fluuium, subitis imbribus concitatum, qui aliquando siccitatibus exarescit*... Mais on n'a plus envisagé dans *torrēns* que la rapidité et la violence de son cours, et *torrēns* en est arrivé à signifier non plus « un cours d'eau qui se dessèche », mais « un fleuve impétueux » ; de là le sens de *torrēns* épithète ou substantif, e. g. dans Cic., Fin. 2, 13, *cum fertur quasi torrens oratio* ; Plin. 3, 117, *Padus torrentior* ; Tac., Or. 24, *quo torrente, quo impetu*, où *torrēns* n'a plus aucun rapport ni avec le sens de « dessécher », ni avec le sens de « brûler ».

torris, -is (*torrus*, d'après Non. 15, 30 dans Accius ; d'après Servius, in Ae. 12, 298, dans Enn., Inc. 27, et dans Pacuvius) m. : brandon ; mot rare et poétique. Thème en *-i* à sens concret ; cf. Solmsen, *Beitr.*, 103 sqq., Gl. 2, 78, n. La forme en *-ē*, **torrēs*, est une conjecture de Lachmann, ap. Lucr. 3, 917, aujourd'hui abandonnée.

Festus, 484, 4, signale un adjectif *torrus* : *torrum, ut significet torridum aridum, per unum quidem r antiqua consuetudine scribitur ; sed quasi per duo r scribatur pronuntiari oportet. Nam antiqui nec mutas nec semiuocales litteras geminabant, ut fit in Ennio, Arrio, Annio.*

Dérivés et composés : *torridus* : desséché, torride, brûlant, d'où *torridō, -ās* (tardif) ; *torrēscō, -is* (Lucr.) ; *retorridus* : rabougri ; *torrēfaciō* (Col.) ; *extorreō* (Cels.), M. L. 3094 a ; *torror* (Cael. Aur.). *Tostus* est demeuré dans les langues romanes avec des sens dérivés et souvent fort éloignés ; cf. M. L. 8814 ; B. W. *tôt*. Un dérivé *tostāre* y est également attesté, M. L. 8813, qui figure dans Plin. Valer. et dont l'existence est confirmée par le dérivé *tostātiō*, ὄπτησις, CGL II 386, 1. De *tŏstus* dérive britt. *tost* ; v. J. Loth, s. u.

Causatif de **ters-* « sécher » ; cf. v. isl. *perra*, v. h. a. *derran* « sécher » et, d'autre part, got. *ga-paursnan* « se dessécher », *ga-paursans* « ἐξηραμμένος », *paursus* « sec » ; hom. τέρσεται « il se dessèche », τερσῆναι « se dessécher » et gr. τερσαίνω « je fais sécher », ταρσός et

ταρσάω « claie » ; arm. *t'aršamim*, *t'aṙamim* « je me flétris ». L'adjectif en **-to-*, lat. *tostus*, repose sur **tṛstos*, qui se retrouve peut-être dans lit. *tiršùs* « pâteux, qui a de la consistance ». — La racine a souvent servi à indiquer la notion de « soif », pour laquelle le latin recourt à *sitis* : skr. *tṛṣyati* « il a soif », *tṛṣnā* « soif » (cf. av. *taršnō*, pers. *tiš*) ; got. *þaursiþ mik* « j'ai soif », *þaurstei* « soif » ; irl. *tart* « soif ». — Pour la forme, lat. *torrus* rappelle got. *þaursus* « sec » et skr. *tṛṣúḥ* « assoiffé, avide » ; le vocalisme *o* du latin procéderait ici de **ṛ* ; mais, au point de vue latin, *torrus* concorde avec *torreō* ; il a dû y avoir, d'autre part, un adjectif thématique à vocalisme *e* du type de gr. λευκός, qui est normal ; on a aussi rapproché *terra* (v. ce mot).

tōrta, -ae f. : tourte, tarte. Semble sans rapport avec *tortus* de *torqueō*, car les représentants romans du mot supposent un *ŏ* (c'est-à-dire un *o* fermé) ou un *u* ; cf. M. L. 8802 ; B. W. s. u. N'apparaît que dans la Vulgate, où il traduit ἄρτος, et les gloses. Celtique : irl. *tort*, britt. *torth*.

Diminutif : *tōrtula* (Vulg.).

torus, -ī m. (*torum* n., Varr. ap. Non. 11, 14) : sens le plus anciennement attesté « brin ou toron de câble » ; cf. Cat., Agr. 135, 4 : *funem exordiri oportet longum P. LXXII ; toros III habeat, lora in toros singulos VIIII lata digitos II*. Conservé avec ce sens dans la langue rustique, cf. Col. 11, 3, 6, *t. funiculorum* : c'est ce sens qu'on a encore dans Cic., Or. 6, 21, *isque* (*stilus*)... *addit aliquos, ut in corona, toros* « feston qui s'enroule dans une couronne », ou dans Plin. 19, 146 (*asparagus*) *in toros striatur*. Plus généralement, désigne une « corde », e. g. Col. 2, 6, 25, *uitis toris ad arborem religetur*. S'est appliqué ensuite à des objets qui par leur forme rappellent les renflements que font les brins d'un câble tressé :

1° en architecture, « tore », moulure bombée en forme de corde qui constitue un des membres de la spira d'une colonne (Vitr.) ; 2° « banquette de terre », cf. Vg., Ae. 6, 674, *riparumque toros... incolimus* ; 3° saillie d'un muscle sous la peau, cf. Cic. poet. ap. Tusc. 2, 9, 22, *o lacertorum tori* ; saillie des veines : *uenarum tori*, Cels. 7, 18 ; puis, dans la langue de la poésie impériale, « muscles », cf. Vg., G. 3, 81, *luxuriatque toris animosum pectus* ; 4° matelas, coussin, ainsi appelé parce qu'il était bordé primitivement d'herbes tressées, cf. Varr. ap. Non. 11, 14 : *quod frontem lecticae struebant, ex ea herba torta torum appellatum. Hoc quod inicitur etiam nunc toral dicitur* ; et aussi L. L. 5, 167 : *contra latinum torale, ante torum, et torus a torto, quod is in promptu. Ab hac similitudine torulus, in mulieris capite ornatus* (avec les références de Goetz-Schoell, ad loc.). Dans la langue poétique impériale a été pris pour synonyme de « *lectus* », lit funèbre, lit nuptial (= *thalamus*) ; de là : *torus obscēnus, illicitī torī*, et même dans Plin. 35, 87, *torum donare alicui* « donner une maîtresse à quelqu'un ». Cf. Rich, s. u. M. L. 8811.

Dérivés : *torulus* : torsade (sens ancien) ; aubier (Vitr.) ; petit muscle (Apul.), M. L. 8810 ; **torālis* adj. attesté seulement dans le subst. n. *torāl(e)*, *torālia* : housse(s) couvrant le lit de table ; *torōsus* (époque impériale) : noueux, musclé, musculeux ; *torōsulus* (St Jér.).

Sans étymologie claire, comme *fūnis*, et sans doute emprunté?

toruus, -a, -um : qui regarde de travers, farouche. Épithète des yeux, qui s'est appliquée ensuite au visage, au corps ou au caractère, puis à toute espèce d'objets. Ancien, poétique ou postclassique. Non roman.

Dérivés : *toruitās* (époque impériale) ; *toruiter* (Enn., Pomp.) ; *toruidus* (Arn.).

La langue associait *torqueō* ; le *torquere ceruices oculosque* de Cic., Leg. 2, 15, 39 ; *torquere oculum*, Ac. 2, 25, 80 ; *t. oculos*, Vg., Ae. 4, 220, etc., rappelle l'expression constante *toruī oculī*.

Sans correspondant exact. M. Burger, R. des Ét. lat., 8 (1930), p. 222 sqq., a supposé que *toruus* est à *torqueō* ce que *fuluus* est peut-être à *fulgeō* (v. le mot *fuluus*) ; cf. là-contre Leumann, Gl. 21, 198 sqq. V. *trux*. ¶

tostus : v. *torreō*.

tot : v. *tālis*.

tottonārius, -a, -um : se trouve seulement dans Vég. 1, 56, 37 : *sed ipsos equos, quos uulgo trepidarios, militari uerbo tottonarios uocant, ita edomant*... Germanique? Cf. v. h. a. *trottōn* > fr. *trotter*.

tōtus, -a, -um (gén. *tōtĭus*, dat. *tōtī*, comme dans les démonstratifs ; mais avec intrusion de formes de la 2e déclinaison, gén. *tōtī*, dat. *tōtō*, gén. dat. f. *tōtae*) : tout entier, tout ; *tōtum* « le tout », par opposition à *dīmidium* « la moitié » ; *in tōtō, in tōtum* « en tout ». S'emploie lorsqu'on considère les objets dans leur totalité, *peruigilat totas noctes* « il veille les nuits tout entières », tandis que *p. omnis noctes* voudrait dire « il veille toutes les nuits ». Mais souvent confondu avec *omnis*, surtout au singulier, e. g. Cic., Fin. 2, 34, 112, *omne caelum, totamque cum uniuerso mari terram mente complexus* ; Mi. 23, 61, *cui senatus totam rem publicam, omnem Italiae pubem, cuncta populi Romani arma commiserat*, et les exemples de César cités sous *omnis* ; pour le pluriel, cf. Ov., M. 1, 253, *iamque erat in totas sparsurus fulmina terras*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8815 (v. *omnis*). Les formes romanes remontent les unes à *tōtus* (esp., port. *todo*), les autres à *tōttus*, avec géminée expressive. V. *tout* et *toton* dans B. W. Celtique : irl. *tot*, *tóit*.

Dérivé, bas latin et rare (un exemple de Rusticus, VIe siècle) : *tōtietās* (d'après *medietās*).

Le groupe de *saluos*, qui a servi ailleurs à rendre la notion de « tout entier », a gardé en latin un sens concret. Pas d'étymologie claire, de même que pour *omnis*. Étant donné qu'un ancien **wiswo-* (cf. lit. *vìsas* « tout ») a été transformé en skr. *viçvaḥ*, av. *vīspō*, v. pers. *visa-*, d'après skr. *viç-*, av. *vīs-*, v. perse *viθ-* « tribu », on doit se demander, avec J. Wackernagel, si *tōtus* n'aurait pas un traitement dialectal de **eu* (cf. *rōbur*) et ne serait pas à rapprocher de osq. *touto* « cīuitās », ombr. *totam* « cīuitātem », irl. *tuath*, got. *þiuda* « nation ». Cf. F. Muller, *Altital. Wört.*, s. u. *tŏuătos*.

toxicum, -ī n. : poison. Emprunt au gr. τοξικόν, attesté depuis Plaute et demeuré dans les langues romanes, en partie sous des formes savantes, M. L. 8818 ; 4507, **intoxicāre*.

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

trabea, -ae f. : sorte de toge, sans doute d'importation sabine, cf. Ernout, *Élém. dial.*, s. u., faite tout entière d'étoffe de pourpre ou ornée de bandes horizontales de cette couleur, cf. Rich, s. u. Non attesté avant Virgile, mais sans doute ancien. Sert de surnom.

Dérivés : *trabeātus* ; *trabeālis* (Sid.).

De *trabs*?

trabs, -bis (doublet *trabēs* employé par Enn., A. 616? ; Sc. 247 V² ; cf. Varr., L. L. 7, 33, *cuius uerbi* (scil. *trabes*) *singularis casus rectus correptus ac facta trabs*) f. : grosse poutre de bois, madrier ; en architecture, « architrave de bois », opposé à *tignum*, q. u. ; cf. Rich, s. u. Ancien, usuel, technique. M. L. 8823 ; v. fr. *tref* et *entraver* ; v. angl. *træf*.

Dérivés : *trabēcula* (*trabi-*) (et *trabiculum*, M. L. 8822 a) : petite poutre (Caton, Vitr.) ; *trabica* (sc. *nāuis*), archaïque ; *trabālis* (*t. clāuus*), M. L. 8821 ; *trabāria* (sc. *nāuis*).

On rapproche osq. trríbúm « domum », trríbarakavúm « aedificāre », tribarakkiúf « aedificium » (radical *trēb-*), ombr. *trebeit* « uersātur », *tremnu* « tabernāculō » et, par suite, irl. *treb* « demeure », lit. *trobà* (acc. sg. *tróbą*) « construction, maison », sans doute aussi v. isl. *þorp* « petit enclos ». Le sens de lat. *trabs* est éloigné ; on se rapprocherait du mot osque cité si l'on rattachait ici *taberna* en supposant une forme ancienne **traberna*, avec dissimilation, hypothèse qui ne se laisse pas démontrer (et que n'appuie pas l'existence de *fraternus*, etc. ; de plus la dissimilation devrait plutôt s'exercer sur le suffixe que sur le radical ; cf. *trapētum*). Les mots en *-erna* sont souvent d'origine étrusque.

tractō : v. *trahō*.

trādō : v. *dō*.

tragant(h)um, -ī n. : adragant. Forme syncopée issue du gr. τραγάκανθον. Emprunt populaire, tardif.

tragēma, -atis n. : douceur, dessert. Emprunt au gr. τράγημα (Plin. 13, 48). Sur fr. *dragée*, etc., v. B. W. s. u. et M. L. 8834, *tragemata*.

tragoedia, -ae f. : tragédie. Emprunt au gr. τραγῳδία. Depuis Plaute. Dérivés de type grec : *tragicus*, *tragoedus*, etc. ; *paratragōedō*, *-ās* (Plt.). M. L. 8838.

trāgula : v. *trahō*.

tragum, -ī n. (*tragos*, Plin.) : gruau fait de blé ou d'épeautre ; emprunt au gr. τράγος, cf. Diosc. 1, 115.

traha, trahea : v. le suivant.

trahō, -is, traxī, tractum, trahere : traîner, tirer (cf. *trāgula*, *ab eo quod trahitur per terram*, Varr., L. L. 5, 139) ; entraîner : *trahit sua quemque uoluptas*, Vg., B. 2, 65 ; étirer : *t. lānam*, d'où « filer » ; prolonger, tirer en longueur, *t. bellum* ; faire un trait ; d'où « compter, mettre au compte de » (propre et figuré, cf. *dūcere*) ; retirer ; et absolument « se retirer » (Lucr.) ; aspirer, avaler d'un trait (en parlant d'une boisson, etc.). Ancien (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 8841. Noter le sens de « traire » pris par le mot en français, qui a recouru à **tirāre*, d'origine inconnue, pour la notion « tirer ». M. L. 8755 ; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *traha* et *trahea*, *-ae* (Vg., G. 1, 164 ; ce dernier peut être formé, comme le suggère M. Niedermann, sur **matea* que suppose *matcola*?) « sorte de traîneau pour battre le blé et aussi « herse » (τυκάνη τὰς βώλους ἀφανίζουσα (Gloss.), M. L. 8840 ; *trahārius* (Sid.) ; *trahāx* : sans doute création de Plt., qui le joint à *procāx*, *rapāx*, Pers. 410.

trāgum, *-ī* n. : seine, drague. Attesté depuis Servius, Georg. 1, 242 ; *trāgula* (pour l'ā, cf. *tēgula*, en face de *tegō* ; *rēgula*) : 1° *genus teli, dicta quod scuto infixa trahatur*, P. F. 505, 6 ; 2° drague ; M. L. 8839 ; celtique : gall. *traill* (douteux, v. J. Loth, s. u.), germanique : v. angl. *drægnett*, *træglian* de *trāgum*, *trāgula* ; *trāgulāriī* m. pl. « soldats chargés de lancer les trāgulae ».

tractim adv. : en traînant (attesté depuis Enn., repris à l'époque impériale ; évité par la prose classique).

tractiō : σύρσις, ἕλκυσις. Seulement dans les gloses ; les formes à préverbe sont, au contraire, usuelles : *contractiō*, *distractiō*.

tractōrius : qui sert à traîner, à tirer ; dans la langue impériale, *tractōria*, *tractōriae* (sc. *epistula*, *litterae*) : lettre d'invitation ; lettre impériale ordonnant de pourvoir aux besoins d'un personnage officiel pendant un voyage (Cod. Just.). M. L. 8826.

tractum (*tracta* f.) : 1° morceau de pâte allongée, emplâtre ; 2° flocon de laine détaché par le peigne ou la carde ;

tractus, *-ūs* m. « action de tirer, trait », d'où « marche continue » (dans l'espace ou dans le temps) ; « fait de traîner sur, allongement », etc. ; « délimitation à l'aide de traits tirés », d'où « quartier, région », M. L. 8827 et 8825, **tractiāre* (et **retractiāre*, 7267) « tracer » ; celtique : irl. *tracht*, *trath*, gall. *traeth* « tractus » (douteux, v. J. Loth, s. u.) ; *tractuōsus* (Cael. Aur., Theod. Prisc.) : qui traîne, visqueux ; cf. aussi M. L. 8836, **tragīna* « traîne » (cf. *tragum*) et **traginārе* « traîner », M. L. 8837 ; B. W. s. u.

abstrahō : enlever en tirant, retirer, arracher, d'où *abstractus* « abstrait », dans la langue philosophique de basse époque, s'oppose à *concrētus* (M. L. 49) ; *abstractiō* (Boèce) ; *attrahō*, avec les dérivés tardifs *attractiō*, *attractīuus* ; *attractus* (seulement à l'ablatif), M. L. 770-771 ; *contrahō* : contracter, resserrer (sens propre et figuré, physique et moral). S'oppose dans la langue juridique à *dissoluere* : *c. lītēs*. De là : *c. amīcitiam*, *negōtia cum alqō*, *emptiō contracta* ; ce qui est l'emploi normal chez les jurisconsultes, cf. Pomp., Dig., 46, 3, 80 : *consensu nudo contrahi potest, etiam dissensu contrario dissolui potest*. Ainsi s'explique *contractus* « contrat », tandis que *contractiō* a gardé le sens de « contraction », M. L. 2188, *contractus*, irl. *contracht* ; *dē-trahō* « tirer à bas, rabaisser », « tirer, enlever de » (sens physique et moral), de là *dētractiō*, *-tor*, *-tus* ; *dis-*, *ex-*, *in-*, *inter-*, *per-*, M. L. 6434, *prō-*, *re-*, M. L. 7268, *sub-*, M. L. 8400, *super-trahō*, avec leurs dérivés, dans lesquels le préfixe ne fait que préciser le sens du verbe simple. Cf. M. L. 2693, *distractiō* (formes savantes en italien) ; 2692, **distractiārе*.

tractō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : intensif fréquentatif de *trahō* : 1° « traîner violemment » (Enn., Sc. 75 V², *qui te* (= *Hectorem*) *sic respectantibus/tractauere nobis*?), traîner longuement, péniblement : *t. uitam uolgiuago more ferarum*, Lucr. 5, 930 ; *t. bellum*) ; 2° travailler, manier, traiter de et, dans la langue de l'Église, « prêcher ». Déjà dans Enn., Sc. 144 V², *ut ne res temere tractent turbidas*. Ce sens provient sans doute de la langue rustique, où *tractāre* s'employait dans le sens de « tracer des sillons dans » ; cf. Lucr. 5, 1289, *tractare solum terrae aere* ; Col. 2, 4, 5, *t. lutosum agrum*, et de la langue des fileuses : *t. lānam* (comme *trahere*). Il s'est employé ensuite de toute espèce de matière qu'on traite ou dont on traite, et même des personnes ; cf. Plt., As. 160, *ego te dehinc ut merita es de me et mea re tractare exsequar* ; Cic., Verr. 1, 8, 23, *t. aliquem liberaliter*. M. L. 8824. Celtique : britt. *traethu*, *traethawd*.

Dérivés et composés : *tractātiō* (classique) : maniement, traitement, discussion, etc. ; *tractātor*, *-trīx* : 1° esclave, masseur, masseuse (Sén., Mart.) ; 2° celui qui traite d'un sujet (Sid.) ; *tractātōrium* ; *tractātus*, *-ūs* m. : maniement, traité, prédication, etc. ; *tractābilis* (classique) ; *tractābilitās* (Vitr.) et *intractābilis* ; *attrectō* : porter la main sur, toucher à, palper ; *attrectātiō*, *-tus* ; *contrectō* (*contractō*) : toucher, entrer en contact avec, quelquefois *sēnsū obscēnō* ; dans la langue impériale, « s'approprier » (Dig., *c. rem aliēnam*) ; *contrectātiō*, *-tor* (Dig.) ; *contrectābilis*, *-biliter* ; *dētrectō* : rejeter ; refuser : *d. proelium* ; enlever quelque chose à ; d'où, au sens moral, « déprécier » ; *dētrectātiō* ; *dētrectātor* ; *obtrectō* : *-at*, *contra sententiam tractat*, P. F. 203, 17 ; « s'opposer, nuire à (d'où la construction tardive avec le datif, d'après *officiō*, etc., qui s'est étendue à *dētrectō*) dénigrer » ; *obtrectātiō*, *-tor* ; *pertractō* : manier longuement ou avec soin, examiner en détail ; *pertractātiō* ; *pertractātē* ; *retractō* : *-are est rursus tractare*, P. F. 339, 1 ; « remanier, retoucher » ; « tirer en arrière, résister, retirer », d'où « refuser » et « rétracter » ; *retractātiō*, *-tus*, *-tor*.

Ces verbes ont également des formes « étymologiques » sans apophonie : *at-*, *dē-*, *per-*, *re-tractō*, M. L. 6433, etc.

L'étymologie de *trahō* est obscure. L'indo-européen n'admettant pas de racine commençant par une occlusive sourde et terminée par une consonne aspirée, la forme même de *trahō* surprend dès l'abord (cf., toutefois, les formes celtiques du type v. irl. *traig* « pied ») ; le traitement de la dentale aspirée en latin est mal connu. En revanche, le groupe qui rappelle le plus *trahō*, celui de v. isl. *draga*, v. angl. *dragan* « tirer » repose sur une forme ancienne à *dh* initial et *gh* final, qui est normale. On a aussi pensé à rapprocher gr. τρέχω « je cours » (de *θρέχω, cf. hom. θρέξασκον) et, avec une sonore finale non aspirée, véd. *dhrájati* « il passe rapidement ».

trāiciō : cf. *iaciō* ; *traiectōrium*, M. L. 8844 ; bret. *traeth* « entonnoir » ; v. h. a. *trahtāri*.

trāma, -ae f. : fils de la chaîne, quand, séparés par les lices, ils livraient passage à la navette ; cf. Rich, s. u. ; puis « chaîne d'un tissu, trame » (confondu avec *subtēmen* ; d'où *trāmen*, tardif ; *trāmosēricus*, Isid.). Mot technique, attesté depuis Varron. M. L. 8847. De *trāns* ; ou de **tragh-sma*?

trāmes, -itis m. : chemin de traverse, puis « sentier, route ». Ancien (Plt.), classique, usuel. M. L. 8848.

On pense naturellement à *trāns* ; mais la formation est singulière (cf. *līmes*, qui en est voisin par le sens). Composé. V. *meō* ; et *sēmita*.

tranquillus, -a, -um : tranquille, calme (se dit surtout de la mer ; *tranquillum* « le calme » ; cf. Cic., Off. 1, 24, 83, *in tranquillo tempestatem aduersam optare dementis est* ; T.-L. 28, 27, 11, *ita aut tranquillum aut procellae in uobis sunt*). Par dérivation s'est dit des hommes (par opposition à *īrātus*) et de toute espèce de choses. Ancien, usuel, classique.

Dérivés : *tranquillitās* (joint à *malacia*, Cés., B. G. 3, 15, 3) ; *tranquillō*, *-ās*, qui s'emploie au propre et au figuré.

D'après Bréal, *tranquillus* signifie « transparent ». Pline 37, 56, parlant d'une sorte de perle qui, d'après une superstition populaire, indiquait l'état de la mer suivant qu'elle était trouble ou transparente, dit : *Si modo est fides, praesagire eas habitum maris, nubilo colore aut tranquillitate*. L'idée de transparence a conduit à celle de sérénité. Plt., Capt. I 1, 37 [v. 106] (c'est un parasite qui parle) : *Ille demum antiquis est adulescens moribus, | quoius numquam uoltum tranquillaui gratiis* ; Hor., Ep. 1, 18, 102 : *Quid minuat curas, quid te tibi reddat amicum, | Quid pure tranquillet, honos an dulce lucellum, | An secretum iter et fallentis semita uitae*. A l'époque de la basse latinité, ce sens n'était pas encore oublié, et *Tranquillitas tua* était employé exactement comme en italien « *Vostra Serenità* ». — Toutefois, ce sens s'accorde assez mal avec l'étymologie qui rapproche *tranquillus* (*-ī-*?) de *quiēs* ; et, si le premier élément est *trāns-*, on attendrait **trā(n)squillus*.

Composé expressif de formation obscure, cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gram.*, p. 164, 1.

trāns : préverbe et préposition « par delà, au delà de ». Comme préposition, est suivi de l'accusatif et s'emploie avec des verbes marquant le mouvement comme le repos. En composition, à côté du sens de « au delà », a aussi le sens « de part en part » : *trānsfīgō* ; marque le changement total dans *trānsformō*, *trānsfigūrō*. *Trāns* se prononçait *trās*, dont l's s'amuissait devant sonore ; ainsi *trādō*, *trādūcō*, *trālātum*, *trāmittō*, *trānō*, *trāuehō*, *trāiciō* et les formes romanes remontant à *trāduc*, *trādūcere*, *trāicere*, **trāiectāre*, *trāmittere*, etc. ; mais, à côté de ces graphies phonétiques, on trouve aussi les graphies étymologiques *trānsdūcō*, etc., qui ont été rétablies d'après les formes où l'*s* non sonorisé s'était maintenu : *trā(n)scurrō*, *trā(n)sportō*, *trā(n)stulī*, etc. Devant *s* initial, le groupe *-ss-* ainsi formé se réduit à *s* : *trānscribō*, *trānsiliō*, *trānscendō*. A basse époque, apparaît renforcé de *ad* : *adtrāns*, Itala, Iud. 11, 29.

Trāns est conservé dans les langues romanes, M. L. 8852. Le sens de « très » rappelle celui du lat. *per* dans *per-facilis*, etc. ; v. B. W. s. u.

Trāns a un correspondant ombrien, *traf* (*trahaf*), tra (*traha*), mais avec une autre construction : accusatif ou locatif suivant qu'il y a mouvement ou non ; en brittonique, cf. gall. *tra* « au delà de, très, tant que ». On s'est demandé si ce ne serait pas le nominatif du participe d'un verbe qui se retrouverait dans *intrāre* ; cf. le cas de *uersus* ; v. Marouzeau, *Partic. présent*, p. 26, mais l'existence de ce participe présent conservé isolément est suspecte et *intrāre* est susceptible d'une autre expli-

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

cation, v. sous *intrā*. Le celtique a, en outre, des formes différentes : irl. *tar* (avec l'accusatif, comme *trāns*), qui a chance de répondre à skr. *tiráḥ*, av. *tarō* (aussi avec l'accusatif « au delà de, à travers ») et gall. *trwy*, représentant une forme du type de v. sl. *pri* « près de » (v. Pedersen, *V. G. d. k. S.*, I, 439), en face de l'adjectif skr. *tir(i)y-áñc-* « qui va à travers », avec des dérivés tels que gall. *traws* « à travers » (v. Pedersen, loc. cit.). Le hitt. *tarna* « faire entrer, laisser », causatif de **tar-* « traverser », est douteux et doit être écarté. La plupart des langues n'ont pas de formes verbales de ce groupe parce que c'est la racine de *terō*, apparentée initialement ou non, mais différente par le sens, qui a fourni des formes verbales. Toutefois, l'indo-iranien, qui n'a pas de verbes du groupe de *terō*, a skr. *tárati* et *prátirati* « il traverse », v. perse *viy-atayaram* « j'ai traversé ». La racine est dissyllabique : véd. *a-tāri-ma* « nous avons traversé », *tīrthám* « gué », etc. Le germanique a une forme élargie de cette même racine : got. *þairh* (avec accusatif) et v. angl. *þurh*, v. h. a. *durh* « à travers ». Il n'y a de formes verbales de **terə-* « traverser » que là où il n'y en a pas de **terə-* « user en frottant » (v. *terō*). On peut se demander, du reste, si ce n'est pas la même racine, dont le sens s'est différencié ; *terŏ*, *terebra* ont un sens proche de *trāns*.

trānstrum, **-ī** n. : poutre ou planche posée horizontalement au-dessus d'un vide entre deux murs ; dans la langue nautique, le pluriel *trānstra* désigne les bancs transversaux (τὰ σέλματα) sur lesquels étaient assis les rameurs ; cf. P. F. 505, 3, et Rich, s. u. Terme technique. Panroman, sauf roumain. M. L. 8857. Celtique : irl. *trost*, britt. *trawst*.

Diminutif : *trānstellum* (Vitr. 5, 12), M. L. 8856 ; B. W. *tréteau*.

Les formations en *-strum* sont énigmatiques (cf. *mōnstrum*) ; la façon dont *trānstrum* sortirait de *trāns* n'est pas claire.

trānsuersus (*trā-*), **-a, -um** : qui va de travers ou à travers, transversal. Ancien (Plt.), usuel et classique. De là : *trānsuersum* (*trā-*) « le travers », adv. *trānsuersē*, *trānsuersim*, cf. ombr. *trahuorfi*. Le verbe *trānsuertō* semble rebâti sur l'adjectif et n'apparaît qu'à partir d'Apulée ; *trānsuersō* est dans le Moretum et dans la Peregr. Aeth. Panroman, sauf roumain. M. L. 8860, *transversus* ; 8858, *transversa*, et 8859, *transversāre*.

trapētum (*trapētus*, *trapēs*, peut-être forme dialectale suditalique ; cf. osq. húrz « hortus »), **-ī** n. : moulin à olives. Emprunt au gr. *τράπητον, issu peut-être, comme le suppose M. Niedermann, par dissimilation de *τράπητρον « machine à fouler le raisin, pressoir ». Τραπητός· ὁ οἶνος d'Hesychius désigne seulement le vin obtenu par le foulage du raisin. Déjà dans Caton, latinisé, demeuré dans quelques parlers suditaliques. M. L. 8862.

trāsenna (*trān-*, *trass-*), **-ae** f. : piège à oiseaux, fait d'un filet étendu sur un châssis articulé (v. Rich, s. u.) ; par extension, « treillage » ; et « corde tendue au travers d'une ouverture », etc. Ancien (Plt.), rare et technique. Conservé peut-être en roumain. M. L. 8854.

La forme *trānsenna* semble due à l'étymologie populaire, qui a rapproché le mot de *trānseō*. *Trāsenna* est suspect d'être emprunté, peut-être à l'étrusque, où la finale *-enna* est fréquente ; cf. *Sisenna*, etc.

trebāx, -ācis adj. : fin, habile, avisé. Rare et tardif (Sid., qui a aussi *trebāciter*). Emprunt au gr. τριβαξ (et τριβαξ, tardif).

trebla : v. *tribulum*, s. u. *terō*.

trēmis, -issis m. : monnaie du Bas-Empire, constituant le tiers de l'*aureus*. Formé analogiquement sur *sēmis*, avec *trēs* et *as*. V. h. a. *trimissa*, v. angl. *trimes*.

tremŏ, -is, -uī, -ere : trembler ; et, dans la langue impériale, « trembler devant, avoir peur de » (synonyme poétique et pittoresque de *metuō*, *timeō*) ; d'où *tremendus* « qui fait trembler ». Ancien (Carmen Saliāre), usuel et classique ; panroman (sauf roumain). M. L. 8877.

Dérivés et composés : *tremor* : tremblement, M. L. 8878 ; *tremulus* : qui tremble, et *tremulus* « tremble » (arbre, Plin. Valer.), M. L. 8880 ; *tremulō*, *-ās* (Gloss.) ; panroman, M. L. 8879 ; *tremēscō*, *-is* ; *tremebundus* (*tremi-*), archaïque et poétique ; *tremidus* (tardif) ; *tremefaciō* (poétique) ; *at-*, *circum-*, *con-*, *in-tremō* ; *contremēscō* ; **extremēscō* « effrayer », M. L. 3102 ; *intremulus* = *intrepidus* (Aus., Cassiod.) ; *tremipēs* (Varr.).

La racine **ter-* « trembler », qui a un caractère expressif, n'existe guère sans élargissement. On cite cependant skr. *taraláḥ* « palpitant, tremblant ».

Le groupe de **trem-* est représenté notamment par gr. τρέμω, τρόμος, ἀτρεμής, tokh. A. *träm-* « trembler » et lit. *trimù* « je tremble » ; aussi gr. ταρμύσσω « j'effraie » ; cf. *fremŏ*.

Un groupe **tres-* figure dans skr. *trásati* « il tremble », gr. τρέω « je tremble » (cf. τρέσσαι et ἄτρεστος), av. *θrāŋhayete* « il effraie » (et *tarštō* « effrayé »). En face, on a lat. *terreō* (v. ce mot) et gr. ἔτερσεν· ἐφόβησεν (Hes.). Irl. *tarrach* « craintif » peut appartenir à **ters* ou **tres-*. Le type **tres-* est à **trem-* ce que **pres-* de *pressī* est à *premŏ*. Ici, *-em-* indique le procès qui dure, comme l'indique la différence de valeur de τρέω et de τρέμω en grec ; cf. *dor-m-iō*.

Lit *trišù* « je tremble » doit avoir un ancien *k'*. L'iranien a le suffixe **-ske-* dans av. *tərəsaiti*, v. perse *trsatiy* « il tremble ».

Le sl. *tręsǫ* « je tremble » renferme la nasale et un élargissement **-s-* ou *-k'-*.

Le groupe de *trepidus* peut être apparenté.

trepidus, -a, -um : agité, inquiet, qui trépigne ; *trepidē* : avec agitation, anxieusement, hâtivement. Ancien ; rare en prose, mais le dénominatif est classique : *trepidō*, *-ās* : trépigner, s'agiter, trembler (joint à *concursāre*, Cés., B. G. 5, 33, 1 ; à *tumultuārī*, T.-L. 27, 28, 10), ainsi que *trepidātiō* (joint à *tumultus*, Cic., Deiot. 7, 29). Formes romanes rares. M. L. 8881-8882.

Autres dérivés et composés : *trepidārius* (*-diārius*) « qui trépigne » (cf. *tottonārius*) ; *trepidulus* (Enn.) ; *attrepidō*, formation plaisante, opposée par Plt., Poe. 544, à *adproperāre* ; *intrepidō* (Symm.) ; *praetrepidans* (Catul. 46, 7) ; *intrepidus* (latin impérial) : intrépide, et *intrepidāns* (cf. gr. ἀτρεμής, ἀτρέμας).

Il n'y a pas de verbe **trepeō* ni de substantif **trepor*, comme on a *timeō*, *timor*, *timidus*, v. Ernout, Philologica II, p. 1-56.

Tandis que *tremō* signifie simplement « trembler »,

trepidus, *trepidō* désignent plutôt une agitation inquiète et fébrile : *totis trepidatur castris*, Cés., B. G. 6, 37, 6 ; *hic totum tectis trepidus rapit*, Vg., Ae. 7, 638 ; *in re trepida*, Tib. 1, 27, 7. Le sens de « trembler » est poétique et rare, e. g. Juv. 10, 21 : *et motae ad lunam trepidabis arundinis umbram* ; à plus forte raison, l'emploi avec l'infinitif, e. g. Vg., Ae. 9, 114, *ne trepidate meas, Teucri, defendere naues* ; le dérivé roumain *trepădà* signifie « courir ».

Il y a un groupe indo-européen à racine **trep-* indiquant un mouvement pressé, tel qu'un piétinement. Ainsi le grec a τραπεῖν « fouler le raisin », τροπέοντο· πατέουν (Hes.), etc. ; le sanskrit *tŕpṛdh*, *tṛpálaḥ* « inquiet, qui se hâte » ; le lituanien *trepsėti* « fouler avec les pieds », *trapinėti* « heurter avec les pieds » ; le vieux prussien *trapt* « treten », *er-treppa* « übertreten » ; le russe *tropát'* « fouler aux pieds, se presser » ; le vieux saxon *trabōn* « trotter ». Il peut y avoir une parenté avec le groupe de *tremō* et de *terreō* ; et le v. sl. *trepetŭ* « τρόμος » l'indique. Mais, en général, la nuance de sens est différente.

trepit : *uertit*, *unde trepido et trepidatio*, *quia turbatione mens uertitur*, P. F. 504, 23. Fausse étymologie ; *trepit* (sans autre exemple ; peut-être création de grammairien pour expliquer *trepidus*) répondrait à gr. τρέπει et n'a pas de rapport avec *trepidus*.

trēs, tria adj. numéral : trois. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8883 ; *ter* adv. (*terr*, Plaute, de **ters* < **tris*) : trois fois. Souvent multiplicatif : *ter centum*.

Dérivés et composés : *tertius* : troisième, M. L. 8679 (et 8678, **tertiolus*) ; sur irl. *anteirt* « ante tertiam », v. Pedersen, *Vgl. Gr.*, p. 200 ; *tertiae* (sc. *partēs*) « le tiers » ; *tertiō*, *tertium* adv. « troisièmement » ; dérivés : *tertiānus* (cf. *quartānus*) : *-a febris* (Cels. 3, 15) ; *tertiānī* « soldats de la 3e légion » (et *tertia decimānī*) ; *tertiō*, *-ās* : faire pour la troisième fois ; dans la langue rustique, « labourer la terre » (cf. *iterāre*) « presser l'olive pour la troisième fois », M. L. 8676 ; *tertiārius* : qui contient un tiers ; *tertiārium* : tiers, M. L. 8677 ; celtique : irl. *tert* ; britt. *tairth*, *teirthon* « tertia, tertiāna ».

ternī, *-ae*, *-a* (*trīnī*) distributif : trois par trois, triple ; quelquefois synonyme de *trēs*, M. L. 8667 et 8910. Dérivés : *terniō*, *-ōnis* m. : le nombre trois, *trīnĭō*, M. L. 8908 ; *ternārius* : qui a trois pieds ; *trīnitās* (rare et tardif, Tert., Cod. Just.) ; celtique : irl. *trindoit*, britt. *Trined*, *Trindod*, et *trinel* (de **trīnālis*).

triārius : usité au singulier seulement comme surnom ; le pluriel *triārīī* désigne les « triaires » ou « soldats du 3e rang ».

tredecim (quantité de l'*e* de *tre-* non attestée ; les formes romanes remontent à *trēdecim* ; mais leur témoignage est suspect, car elles attestent aussi *trĕcentī*, alors que la scansion antique *trĕcentī*, *trĕcēnī* est sûre) : treize. Panroman, sauf roumain, M. L. 8870, et 8871, **trēdĕcimus*.

trīgintā indécl. (*trienta*, vulg., et **trenta*) : trente. Panroman, sauf roumain. M. L. 8901. De là : *trīcēsimus* (*trīgēsimus*) ; *trīgēsiēs* (*trīciēs*, *trīgiēs*, *trīcēsiēs*) ; *trīcēnī*, *-ae*, *-a* ; *trīcēnārius* ; *trīcennium* ; *trīcennālis* ; *trīcessis*, *-is* m. « trente as ».

trĕcentī, *-ae*, *-a* (et *trecentum*) : trois cents (quelquefois avec valeur indéfinie pour signifier un grand nombre, comme *sescentī*), M. L. 8869 (*trēcĕntī*) ; *trecentēsimus* ; *trecentiēs* ; *trecentēnī* ; *trecēnī*, *-ae*, *-a* ; *trecēnārius*.

Composés : *terruncius*, *-ī* m. : *a tribus unciis*, Varr., L. L. 5, 174, monnaie valant « les 3/12 ou le 1/4 de l'as », c'est-à-dire de l'unité. Cf. *uncia*.

triēns, *-tis* m. : *triens quod tertia pars*, Varr., L. L. 5, 171, « tiers de l'as », c'est-à-dire de l'unité ; de là : *trientius*, *-a*, *-um* ; *trientālis*, *triantālis*, f. (Graufesenque) « vase contenant le tiers d'un sextarius ; *trientārius* ; *trientābulum*, *-ī* n. : *is ager*, *quia pro tertia parte pecuniae datus erat*, *appelatus*, T.-L. 31, 13, 9.

tressis, *-is* m. : trois as ; *trĕpondō* adv. : de trois livres, cf. *duapondō*, et Quint. 1, 5, 15.

trīduum n. (cf. *biduum*) ; *trīduānus*, *-a*, *um* ; **trīduana* : irl. *tredan* ; *triennium*, *-ī* n., et *triennis* (Vulg.).

trimēstris adj. (cf. *mēnsis*), M. L. 8905 ; *trimēnsis* : irl. *trimsi*.

trīmus, *-a*, *-um* (cf. *hiems* ; v. Benveniste, BSL, 32, p. 69) : de trois ans, M. L. 8907 ; et *trīmulus* ; *trīmātus*, *-ūs* m.

triplex : triple ; d'où *tripliciter* ; *triplicō*, *-ās*, et *triplicātiō*, d'où irl. *tripulta* ; v. *plectō*.

triplus, *-a*, *-um* (= τριπλοῦς), M. L. 8913 ; v. p. 517. V. aussi *testis*.

On trouve, en outre, un grand nombre de composés en *tri-* (*ter-*, beaucoup plus rare), parmi lesquels on peut citer : *triātrūs* (v. *quinquātrūs*) ; *triceps*, d'où *Tricipitinus* ; *tridēns*, M. L. 8896, et ses dérivés ; *trifāriam* et *trifārius* ; *trifer* ; *triftdus*, M. L. 8898 ; *trifolium*, M. L. 8899 ; **triforium*, M. L. 8899 a ; *triformis* ; *trifurcus*, d'où *trifurcium*, M. L. 8900 ; *trigeminus* (*ter-*) ; *trilinguis* ; *trīlīx* (cf. *līcium*), M. L. 8903 ; *trimodium* n. (*trimodia*), M. L. 8906 ; *trinoctium* ; *trinōdis* ; *tripālis*, d'où *tripālium*, v. B. W. *travail* ; **tripaliāre*, M. L. 8911 ; *tripertītus* ; *tripēs*, M. L. 8912 (britt. *trybedd*), et *tripedālis*, *tripodātiō*, *tripudium* ; *triquetrus* ; *triuius* ; *Triuia*, épithète de Diane ; *triuium*, M. L. 8928 ; *triuiālis*. Cf. aussi M. L. 8875, **trēmaculum* (fr. *tramail*, filet à trois poches).

Certains composés où *tri-* joue le rôle d'un augmentatif, *trifūr*, *trifurcifer*, *triuenēfica*, etc., qui appartiennent à la langue de la comédie ou de la satire, sont sans doute faits sur des modèles grecs ; cf. τρισκατάρατε, Ménandre, Epitr. 646. Cf. le groupe *terque quaterque* à valeur de superlatif.

Cf. aussi *triumuir*.

« Trois » est l'un des noms de nombre qui se fléchissaient en indo-européen et qui même avaient un féminin (cf. *quattuor*) ; le latin a gardé la flexion, à la différence de ce qui est arrivé pour « quatre » ; mais il a perdu le féminin, encore attesté en irlandais, sous la forme *teoir*, cf. gall. *teir*. La forme *trēs* repose sur un ancien nominatif **trey-es*, qui se retrouve dans skr. *tráyaḥ*, gr. τρεῖς, v. sl. *trĭje*, etc. ; la flexion est celle d'un thème en *-i-*, comme ailleurs : acc. m. f. *trīs*, ombr. trif. Le neutre *tria*, ombr. triia, répond à gr. τρία ; il y a aussi une forme **trī*, conservée dans *trīgintā*, qui répond à véd. *trī*, v. sl. *tri*. Le masculin *trēs* a servi aussi pour le féminin, en partie parce que, dans les thèmes en *-i-*, cette finale sert à la fois pour le masculin et pour le féminin ; cette innovation se retrouve en osque, où le nominatif trís, c'est-à-dire un ancien

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

*trēs, de *treyes*, est accolé à un féminin. — Au premier terme de composés, la forme ancienne était *tri- (skr. *tri-*, gr. τρι-, etc.), qui aurait dû passer en latin à *ter-*, au moins devant consonne, mais qu'a conservé l'analogie de *tri-ennium* et de *trium* et de l'ablatif *tribus* : ombr. tris (dat. -abl.), de *triplex*, etc. Le traitement phonétique apparaît dans l'adverbe *ter* = skr. *tríḥ* « trois fois », gr. τρίς. Le collectif de forme *trīnī* repose sur **trisno-*(cf., pour la forme, *bīnī*), tandis que *ternī* repose sur **tri-no-*. — Quant à l'ordinal, l'emploi du suffixe **-(i)yo-* est ancien et gr. τρίτος ne représente pas l'état indo-européen. Le sanskrit a *tr̥tíyaḥ* et le vieux prussien *tīrts* (acc. *tīrtian*) ; l'analogie a entraîné la substitution de **tri-tiyo-* à **tr̥-tiyo-*, d'où av. θrit(i)ya-, v. perse *çitiya-* et lat. *tertius*, ombr. tertiam-a « ad tertiam », tertim « tertium », de **tritiyo-*, peut-être aussi gall. *trydydd*, got. *pridja* ; l'*e* de lit. *trẽčas* et de v. sl. *tretĭjĭ* est curieux, et peut-être ancien, à en juger par le type **tr̥-tiyo-* ; on se demande s'il n'en faut pas rapprocher le composé *tre-centum* (cf. *du-centum*) et la forme arrangée *tre-centī*.

trībulum, trībulō : v. *terō*.

tribulus, -ī m. : 1° chausse-trape, cf. Rich, s. u. ; 2° tribule, croix de Malte (plante) ; 3° macre ou châtaigne d'eau. Emprunt au gr. τρίβολος, attesté depuis Varron, latinisé. M. L. 8887. V. André, *Lex.*, s. u.

tribuō : v. le suivant.

tribus, -ūs f. : tribu, division du peuple romain, correspondant à la φυλή grecque : *t. urbānae*, *t. rūsticae*. Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : *tribuārius* : concernant la tribu ; *tribūlis* adj. : 1° qui est de la même tribu (classique) ; 2° qui appartient à la dernière classe de citoyens (Mart.) ; et *contribūlis* = σύμφυλος.

tribūnus (pour la formation, cf. *portus/Portūnus*, etc., et *dominus*) ; sans doute ancien adjectif substantivé ; *tribūnus (magistrātus)* « magistrat de la tribu », titre qui s'est étendu à différents magistrats ou fonctionnaires, civils ou militaires, *t. plēbis*, *t. mīlitum*, *t. aerārii* ; de là *tribūnal (tribūnāle)*, neutre substantivé d'un adjectif *tribūnālis* « lieu où siégeaient les tribuns », puis « endroit élevé, tribune où siégeaient les magistrats », d'ordre civil ou militaire, et spécialement les juges, d'où « tribunal », cf. Hor., Ep. 1, 16, 57, *omne forum quem spectat et omne tribunal* ; et même « tribune, estrade » en général ; *tribūnicius*, *-a*, *-um* : de tribun ; *tribūtim* adv. : par tribus.

tribuō, -is : répartir entre les tribus. Terme de droit, qui s'employait proprement de l'impôt, *tribūtum* ; cf. Varr., L. L. 5, 181 : *tributum dictum a tribubus quod ea pecunia, quae populo imperata erat, tributim a singulis pro portione census exigebatur*. Dans la langue commune, s'est employé dans le sens large de « distribuer, répartir », et même « accorder, concéder, attribuer » (sens propre et figuré). *Tribūtum* est le neutre substantivé de l'adjectif *tribūtus* « concernant les tribus » ; cf. *comitia tribūta* (pour la formation, cf. *cornu/cornūtus*), et il est probable que *tribuō* a été fait sur *tribūtus*.

A *tribuō* se rattachent *tribūtiō*, que Cicéron emploie, N. D. 1, 19, 50, dans l'expression *aequābilis tributiō*, qui traduit ἰσονομία, et les dérivés tardifs *tribūtor*, *tribūtōrius* ; à *tribūtum*, *tribūtārius*. De *tribuō* ont été formés les composés *at-* (*ad-*), *con-*, *dis-*, *in-*, *retribuō*, dont la plupart ont les dérivés ordinaires.

Peu de représentants romans ; cf. M. L. 8890, *tribūtum*, attesté aussi en germanique : v. h. a. *tribuz*, v. angl. *trifot* et en celtique : irl. *treubh*, *trebun*. Cf. encore M. L. 8888, **tribūna* (l'*ī* est fautif) ; M. L. 8889, *tribus*, dont les représentants appartiennent à la langue écrite.

L'ombrien a, de même, trifu « tribum », avec le génitif *trifor*, etc. On a émis l'hypothèse qu'il aurait existé à l'origine trois tribus (cf. la division des Doriens en trois tribus) et que *tribus* renfermerait **tri-* « trois » ; cf., sur cette division en Italie et en Étrurie, Täubler, *Die umbrisch-sabellischen u. die römischen Tribus*, Heidelberg, 1929-1930, et Thulin, *Etrusk. Disziplin*, III, 48.

trīcae, -ārum f. pl. : 1° riens, vétilles ; 2° embarras, ennuis. Mot de la langue familière, attesté depuis Plaute.

Dérivés et composés : *trīcō*, *-ōnis* m. : faiseur d'embarras, chicanier (Lucil.), M. L. 8895 ; *trīcōsus* ; *trīcor*, *-āris* (et *trīcō*) : chercher des embarras à, chicaner (Cic. ad Att.), M. L. 8891, et peut-être 8892, **trīcāre*, avec redoublement expressif « tricher » ; *intrīcō* : mettre dans l'embarras (comme *indūcō*, *inconciliō*), M. L. 4512, fr. *intriguer* ; *extrīcō* (*extrīcor*) : tirer d'embarras (synonyme familier de *expediō*), débarrasser, dégager ; cf. Col. 3, 11, 3, *siluestris ager facile extricatur* ; *inextrīcābilis* (attesté à partir de Virgile, glosé ἀκατάτριπτος, d'où *extrīcābilis*, Gloss.), *inextrīcātus* (Gloss.). Dans la Vulgate, on trouve *sē trīcāre* au sens de « se retarder » ; c'est à ce sens que se rattache le britt. *trigo* « séjourner ».

Le sens précis de *trīcae* ne peut être déterminé, la langue ne l'employant que dans un sens figuré. Martial le joint à *apinae*, 14, 1, 7 : *sunt apinae tricaeque, et siquid uilius istis*. Les anciens le rapprochent de τρίχες ; cf. Non. 8, 11 : *tricae sunt impedimenta et implicationes... dictae quasi tricae* (τρίχες?) *quod pullos gallinaceos inuoluant et impediant capilli pedibus inplicati* ; ou de *Trīca*, nom d'une petite ville d'Apulie (comme *Apina*), cf. Pline 3, 104. Ce sont là des étymologies populaires. L'emploi que fait Columelle de *extrīcāre* laisse supposer que *trīcae* appartenait d'abord à la langue rustique, où il devait désigner quelque chose comme des « mauvaises herbes ».

Étymologie inconnue.

trichila (et, dans les inscriptions, *tricla*, *triclea*, *triclia* ; dans les Gloses, *trichilia*), **-ae** f. : berceau de treille, tonnelle, pavillon (Col. 10, 378 ; Vg., Copa 8). M. L. 8894. Mot de l'époque impériale ; sans doute emprunté.

tricoscinum, -ī n. : tamis. Emprunt tardif (Orib. lat.), avec haplologie, au gr. τριχοκόσκινον, dont dérive *tricoscināre* « tamiser », passé dans le latin médical du Moyen Age.

triduum : v. *diēs*.

trifārius : v. *bifāriam*.

trifāx, -ācis adj. : *telum longitudinis trium cubitorum, quod catapulta mittitur*, P. F. 504, 14. Un exemple d'Ennius, An. 584. Mot osque?

trifolium, -ī n. : trèfle. M. L. 8899 (*trifolium* et *triphyllon* gr.) ; B. W. *trèfle*. V. André, *Lex.*, s. u.

trīga, -ae (et *trīgae*) f. : attelage de trois chevaux. Formation tardive d'après *bīgae*, *quadrīgae*? Dérivé : *trīgārius*.

trīlix : v. *līcium*.

trīmus : v. *hiems*.

trīnī : v. *trēs*.

trinniō, -īs : crier (en parlant du jars). Cf. *tetrinniō*.

triō, -ōnis m. : bœuf de labour. Conservé seulement comme surnom romain et dans l'expression *Septem Triōnēs* qui désigne l'Ourse polaire et dont a été extrait le singulier *septemtriō* ; cf. Varr., L. L. 7, 74-75 : *has septem stellas Graeci ut Homerus uocant ἅμαξαν et propinquum eius signum βοώτην, nostri eas septem stellas triones et temonem et prope eas axem ; triones enim et boues appellantur a bubulcis etiam nunc maxime cum arant terram... possunt triones dicti, quod ita sitae stellae ut ternae trigona faciant...*

Peut-être apparenté à *terere* et issu de **triuiō* > *tri(i)ō*.

tripālium : v. *pālus*.

tripedānea (*uītis*) : vigne haute de trois pieds (Plin. 14, 41).

tripediō : τριποδίζω (Gl.). Doublet tardif de *tripudiō*.

tripodō, -ās, -āuī, -ātum, -āre et **tripodātiō** (*tripu-*), **-ōnis** f. : formes conservées dans le Carmen fratrum Aruālium : *carmen descindentes tripodauerunt in uerba haec : enos lases iuuate*, etc. Sans doute « danser à trois temps ».

Même mot en ombrien ahtrepuřatu,, *ahatripursatu* « *abs-tripodātō », impératif.

De là : *tripudium* : danse à trois temps de caractère sacré, puis « danse » en général ; *tripudiō*, *-ās*. Dans la langue augurale, *tripudium* a désigné aussi le présage donné par le sautillement des oiseaux et, par fausse étymologie, le présage fourni par les miettes de nourriture tombant de leur bec ; cf. Cic., Diu. 2, 34, 72, ... *quia cum pascuntur [pulli] necesse est aliquid ex ore cadere et terram pauire (terripauium primo, post terripudium dictum est ; hoc quidem iam tripudium dicitur) — cum igitur offa cecidit ex ore pulli tum auspicanti tripudium sollistimum nuntiatur* ; et Fest. 498, 25, qui rapproche *pauīre terram*.

tripodum, -ī n. : trot (Pélag.).

V. *pēs*. Pour le vocalisme *o* dans un second terme de composé, cf. *meditullium* et *extorris*. Mais peut-être tiré du gr. τριποδίζω : *tripediō*.

triquetrus, -a, -um : à trois pointes, triangulaire ; *t. tellūs*, périphrase désignant la Sicile. S'oppose à *quadrātus*. Classique, mais rare.

Composé de *tri-* et d'un second élément sans doute apparenté au germanique : v. norv. *huatr*, etc. « pointu » de **k*ʷ*adr-*.

trissō, -ās, -āre : crier (en parlant de l'hirondelle ; Auct. Carm. Philom. 26). Emprunt au gr. τρίζω ; demeuré dans les langues hispaniques. M. L. 8916.

tristega, -ōrum : trois étages ; emprunt tardif (St Jér., Vulg.) au gr. τρίστεγα, demeuré partiellement dans les langues romanes. M. L. 8917 (v. fr. *trestre*).

trīstis, -e (*ī* attesté épigraphiquement et par les langues romanes) : à l'aspect sombre ou triste (souvent joint à *maestus*, opposé à *hilaris*, *laetus*). Se dit des personnes en général, du visage, de la parole, des objets inanimés, etc. : *tristes arbores*, Plin. 16, 95 ; *uultus seuerior et tristior*, Cic., De or. 2, 71, 289 : *Sequanos tristes, capite demisso, terram intueri*, Cés., B. G. 1, 32, 2. Dans la langue augurale, s'emploie des entrailles à l'aspect sinistre : *tristissima exta*, Cic., Diu. 2, 15, 36. De là le sens « funeste » : *tristis morbus, triste fātum* ; « funèbre », *t. officium* (*exsequiārum*), etc. Se dit aussi d'une saveur amère : *triste lupīnum, tristia absinthia*. Dans la langue courante, correspond simplement à notre adjectif « triste » ; e. g. *quid tu es tristis?*, Plt., Cas. 172-173. Ancien, usuel, classique. Panroman. Les formes romanes remontent à *trīstis* et *trīstus* (sans doute formé d'après *laetus*, *maestus* et attesté à basse époque, cf. App. Probi 56). M. L. 8918. Celtique : britt. *trist*.

Dérivés et composés : *trīsticulus* (Cic.) ; *trīstimōnia* (*-mōnium*) : rare, populaire ; *trīstitās* (Pac., Turp.) ; *trīstitia* (classique et usuel avec un doublet *trīstitiēs* plus rare), M. L. 8919 ; *trīstitūdō* (Apul., Sid.) ; *trīstor*, *-āris* : s'attrister (Sén.) ; *contrīstō*, *-ās* (Cael. ap. Cic.) ; *trīstificus* (rare, poétique).

Sans étymologie. La structure, qui rappelle celle d'un nom à redoublement « brisé » tel que *grex*, fait penser à celle de arm. *trtum* « triste », dont le *t* suppose i.-e. *d*. Cf. peut-être, en latin même, deux adjectifs à redoublement, *taeter* et *tetricus*.

trit : onomatopée imitant le cri de la souris (Naevius). Cf. aussi Varr., L. L. 7, 104, p. 121, 11 de l'éd. Goetz-Schoell, et les références ad loc.

tritauus, -ī m. : pater atauī. Fém. *tritauia*. Cf. *auus* et *strittauus*. L'élément initial de *atauus* est sans doute à rapprocher de *atta* ; *tritauus* rappelle τριπαππος ; cf. *trinepōs*.

trīticum : v. *terō* ; André, *Lex.*, s. u.

***trittilō, -ās, -āre** (?) : onomatopée, sans doute à rattacher à *trit*, *trissāre*, dont une forme *trittiles* se trouve dans un passage obscur et corrompu de Varron, L. L. 7, 104. Cf. Goetz-Schoell et R. G. Kent, ad loc.

trītō, trītūrō : v. *terō*.

triumphus, -ī m. : triomphe, entrée solennelle à Rome d'un général en chef victorieux ; par suite la « victoire » elle-même ; une forme sans aspiration *triumpe* (répétée cinq fois) termine le *carmen fratrum Aruālium* ; cf. Varr., L. L. 6, 68 : *sic triumphare appellatum, quod cum imperatore milites redeuntes clamitant per urbem in Capitolium eunti « ⟨i⟩o triumphe » ; id a* θριάμβῳ *ac graeco Liberi cognomento potest dictum*, et les références de Goetz-Schoell, ad loc. Cicéron prononçait encore dans sa jeunesse *triumpus* sans aspiration, comme *pulcer*, *Cetegus*. La prononciation *triumphus* a été sans doute une innovation des lettrés de Rome ; cf. Niedermann, *Phonét.*, 3e éd., p. 85 sqq. ; mais la forme sans aspirée a peut-être continué de vivre dans les dérivés romans du type **trumpāre* (cf., toutefois, M. L. 8926

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

et 8952, et B. W. sous *tromper*). *Triumpus* semble être un emprunt au grec (cf. *ouō*) par l'intermédiaire de l'étrusque, comme l'indiquerait le *p* correspondant à la sonore δ de θρίαμβος. Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : *triumphō, -ās* : avoir les honneurs du triomphe, célébrer le triomphe ; triompher (sens propre et figuré) ; triompher de ; *triumphātus* : dont on a triomphé ; M. L. 8926, *triumphāre* ; *triumphālis* ; *triumphātor, -trīx, -tōrius* ; *dētriumphō* (langue de l'Église), créé à basse époque d'après *dēuincō, dēbellō*, etc.

triumuir, -ī m. : triumvir. Nominatif reformé sur le génitif pluriel *trium uirum*, de *trēs uirī* (*trēuirī*), nom donné à certains magistrats nommés par trois à Rome. De là : *triumuirālis, -e* ; *triumuirātus, -ūs* m. Cf. *duumuir*.

trixāgō (*trissāgō*), **-inis** f. : germandrée, petit chêne, plante. Depuis Celse. Mot de type populaire en *-āgō*, sans étymologie. V. Andrè, *Lex.*, s. u.

trochlea, -ae f., usité surtont au pluriel : poulie. Emprunt au gr. τροχιλεία (depuis Caton) Conservé dans quelques parlers romans. M. L. 8929 ; B. W. *treuil*.

trŏia, -ae f. : truie. Non attesté dans les textes ; se trouve dans les gloses de Cassel (VIII^e siècle). Semble sans rapport avec le *porcus trōiānus* de Macrobe, Sat. 3, 13, 13. M. L. 8933.

tropaeum, -ī (*trophaeum*, tardif) n. : trophée. Emprunt ancien (Acc.) au gr. τρόπαιον.

Dérivé : *tropaeātus* (Amm.). M. L. 8936.

tropus, -ī m. : figure, trope. Emprunt au gr. τρόπος passé par l'école dans la langue courante, d'où **tropāre*, M. L. 8936 a ; celtique : irl. *trop, troibel*. De *tropō* existent à très basse époque les composés *adtropō* (Arn., in psalm. 37) et *contropāre* « figurer » ; puis « comparer » (Lex Visig., Cassiod.), d'où *contropātiō, -pābilis*. V. B. W. *trouver*.

trossulī, -ōrum m. pl. : nom donné aux cavaliers romains « *quod oppidum Tuscorum Trossulum sine opera peditum ceperint* », P. F. 505, 13. A l'époque impériale, désigne les « élégants » ; cf. Sén. ad Luc. 76, 2 ; 87, 9. Sans doute étrusque.

trua, -ae f. : écumoire, cuiller percée ; plaque d'évier. Depuis Pomponius.

Dérivés : *trŭlla* : petite écumoire ou cuiller percée ; vase à double fond, percé de trous ; bassin de chaise percée ; réchaud, truelle. Déjà dans Caton, R. R. 10, 2, où les manuscrits ont *trul(l)ium, trulia*, M. L. 8949 ; B. W. *truelle* ; celtique : britt. *trull* ; germanique : v. angl. *turl* ; et M. L. 8950, *trullio* ; *tru(l)leum* (*trulleus* m.) et *trulliō, -ōnis* m. (Plin. Valer. 3, 38) : seau (à couvercle percé, v. Rich, s. u.) ; *trullissō, -ās* : enduire, crépir ; *trullissātiō* (Vitr.).

Un doublet *drua* est dans P. F. 9, 2. Il est très douteux qu'il faille rattacher à *trua* le verbe attesté dans la glose *truant, mouentur* du même P. F. 9, 3, et qui est sans doute à rapprocher de *andruāre, antroāre, amptruāre* et *redantruāre*, F. 334, 19.

Tru(l)leus évoque certains mots techniques en *-eus*, suspects de provenir de l'étrusque. L'emprunt est vraisemblable pour ce terme technique. L'alternance *trulleus, trullō* rappelle *cōleus, *cōliō*. *Trulla* serait grec d'après Varron, L. L. 5, 118, *trulla... hanc Graeci trullan* (τρυηλίδα, coni. Scaliger ; τρυήλην, L. Spengel). *Trua* est peut-être refait secondairement sur *trulla*. La formation du verbe *trullissō* semble confirmer l'origine grecque ; cf. *comissor*, etc. Cf. aussi τορύνη « cuiller à pot ».

trucantus, -ī m. : petit poisson d'eau douce, « goujon ». Mot celtique, v. *craxantus*. M. L. 8941.

trucīdō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : égorger, massacrer. Semble s'être dit d'abord des animaux qu'on abat (cf. Sall., Ca. 58, 21 ; T.-L. 28, 16, 6), puis s'est étendu aux hommes, dans le sens propre et dans le sens figuré, et même à des objets inanimés (cf. Hor., Ep. 1, 12, 21). Classique (Sall., Cic.), mais rare. Non roman.

Dérivés et composés : *trucīdātiō* (depuis Caton) ; *trucīdātor* (tardif) ; *contrucīdō*.

V. *trux*.

trucilō (*truculō*), **-ās** : crier (de la grive). Cf. *faccilō*.

tructa, -ae f. : truite (Isid., Plin. Val.). Panroman (sauf roumain). M. L. 8942. Mot tardif, sans doute emprunté ; cf. le gaulois *trucantus*. Semble sans rapport, malgré Weise, p. 540, et Sofer, p. 65, avec le gr. τρώκτης, qui désigne un tout autre poisson, une sorte de thon = ἀμία. Le v. angl. a *trúht* (avec *ū*) ; le gall. *dluz*, le corn. *trud*, l'alb. *trofte*.

truculentus : v. *trux*.

trūdō, -is, -sī, -sum, -ere : pousser (par opposition à *trahō* « tirer » ; cf. Plt., Cap. 750, *uis haec quidem hercle est, et trahi et trudi simul*) ; se dit aussi des plantes, des bourgeons qui poussent, cf. Vg., G. 2, 235, (*pampinus*) *trudit gemmas* ; 2, 74, *se médio trudunt de cortice gemmae*.

Formes nominales, dérivés et composés : *trudis, -is* f. : pique ; *trudes hastae sunt cum lunato ferro*, Isid., Or. 18, 7, 3 ; *trūsō, -ās* (*sēnsū obscēnō*, Cat. 56, 6), M. L. 8957 ; *trūsātilis* (*mola*) ; *trūsitō* (Phèdre). Cf. aussi M. L. 8943, **trŭdĭcāre* (douteux) ; **extrūdicāre*, 3106 ; **extrūsāre*, 3107.

abstrūdō : pousser à l'écart, écarter ; cf. Tert., Apol. 11, *illuc abstrudi solent impii*. Ce sens propre est rare ; à l'époque classique, le verbe est simplement synonyme de *abdō, abscondō* ; cf. Schol. Dan. in Verg., Ae. 6, 7 : *abstrudere enim est de industria celare* ; d'où *abstrūsus* : écarté, secret (gall. *astrus*), *abstrūsum* ; *dē-* (*dētrūsiō*, S^t Jér.), *in-* (cf. M. L. 4516), *ob-* (*obs-*), d'où *obstrŭdulentus*, F. 208, 36, *obstrūsiō* (Cael. Aur.) ; *re-trūdō*.

Ancien et classique, mais assez rare. Pas de substantifs dérivés.

Cf. got. *us-þriutan* « κόπον παρέχειν » et v. sl. *trudŭ* « κόπος ». Mot du vocabulaire occidental.

trugōnus, -ī m. : pastenague, sorte de raie (Plt., Cap. 851) ; latinisation de τρυγών. Les autres auteurs emploient la transcription grecque *trygōn*. Faut-il lire *trygōnem* dans Plaute?

trulla, trulleus : c. *trua*.

truncus, -a, -um : ébranché (d'un arbre : *trunca manu pinus regit (Polyphemum)*, Vg., Ae. 3, 659) ; mutilé, privé de ses membres, tronqué (par opposition à *integer*), joint à *mutilus, dēbilis*. Sens propre et figuré. La

date tardive à laquelle apparaît *truncō* rend peu vraisemblable l'hypothèse selon laquelle *truncus* adjectif serait dérivé du verbe.

truncus, -ī m. : tronc de l'arbre ou du corps humain ; fût d'une colonne ou d'un piédestal, etc. Usuel et classique ; semble attesté plus tôt que l'adjectif, qui n'apparaît pas avant Virgile et Tite-Live. Mais *truncus*, par sa forme, est plutôt un ancien adjectif, avec le même suffixe que dans *mancus*, etc. (issu de **tron-co-s*?).

Dérivés et composés : *trunculus* (Cels.) ; *truncō, -ās* : attesté seulement à l'époque impériale, presque uniquement sous la forme *truncātus*, sur lequel sans doute a été bâti *truncō* ; *truncātiō* (Cod. Theod.). Les composés anciens sont : *con-* (Plt.), *dē-truncō, -cātiō* ; *distruncō* (Plt., Tru. 614) ; *obtruncō* « tailler, ébrancher », usité surtout dans le sens de « égorger, décapiter » (attesté depuis Plaute) ; *obtruncātiō* (Col.). *Trŭncāre, trūncus, trŭnculus, *trunceus* sont demeurés dans les langues romanes, M. L. 8953-8956 ; B. W. *tronc* et *trancher* ; *extruncō* en germanique : v. h. a. *strunzere*, etc. ; *truncus* dans v. h. a. *trunc*, etc.

Étymologie incertaine. Peut-être à rapprocher du groupe de *trux*. Ou bien cf. gr. τρύω, etc.? Le lit. *trenkiù* « je heurte » est loin pour le sens.

***truō, -ōnis** m. : *auis monocrotalus. Caecilius inridens magnitudinem nasi* (270) : « *Pro di immortales, unde prorepsit truo?* », P. F. 504, 21. Cf. *trua*?

trutina, -ae f. : balance. Emprunt ancien (Caton, R. R. 13, 3) et fait par voie orale au gr. τρυτάνη. De là *trutinō* (*trutinor*) et *trutinātor*, tous deux rares et tardifs. M. L. 8958 (v. fr. *trone*).

trux, trŭcis adj. : farouche, féroce, cruel. Se dit des hommes et des animaux, du visage, des yeux, du climat, des choses abstraites ou concrètes. Ancien (Plt., Pac.) et classique, mais surtout poétique.

Dérivé : *truculentus*, d'où *truculentē* (*-ter*), *truculentia*.

Thurneysen, IF 14, 127 sqq., a rapproché irl. *trú* (gén. *troich*) « destiné à mourir ». Les sens sont différents. Mais *trucīdāre*, où le second terme appartient au groupe de *caedō* (cf. *homi-cīda*?), établirait le rapprochement. Peut-être faut-il aussi rapprocher *truncus* et *toruus*. En tout cas, on pense au groupe indo-iranien de véd. *tarute* et *tŭrvati*, av. *taurvayeiti* « il triomphe de, il l'emporte sur », hitt. *tarh-* « conquérir », etc., qui indique la supériorité de force, tous mots qui rappellent le groupe de lat. *trāns* plus que celui de *terō*.

tū (gén. anc. *tis*, cf. *mis* ; gén. usuel *tuī* ; dat. *tibĭ* (mot iambique) ; acc. *tēd* et *tē* ; abl. *tēd* et *tē*) : pronom de la 2^e personne du singulier : tu, toi. Renforcé dans *tū-te, tūtemet, tibimet, tēte*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8863. Adjectif dérivé : *tuus, -a, -um* : ton, ta, M. L. 9020. Adverbe archaïque : *tuātim* « à ta façon » (Plt.).

Le nominatif singulier se retrouve ainsi, sans particule postposée, tantôt à l'état de mot autonome, tonique, tantôt à l'état de mot accessoire, atone, nettement dans : v. sl. *ty* (de **tū*), v. pruss. *toū* (autonome) et *tu* (souvent postposé), v. h. a. *dū* et *du, -tu* (postposé), arm. *du* (forme de mot accessoire), gr. dor. τύ (tonique), gâth. *tū* (postposé ; la longueur de l'*u* n'a pas de valeur étymologique) ; le védique a *t(u)o-dm* et l'Avesta *tūm* (de **tŭoam*), gâth. *tvom*, c'est-à-dire *tuoam*, l'osque tiium, nominatif singulier « tū ». Le datif *tibĭ* (avec le traitement de *i* de *e*, normal à l'intérieur du mot, et par suite dans un mot accessoire) concorde pour l'essentiel avec v. pruss. *tebbei*, v. sl. *tebě* et gâth. *taibyā* (cf. lat. *sibĭ*) ; l'ombrien a tefe, *tefe*. L'accusatif *tē* (de *tēd*) offre une particule à dentale, tandis que l'ombrien a *ti-om*, ti-u ; la forme de base est **tĕ*, doublet indo-européen de **twē* ; cf., d'une part, v. sl. *tę*, v. pruss. *tien*, v. isl *þi-k*, et, de l'autre, gr. σέ, σε (reposant sur **τϝε*, qui semble attesté chez Hésychius, pour le crétois), arm. *k'e-z*, skr. *tvām* (avec *v* consonne en védique), *tvā*, av. *θwam*. Le hittite a une forme élargie : nom. *zik*, acc. *tuk*.

L'adjectif possessif admettait deux formes, l'une à vocalisme radical *e*, représentée par lit. *tāvas*, gr. τεός, l'autre à vocalisme zéro, représentée par skr. *tváh*, av. θwō, gr. σός (de **τϝός*), arm. *k'o* ; l'italique semble avoir admis les deux, car l'ombrien a *touer* à côté de *tuer* « tuï », osq. tuvai « tuae ». Le lat. *tuus* n'a pas clairement le représentant d'un *e* radical, mais ne peut guère s'expliquer par un ancien **twos* ; on peut partir de **tewos*〉 **towos* (cf. *nouos* et νέος〉 *tuos, tuus*.

tuba, -ae f. : trompette droite (par opposition à *cornū, lituus*) ; cf. Rich, s. u. Ancien (Enn., Plt.), usuel, classique. Peut-être ancien collectif de *tubus* : tube, tuyau, usité, d'ailleurs, lui aussi, dans le sens de « trompette » ; cf. Varr., L. L. 5, 117 : *tubae ab tubis, quos etiam nunc ita appellant tubicines sacrorum* ; et F. 480, 25 : *tubilustria*, > *quibus diebus adscribtum in* 〈*Fastis est, in atr*〉*io Sutorio agna tubae* 〈*lustrantur, quos*〉 *tubos appellant*.

Les formes romanes remontent à *tuba* et **tufa* ; *tubus* (d'où provient également v. h. a. *zubar* ; l'irl. *tob* vient de *tuba*) et **tufus* ; *tubula, *tufula* (avec doublets dialectaux, sans doute osco-ombriens), cf. M. L. 8964, 8-9, et 773 **attubāre*.

De *tuba* sont composés ou dérivés : *tubicen*, et *tubicinō, -cinium* ; *tubilustrium* : fête des trompettes, cf. Varr., L. L. 6, 14 ; *tubocantius* (Inscr. CIL VI 10149) ; *tubula* ; *tubārius* (Dig.).

De *tubus* : *tubulus* et *tubulātus* ; *tubulātiō*.

Pas d'étymologie certaine. V. Ernout, Philologica II, p. 234.

tūber, -eris n. : 1° tumeur, excroissance, nœud des arbres ; 2° *tūber* (*terrae*) : sorte de tubercule, peut-être la truffe. Comme *gibber*, semble avoir pu s'employer avec valeur d'adjectif ; cf. Tér., Ad. 245, *praeterea colaphis tuber est totum caput*. Ancien, technique. Les gloses ont aussi une forme dialectale *tūfer*, seule conservée dans les langues romanes ; cf. M. L. 8966 ; B. W. *truffe*.

Dérivés : *tūberculum, -ī* (Cels., Plin.) ; *tūberōsus* (Varr., Pétr.) ; *tūberāns* ; *tūberātus* (rares et tardifs). Cf. aussi les noms propres *Tūberō, -ōnis* « i. e. rāmicōsus » (Gloss.) et *Tubertus* ; **tūbellum*, M. L. 8965 ; et le juxtaposé *terrae tūber* > *territūber*.

On pense au radical qui figure dans *tumeō* ; mais la formation n'est pas claire. Cf. v. isl. *þúfa* « tertre » de **tūbh-*?

tubur, -eris (*-uris*) f. : azerolier (arbre) ; m. : azerole.

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

Les gloses traduisent *tuberēs* (graphie influencée par *tuber*) par τρικόκκια, qui désigne une sorte de nèfle. Le mot n'apparaît qu'à l'époque impériale et est sans doute importé, comme la plante elle-même ; cf. Pline 15, 47.

tuburcinor, -āris, -ārī : « raptim mandūcāre », Non. 179, 18, qui cite des exemples de Titinius, Plaute, Turpilius. Mot populaire, formé comme *sermōcinor, lēnōcinor*, etc. Premier élément obscur, à rapprocher de *tūber*?

tubus : v. *tuba*.

tucca, -ae f. ; **tuccētum, -ī** n. : conserve de bœuf ou de porc confit dans le saindoux. Mot d'époque impériale (Pers., Apul., Arn.), gaulois ; cf. Schol. Pers. 2, 42 : *tucceta apud Gallos Cisalpinos bubula dicitur, condimentis quibusdam crassis oblita ac macerata ; et ideo toto anno durat. Solet etiam porcina eodem genere condita seruari. Aut assaturarum iura. Hinc Plotius Vergilii amicus in eadem regione est nominatus Tucca.* Pour *tucca*, cf. la glose *tucca* : κατάχυμα ζωμοῦ, CGL II 202, 52. M. L. 8970.

Dérivé : *tuccētōsus* (Gloss.).

On compare lit. *tūkas*, pl. *taukaī*, v. sl. *tukŭ* « lardons », v. h. a. *dioh* « jambon ».†

***tucus, -ī** : m. : autre nom du coucou d'après Isid., Or. 12, 7, 67, et les Gloses : *tuchus est cuculus*, CGL V 624, 35 ; v. Sofer, 12. Mot expressif.

tudernis (*ūtis*) : vigne de la région de Tuder, Plin. 14, 36.

tudes, tuditō : v. *tundō*.

tueor, -ēris, tuitus sum (parfait seulement à l'époque impériale ; la forme ordinaire du participe est *tūtus*), **tuērī**. Un doublet ancien *tuor, tuēris*, est également attesté, tant dans le verbe simple que dans les composés, e. g. Plt., Mo. 836-838, *intuor, optuēre, contuī* ; ces formes ont été conservées par les poètes dactyliques pour éviter le crétique ; mais la prose n'emploie que *tueor* (cf. *ciō* et *cieō*). On trouve aussi tardivement quelques formes de *tueō* actif et de *tuērī* avec le sens passif, e. g. Dig. 27, 10, 7, *consilio et opera curatoris tueri debet non solum patrimonium, sed et corpus et salus furiosi*, sans doute d'après *tūtus*. Pour le sens, cf. Varr., L. L. 7, 12 : *tueri duo significat, unum ab aspectu ut dixi, unde est Enni illud* (Tr. 335 R³) : « *tueor te, senex?* » *... alterum a curando ac tutela, ut cum dicimus † bell et † (l. uilicum?) tueri uillam, a quo etiam quidam dicunt illum qui curat aedes sacras aedituum non aeditomum (-tumum), sed tamen hoc ipsum ab eadem est profectum origine, quod quem uolumus domum curare dicimus « tu domi uidebis »... sic dicta uestis‹pi›ca quae uestem spiceret, i. e. uideret uestem ac tueretur.*

Le sens de « voir, regarder » est ancien et conservé seulement par la poésie ; la prose n'emploie *tueor* qu'avec le sens de « garder, protéger » (cf. *seruō*), mais les composés, d'aspect déterminé, ont conservé le premier sens : *contueor* (*-tuor*), *contuitus, -ūs* m. (archaïque) ; *intueor* ; *intuitus, -ūs* ; *obtueor, -ēris* et *obtūtus, -ūs*, cf. P. F. 203, 18 : *optutu quasi obtuitu, a uerbo tuor, quod significat uideo.*

L'adjectif verbal *tūtus* a le sens de « qui est à l'abri, en sûreté », *t. ab īnsidiīs* ; et aussi de « qui protège, prudent », comme *cautus*, e. g. T.-L. 9, 32, 3, *celeriora quam tutiora consilia magis placuere ducibus*. Adverbes *tūtō* et *tūtō*.

Dérivés : **tuor, -ōris* m. : vue, vision (mot d'Apulée, sans autre exemple) ; *tūtor* : protecteur ; en droit « tuteur. » (irl. *tūtoir*), d'où *tūtrīx* (bas latin) ; *tūtōrius* ; *tūtēla* : défense, protection, de **tūt-ēla* ou **tū-tēla*? V. Benveniste, *Origines*, p. 42 ; tutelle ; *tūtēlāris, -rius* ; *tūtēlātor* ; *tūtēlātus* ; *Tūtēlīna* (*Tūtilīna*) ; *tuitiō, -ōnis* f. : protection (attesté depuis Cic., rare) ; *tuitūtor, -āris, tūtātus sum* ; *-ārī* (et *tūtō*) : protéger, garder ; d'où *tūtāmen* (poétique et postclassique), *tūtāmentum* (époque impériale), *tūtāculum* (Prud.), *tūtātiō* (Firm.), *-tor* (Apul.) ; *Tūtānus, -ī* (Varr.).

Sont représentés dans les langues romanes *tūtor, -ōris, tūtāre, *extūtāre*, M. L. 9018, 9019, 3310. V. B. W. *tuer*.

Aucun rapprochement évident. Malgré la différence de sens, on est tenté de rapprocher le groupe indo-iranien de véd. *távīti* « il est fort », *taváḥ* « fort », *tuvi-* « fortement », gâth. *tavā* « j'ai la puissance de », véd. *távīṣī* = gâth. *təvišī* « puissance ». Cf. v. pruss. *tūlan* « beaucoup », lit. *túlas* « abondant ». C'est donc le sens de « protéger » qui aurait fourni secondairement celui de « regarder » : la comparaison du français *garder, regarder* justifierait ce développement. Rapprochement médiocrement satisfaisant pour le sens, quoique skr. *távīti* et lat. *tueor, tūtus* soient visiblement anciens.

tūfa, -ae f. : aigrette ou étendard. Mot tardif, attesté seulement dans Végèce et Lydus, qui le donne comme barbare, De Mag. R. 1, 8. D'origine anglo-saxonne d'après Beda : « *illud genus uexilli quod Romani tufam, Angli uero appellant thuf...* ; cf. Ernout, *Élém. dial.*, s. u. *tūfer*. M. L. 8973.

tugurium, -ī n. : hutte, cabane. Attesté depuis Varron, R. R. 3, 1, 3, qui le joint à *casa*. Rattaché par l'étymologie populaire à *tegō*, d'où la graphie *tegurium*. Diminutifs : *tuguriolum* (*tegu-, tego-*), *tuguriunculum*.

On explique l'*u* initial de *tugurium* par une assimilation comparable à celle de *lucūna, rutundus*, en face de *lacūna, rotundus*. Mais la dérivation en *-urium* est sans exemple. Peut-être mot d'emprunt, comme *casa* ; *tugūria Numidarum*, dit Sall., Iu. 75, 4. V. *tegia*. M. L. 8616 a. Gaulois?

tūll, tulō : v. *tollō*.

tulliānum, -ī n. : *quod dicitur pars quaedam carceris, Ser. Tullium regem aedificasse aiunt*, P. F. 490, 11.

tullius, -ī m. :†*-os alii dixerunt esse silanos, alii riuos, alii uehementes proiectiones sanguinis arcuatim fluentis, quales sunt Tiburi in Aniene. Ennius in Aiace* (18) : « *Aiax ; misso sanguine tepido tu‹l›lii efflantes uolant* », F. 482, 3. Même mot que le nom propre (étrusque?) *Tullius*? Cf. *tolennō*?†

tum : v. *tālis*.

tumba, -ae f. : tombe. Emprunt tardif (Sᵗ Jér., Prud.) au gr. τύμβα, τύμβος. Diminutif : *tumbula*. Demeuré dans les langues romanes, M. L. 8977, et en irl. *tomba*.

V. *tumulus*.

tumeō, -ēs, -ēre : être enflé, gonflé (souvent joint à *turgeō*, avec lequel il allitère, Cic., Tu. 3, 9, 19 ; Quint. 12, 10, 73). Se dit, au propre et au figuré, du physique et du moral, de la passion qui soulève l'âme, du chagrin, de la colère, de la vanité qui la gonflent, d'un style boursouflé, etc. Ancien (Cat.) et usuel. Non roman.

Dérivés et composés : *tumor, tumidus*, M. L. 8978, et, tardifs, *tumōrōsus, tumidulus, tumiditās* ; *tumidō, -ās* ; *tumex* : σμῶδιξ, αἱματώδης τόπος (Gloss., terme médical) ; *tumēscō* ; *tumentia* (Cael. Aurel.) ; *tumēfaciō*.

circum-, dē-, ex-, in-tumeō ; *dē-, ex-* (d'où *extumidus*, Varr.), *in-tumescō*, M. L. 4517.

Cf. aussi *contumāx, contumēlia*?

Il y a un groupe de mots indo-européens à radical *tu-* élargi par *-m-* dans : lit. *tùma, tuméti* « grossir, enfler », gall. *tyfu* « croître », v. isl. *þumal-fingr* « pouce », skr. *tungáḥ* « haut », véd. *túmraḥ* et *tūtumáḥ* « fort », gr. τυμός (à Corcyre et à Érétrie), τύμβος « tumulus, tertre, tombeau ».

tumultus, -ūs (*-ī* arch.) m. : proprement « soulèvement », souvent joint à *turba, tremor, trepidātiō, terror, strepitus*, « agitation (souvent soudaine), désordre, tumulte, panique » ; dans la langue militaire désigne la « levée en masse » et aussi tout ce qui n'est pas la guerre régulière, rebellion, révolte, insurrection, guerre civile : *t. gallicus, t. domesticus*, cf. Cic., Phil. 8, 1, 2 sqq. Ancien (Enn.), usuel, classique. M. L. 8981.

Dérivés : *tumultuārius* : fait ou levé en désordre et en hâte ; *tumultuor, -āris* (*tumultuō*) ; *tumultuātiō, -tor* (Gloss.) ; *tumultuōsus*.

Le sanskrit épique a un mot *tumalah* « tumulte » et « bruyant » ; ce rapprochement isolé est peu probant. Le rapport avec *tumeō*, souvent proposé, est sémantiquement difficile et, du reste, la formation de *tumultus* demeurerait singulière (essai d'explication dans Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.*⁵, p. 237). Mot expressif, comme *singultus*.

tumulus, -ī (*tumulum* n., tardif) m. : hauteur, éminence (naturelle ou artificielle) ; monticule de terre qui recouvre le cadavre, puis « tombeau, tombe », dans ce sens, neutre en bas latin, d'après *sepulcrum*. Classique, usuel. M. L. 8982.

Dérivés : *tumulō, -ās* : mettre en terre ; *at-, contumulō* ; *tumulāmen* (rare, tardif) ; *tumulōsus* (Sall.) ; *intumulātus* = *inhumātus*.

V. *tumeō*.

Tumulus rappelle trop *cumulus* pour que l'esprit n'ait pas tendu à associer les deux mots ; cf. Ov., Tr. I 11, 20, *inque modum tumuli concaua surgit aqua*, et Met. 15, 508, *cumulus... aquarum*.

tunc : v. *tum*.

tundō, -is, tutudī (et *tūnsī, tūsī*), **tūnsum** (*tūsum*), **-ere** : frapper, battre à coups répétés et avec un instrument contondant (*tudes*), écraser, piler ; rebattre les oreilles. Ancien (Plt.), classique, usuel. Non roman, sauf peut-être sous une forme dérivée **tūsāre*, M. L. 9012.

**tundor, -ōris* m : action de frapper (Apul., Met. 4, 24). Douteux ; Bluemner lit *tumore*.

tudes, -itis m. : marteau, maillet : *tudites, mallei, a tundendo dicti. Inde et cuidam cognomen Tuditano fuit, quod caput malleo simile habuerit*, P. F. 481, 10 ; *tuditō, -ās* (archaïque, Enn., Lucr.) ; *tudicula* f. : machine à écraser les olives ; *tudiculō, -ās* (auquel remonte fr. *touiller*) : cf. *tuduculus*, M. L. 8971. Cf. aussi la glose *tudidūrēs* : καλκότυποι.

con-tundō : écraser (verbe d'aspect « déterminé », sens propre et figuré) ; *contūsiō* (Col., Plin.) ; *dētundō* (rare, douteux) ; *extundō* : faire sortir en frappant, forger (= *excūdō*) ; *intundō*, M. L. 4518 a ; *obtundō* : battre fortement, rebattre, émousser la pointe d'une arme, d'où *obtūsus* ; *pertundō*, M. L. 6435, et 6436, **pertu(n)siāre* « percer » ; *Pertunda, -ae* (Varr.) ; *pertūsōrium* « ueretrum » (Gl.) ; *retundō* « refouler ».

Le présent *tundō*, à nasale infixée, est d'un type qui a reçu en latin un développement notable (cf. *fundō, rumpō*, etc.) ; du reste, le védique a aussi *tundāndh* « heurtant », *tundate* « il heurte ». Le rapprochement de skr. *tudáti* « il heurte » et de got. *stauta* « je heurte » indique, d'autre part, un ancien présent radical athématique (sur la formation de *tudáti*, v. Renou, Mél. Vendryes, p. 309 sqq.). *Tutudī* est à rapprocher du parfait véd. *tutóda*. — La racine **(s)teud-* appartient au groupe de **(s)teu-* « heurter », qui apparaît avec des élargissements divers : gr. τύπτω (cf. lat. *stupeō*), véd. *tuñjánti* « ils heurtent » à côté de *tujánt-* « heurtant » et du parfait *tutujānáḥ*, etc. ; cf. *studeō*.

Le rapprochement de ombr. *tuder* « fīnem » est très incertain.

tunica (*tonica*, Isid., Or. 19, 22, 6), **-ae** f. : tunique, vêtement de dessous que portaient les hommes et les femmes, analogue par l'usage à la chemise et par la forme à la blouse. Il y en avait différentes sortes qui sont distinguées par des épithètes : *t. manicāta, tālāris, muliebris, interior* ou *intima, rēcta*, etc. Se dit par extension des téguments ou membranes recouvrant certains corps ou organes. Ancien (Plt.), usuel. M. L. 8985 ; ags. *tunuce* = irl. *tonach, tunig*.

Dérivés : *tunicātus* (cf. *togātus*) ; d'où *tunicō, -ās* (Varr. ap. Non. 182, 17) ; **intunicō*, M. L. 4519 ; *tunicula* ; *Tuniculāria* (*fābula*) ; *tunicopallium*.

Ce nom de vêtement est emprunté au même mot qui a fourni gr. χιτών ; terme de commerce, dû sans doute aux Phéniciens, cf. hébr. *kəthōneth*. Mais on ne peut dire si le mot a été emprunté directement ou s'il y a eu quelque intermédiaire (étrusque?).

***tunna, -ae** f. : tonne (Gl.). Sans doute celtique. M. L. 8986 ; B. W. s. u.

t(h)unnus, -ī m. : thon. Emprunt au gr. θύννος latinisé. Roman. M. L. 8724.

***tura, -ae** f. : « herba uirens » (Marcell. 8, 143), mouron. Cf. *antura*. Origine inconnue.

turba, -ae f. : trouble, agitation, désordre (d'une foule, par opposition à *rixa*, qui ne s'applique qu'à un tout petit nombre de personnes, deux ou quatre ; cf. Labéon, dans Dig. 47, 8, 4 : *turbam multitudinis hominum esse turbationem et coetum, rixam etiam duorum*), puis « foule en mouvement ou en désordre, cohue », « foule nombreuse et mêlée, le commun », généralement avec valeur péjorative. Dans la langue familière signifie aussi « querelle, dispute ». Ancien, usuel. M. L. 8990. Celtique : irl. *torb* ; britt. *cyntyrfu* « conturbō ».

Dérivés et composés : *turbō, -ās* : 1° troubler, mettre

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)

en désordre, agiter ; 2° se troubler, s'agiter (emploi absolu). Bien représenté, mais avec des sens dérivés, dans les langues romanes, M. L. 8992. — Dérivés : *turbātus* et *inturbātus* (Pline le J.) ; *turbātē* ; *turbātiō* (non attesté avant l'époque impériale, tandis que *con-*, *per-turbātiō* sont classiques) ; *turbātor*, *-trīx* (id.) ; *turbāmentum* (Sall., Tac.) ; *turbor* (Cael. Aur.) ; *con-*, *dē-turbō* : renverser, chasser violemment, fréquent dans la langue militaire ; *disturbō* : disperser brutalement ; démolir, renverser (sens propre et figuré), M. L. 2696 ; *ex-*, M. L. 3109, *per-turbō* ; d'où *imperturbātus*, *-tiō* (= ἀπάθεια, S[t] Jér.), *-bābilis* (S[t] Aug.).

turbēlae (*turbellae*) f. pl. : trouble, désordres, remue-ménage (Plt., repris par Apul.) ; *turbula* (Apul.) : petite foule ; *turbidus* : trouble, troublé (se dit souvent du temps, de l'eau ; sens physique et moral), M. L. 8994 ; d'où *turbidē* et, tardifs, *turbidō*, *-ās*, M. L. 8993 ; *turbidulus* ; *turbidō* (*turbēdō*?), *-inis* f. (Gloss.) *inturbidus* (Tac.).

turbulentus, usuel et classique ; *turbulenter* (Cic., Fam. 2, 16, 7) et, tardifs, *turbulentia*, *turbulentō*. Cf. aussi M. L. 8998-8997, **turbulus*, **turbulāre* ; fr. *trouble*, *troubler*.

turbō (et *turben* d'après Charisius dans Tib. 1, 5, 3), *-inis* (*-ōnis* dans César d'après le même Charisius) m. : désigne toute espèce d'objet animé d'un mouvement rapide et circulaire « tourbillon, trombe, cyclone », cf. Sén., Q. N. 5, 13, 3 ; « toupie, sabot » et, par suite, « peson » d'un fuseau (*uerticillum*), « cône » (que le sabot rappelle par sa forme) ; désigne aussi le mouvement lui-même : révolution d'un astre, tournoiement d'une arme, marche sinueuse d'un reptile, etc. S'emploie aussi au figuré, e. g. Cic., Dom. 53, 137 : *tu procella patriae, turbo ac tempestas pacis atque otii* ; se dit du « vertige » de l'âme. Ancien (Enn., Pl.), usuel, classique.

Les langues romanes supposent peut-être **turbō*, *-ōnis*, M. L. 8996 a, et un dérivé **turbinio*, M. L. 8995 ; de *turbō* dérive en celtique : britt. *turf*.

Les dérivés latins, rares et d'époque impériale, sont : *turbineus* (Ov.) ; *turbinātus* : de forme conique ; *turbinātiō* : forme conique (Plin.). Sur *turbāre* « trouver », étymologie aujourd'hui abandonnée (v. *tropāre*), v. Bertoldi, *La parola*, p. 67.

Le germanique, v. isl. *þorp*, se rattache à *trabs*.

Le grec seul a un mot comparable à *turbā*, à savoir τύρβη (ion. σύρβη) « confusion, tumulte ». L'hypothèse d'un emprunt latin au grec doit donc être envisagée ; elle est plus plausible que celle d'une parenté originelle. V. *turma*.

***turbiscum** (*-cus*), **-ī** n. : garou. Tardif (IV[e] siècle), sans doute étranger. Conservé en sarde *truiscu*, *truvuzu* et en esp. *torvisco*. V. André, *Lex.*, s. u.

turdus, -ī m. : 1° grive ; 2° tourd (poisson). Attesté depuis Ennius. Panroman. M. L. 8999. Sur *turdus* = *cunnus*, v. Skutsch, Gl. 3, 104.

Dérivés : *turda* f. (Perse 6, 24, bien que Varron nie l'existence de la forme) ; *turdārium* (Varr.) ; *turdēla*, M. L. 8998 a ; *turdēlix*.

Le mot fait partie d'un ensemble de noms de passereaux dont les formes sont difficiles à ramener à un original commun et présentent dans chaque langue des singularités : irl. *truid* (à côté de gall. *drudw-en* « étourneau »), v. isl. *þrǫstr* « grive » (et v. h. a. *drōsca*), lit. *strāzdas* (et v. pruss. *tresde*) « grive », russe *drozd* « merle » (dans d'autres langues slaves, *drozg*), gr. στρουθός (att. στροῦθος) ; v. angl. *þrostle*, all. « Drossel ». Il semble vain d'essayer de restituer une histoire précise pour un mot de cette sorte, comme pour *passer* et pour *merula* ; mais il y a sûrement parenté de tous ces mots de type « populaire », c'est-à-dire sujets à beaucoup de variations de sens et de forme.

turgeō, -ēs, tursī, turgēre : être dur et gonflé, sens propre et figuré. Ancien (Caton, Ennius), mais évité par la prose classique ; repris par la poésie impériale (Ov., Vg., etc.). Non roman.

Dérivés : *turgidus*, joint à *tumidus* dans Cic., Tusc. 3, 9, 19, *membrum tumidum ac turgidum* (M. L. 9000? douteux) ; *turgidulus* (Catull.) ; *turgor* (Mart. Cap.) ; *turgēscō*, *-is* et *in-*, *ob-turgescō*.

A l'air ancien, mais on ne connaît pas d'étymologie.

turiō, -ōnis, m. : pousse, rejeton (Col. 12, 50, 5 ; Apic. 8, 1 ; cf. aussi Thes. Gloss., s. u. ; on trouve un doublet bas latin *turgio* dans Plin. Val.).

turma, -ae f. : détachement de cavalerie primitivement composé de trente hommes et trois officiers (Varr., L. L. 5, 91) ; puis « escadron » et, par suite, « troupe, foule ». Mot technique. M. L. 9005. Celtique : irl. *turba*, britt. *torf*.

Dérivés : *turmālis* ; *turmālēs* « cavaliers » (faisant partie d'une même *turma*) ; *turmātim*.

On a pensé à rapprocher *turba*. Mais on ne comprendrait pas comment auraient été formés les deux mots ; *turba* est sans doute emprunté au grec et *turma* à une langue inconnue.

turpis, -e : difforme, défiguré, laid (subjectif et objectif « qui est laid » ou « qui enlaidit ») ; sens physique (où il s'oppose à *formōsus* ; cf. Ov., Ars Am. 3, 753) et moral ; de là : « honteux, déshonorant », opposé par Cicéron à *honestus*, *glōriōsus*, joint à *foedus*, *obscēnus*. Ancien (Plt., Enn.), usuel, classique. Conservé dans les langues hispaniques. M. L. 9006.

Dérivés et composés : *turpiter* ; *turpiculus* (familier) ; *turpitūdō*, *turpēdō* (v. Blaise, *Dict.*) f. : laideur ; rare au sens physique, le plus souvent au sens moral ; *turpificātus* (Cic., Off. 3, 105) ; *turpiloquium* (Tert.) ; *turpilucricupidus* (Plt. = αἰσχροκερδής) ; *turpilucrus* (Aug.), *-lucris*, *-crius* ; *turpō*, *-ās* : souiller, déshonorer (surtout poétique) et *dēturpō* (rare, époque impériale) ; *turpeō* (Greg. Tur.) ; *subturpis* (Cic., De Or. 2, 66, 264) et *subturpiculus*. Cf. sans doute aussi les noms propres *Turpiō*, *Turpilius*.

L'adjectif a dû désigner à l'origine un défaut physique précis : cf. le *turpe caput*, *turpis phocas* de Virg., G. 3, 52 ; 4, 395.

Étymologie inconnue, comme il est attendu pour un adjectif de ce genre. Forme dialectale apparentée à *torqueō*?

turris, -is (acc. *turrim*) f. : en général « édifice élevé d'ordre civil ou militaire, palais ou endroit fortifié » ; spécialement « tour », fixe ou mobile, destinée à la défense ou à l'attaque des places, cf. Rich, s. u. ; ordre de bataille en forme de parallélogramme étroit qui rappelait une tour. Ancien (Plt., Acc.). Panroman, sauf roumain. M. L. 9008. Celtique : irl. *tor*, *tuir*, *túr*, britt. *twr* ; germanique : v. angl. *torr*.

Dérivés et composés : *turricula* : petite tour, cornet à dés, cf. Rich, s. u. ; *turrītus* adj. : muni de tours ; *Turrīta*, épithète de Cybèle ; *turriger* (poétique et prose impériale).

Généralement considéré comme un emprunt au gr. τύρρις, doublet de τύρσις qui est lui-même emprunté ; l'osque a aussi tiurri « turrim ». Toutefois, le mot peut provenir d'Asie Mineure, par les Étrusques, dont le nom *Tyrrhēnī*, Τυρρηνοί a été rapproché de *turris*.

tursiō : v. *thursiō*.

tursus : v. *thyrsus*.

turtur, -uris m. et f. : tourterelle. Ancien, usuel.

Diminutif : *turturilla* f., nom donné aux efféminés ; cf. Sén., Ep. 96, 5. *Turtur* s'est employé aussi dans un sens obscène, comme on le voit par la glose : *turturilla* : *loci in quibus corruptelae fiebant, dicti quod ibi turturi opera daretur, i. e. peni*, cf. Thes. Gloss., s. u., et *titus*. Panroman. M. L. 9009-9010 ; B. W. s. u. Celtique : irl. *turtuir*, britt. *turzunell*.

Terme expressif, imitatif. Pour le redoublement, cf. *tututbō*, *upupa*, *murmur*, *gurguliō*, *susurrus*, etc.

turunda, -ae f. : gâteau de sacrifice (Varr. ap. Non. 552, 2) ; pâtée pour engraisser la volaille (Caton, Varr.) et, par analogie, onguent ou charpie qu'on enfonçait dans une plaie, d'où la glose *torunda* : κολλύρια. M. L. 9011. Irl. *tuirend*.

tūs (*thus*), **tūris** n. : encens. Emprunt — direct ou indirect — latinisé au gr. θύος déjà dans Plaute. Celtique : irl. *tús*.

Dérivés et composés proprement latins : *tūrārius* ; *tūreus* ; *tūribulum* « encensoir » (formes romanes savantes, M. L. 9001) ; *tūricremus* (poétique) ; *tūrifer* (id.) ; *tūrificō*, *-ās* (langue de l'Église, M. L. 9002), d'où *tūrificātus* ; *tūrificātor* ; *tūrilegus* (Ov.). Cf. aussi *tūrāria* ; *tūs terrae* : bugle, petit pin, ive muscade, synonyme de *chamaepitys*.

tuscus, -a, -um : étrusque. *Tuscī* : les Étrusques. Nombreux dérivés, dont *tuscānus*, *tuscānicus*, employés pour désigner des produits étrusques : *-ae statuae* ; le féminin pluriel *tuscānicae* désigne des vases employés par les frères Arvales dans les cérémonies du culte (cf. *campāna*). Cf. aussi *Tusculum*, *Tusculānae* (scil. *disputātiōnēs*).

Tuscus est à rapprocher du nom des Étrusques en grec : Τυρσηνοί, et représente un ancien **turs-cu-s*, ombr. *turskum* ; cf., pour le suffixe *Oscus*, gr. Ὀπικοί, et *Etrūscī*, en face de *Etrūria* (de **E-trūs-ia*?) (la prothèse de l'*e* et l'*ū* de *Etrūria* sont obscurs).

tussis, -is f. (acc. *tussim*) : toux. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 9016.

Dérivés : *tussiō*, *-īs* « tousser », M. L. 9015 (panroman) ; *extussiō* (Cels., Plin.), M. L. 3109 a ; *tussēdō* (Apul.) ; *tussicula* : petite toux ; *tussiculāris* ; *tussiculōsus* ; *tussicus* « qui tousse » (tardif), d'où **tussicāre*, M. L. 9014 a ; *tussilāgō* « tussilage, pas d'âne », plante béchique (cf. *lactilāgō*, etc.).

Le terme indo-européen représenté par le groupe de lit. *kósiu* « je tousse », irl. *casad*, gall. *pâs* « toux » n'est pas attesté en latin ; gr. βήξ « toux » est aussi sans correspondant. Si *-ss-* est ici une géminée expressive, on peut penser à lette *tust* et *tusnàt* « respirer bruyamment ».

***tūtarchus, -ī** m. : rector nāuis, CGL V 582, 14. Emprunt au gr. τοίχαρχος, déformé par un rapprochement avec *tueor*, *tūtor*.

tutubō, -ās, -āre : crier, en parlant de la chouette (Auct. Carm. Philom. 41 ; var. *cucubō*). Onomatopée, cf. Plt., Men. 653-654 : *uin adferri noctuam | quae « tu tu » usque dicat tibi?* Pour le redoublement, cf. *turtur*, etc.

tutulus, -ī m. : *-m uocari aiunt flaminicarum capitis ornamentum, quod fiat uitta purpurea innexa crinibus et extructum in altitudinem. Quidam pilleum lanatum forma metali figuratum, quo flamines ac pontifices utantur, eodem nomine uocari*, F. 484, 32. Cf. Varr., L. L. 7, 44 : *tutulati dicti hi, qui in sacris in capitibus habere solent ut metam ; id tutulus appellatus ab eo quod matres familias crines conuolutos ad uerticem capitis quos habent uit⟨t⟩a uelatos dicebantur tutuli*. Terme du vocabulaire religieux ; à cause de la forme de l'objet (*forma metali, ut meta*), peut-être apparenté à *Tutūnus*?

Fait partie d'un groupe de mots à redoublement, *populus*, *titulus*, qui semblent être d'origine étrusque.

Tutūnus (*Tutīnus*, Fest. 142, 20), **-ī** m. : divinité priapique, citée par Festus, saint Augustin et Arnobe ; cf. *mūtō*, *-ōnis*, et *titus*. Le grec a τύλος « renflement, grosseur, pénis ».

tūtus : v. *tueor*.

tuus : v. *tū*.

tuxtax : onomatopée imitant le bruit des coups de fouet (Plt., Pe. 264).

tympanum, -ī n. : tambour, tambourin. Emprunt (attesté depuis Plt., Poe. 1316) au gr. τύμπανον ; passé dans la langue commune et, de là, dans les langues romanes. M. L. 9023, 9022 ; B. W. *timbre*. Irl. *timpan*. Composé : *tympanotriba* (Plt., Tru. 611).

tȳphus, -ī m. : enflure, arrogance. Emprunt fait par le latin de l'Église (Arn., Aug.) au gr. τῦφος ; dérivé : *tȳphōsus*. Doit avoir eu le sens concret de « fumée, vapeur chaude », attesté par les dérivés romans (cf. *étuve*, etc.). M. L. 9024 et B. W. sous *étuve* ; et germanique : v. h. a. *stuba* « Stube », v. angl. *stoffan* de **extufāre*.

typus, -ī m. : 1° statue (Cic., Att. 1, 10, 3) ; 2° modèle, patron ; façon, manière ; 3° caractère, phase d'une maladie (Cael. Aur.). Emprunt au gr. τύπος, fréquent dans la langue de l'Église ; formes romanes savantes ; v. B. W. sous *type*.

tyrannus, -ī m. : tyran. Emprunt au gr. τύραννος (attesté depuis Pacuvius), de même que *tyrannis*, *tyrannicus* ; de là *tyranna* (Treb.), *tyrannicē* (Cic.) et, à l'époque impériale, les hybrides *tyrannicīda*, *-cīdium* (Cicéron emploie le terme grec τυραννοκτόνος).

BDD-B178-T © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:18:17 UTC)